

# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

## AMIS DE VIENNE

N<sup>os</sup> 31, 32 et 33. — Années 1935, 1936 et 1937

### SOMMAIRE

	PAGES
Assemblée Générale 1935 .....	5
Assemblée Générale 1936 .....	13
Assemblée Générale 1937 .....	25
Un épisode des Guerres de Religion — Vienne en Dauphiné pendant l'année 1562, par Claude FAURE .....	37
La Révolution de 1848 à Vienne (extrait des souvenirs inédits d' Hippolyte LATROBE) .....	91
Chronique Viennoise, Années 1935 - 1936 - 1937, par Ch. J. et J. C. ....	103
Bibliographie Viennoise, par Ch. J. ....	115
Nécrologie, par M. F. et Ch. J. ....	121
Liste des Membres .....	125

VIENNE

MARTIN & TERNET, EDITEURS

14, QUAI JEAN-JAURÈS

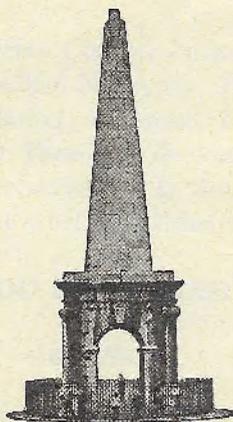
1939



d'après l'eau forte de Joanny DREVET

*BULLETIN*  
*DE LA*  
*SOCIÉTÉ*  
*DES*  
*AMIS DE VIENNE*

N<sup>os</sup> 31, 32 et 33. — Années 1935, 1936 et 1937



VIENNE  
MARTIN & TERNET, ÉDITEURS  
14, QUAI JEAN-JAURÈS

---

1938



ANNEE 1935

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

L'assemblée générale annuelle de la *Société des Amis de Vienne* a eu lieu le Lundi 23 Mars 1936 à 20 h. 3/4, en la Salle Bertioz, sous la présidence de M. Maurice Faure, président de la Société.

S'étaient excusés : Mme Charles Jaillet, MM. Carcel, Catheland, Coulavoz, Dalban-Moreynas, David, Dijou, Fornigé, Hein, Charles Jaillet, Lacombe, Luiset, Morin, Piot, Paul Tremeau, Robert Tremeau, de Verrières.

M. Jean Gleyzolle trésorier de la Société, a présenté le rapport financier, dont voici les éléments :

### COMPTE RENDU FINANCIER POUR 1935

#### DEPENSES

Facture de l'imprimerie (imprimés divers, ports de guides .....	531 20
Réparations à la maison de bois à l'entrée du théâtre (participation de la société) .....	824 30
Facture du photographe, divers clichés .....	25 »
Facture Roche, vitrier (vues de St-Maurice, sous verre) .....	52 »
Facture Thoulouse (publicité sur route à Aubervives) .....	875 »
Souscription à 1.000 dépliant Union des Fédérations des S. I. ....	60 »
Frais divers pour assemblée générale .....	120 »
Frais pour prise de vues aériennes .....	300 »

*Nos cotisations :*

à la Fédération des S.I. de la vallée du Rhône .....	270 »	
à l'Union des S. I. du Dauphiné .....	30 »	300 »
à l'Union des Fédérations des S.I. (participation à deux clichés .....	25 »	
à 2.000 dépliantes .....	110 »	135 »
Frais de permanence .....		500 »
Frais de bureau, timbres, correspondance, etc... ..		673 25
Abonnement au Guide des Touristes .....		100 »
		<hr/>
Total des dépenses .....		4.495 75
		<hr/> <hr/>

RECETTES

Cotisations de nos sociétaires .....		4.740 »
Coupons et intérêts (dont 1050 frs pour Bons de la Défense nationale à deux ans) .....		1.958 85
<i>Subventions :</i>		
Office national du Tourisme et Touring Club de France .....		200 »
Ville de Vienne .....		285 »
Cotisation d'un nouveau membre perpétuel .....		300 »
Subvention de la Chambre de Commerce pour le film .....		200 »
Vente de guides aux libraires .....		377 40
		<hr/>
Total des recettes .....		8.061 25
		<hr/> <hr/>
Total des recettes .....		8.061 25
Total des dépenses .....		4.495 75
		<hr/> <hr/>
Bénéfice de l'exercice .....		3.565 50

Avoir de la Société au 31 Décembre 1935 :

Chez notre imprimeur .....		385 15
Compte courant banque .....		6.637 85
Compte courant postal .....		111 60
Bons de la Défense Nationale .....		15.000 »
Notre portefeuille titres au cours du 31 décembre ..		19.553 50
		<hr/>
Total de l'avoir .....		41.688 50
		<hr/> <hr/>

Avoir au 31 décembre 1935 .....	41.688 30
Avoir au 31 décembre 1934 .....	37.140 40
Soit une augmentation d'avoir de .....	<u>4.547 90</u>

Après le rapport financier, M. le Président a présenté le rapport moral de la Société.

### ALLOCUTION DE M. MAURICE FAURE

L'exposé financier que vous venez d'entendre nous permet d'abord de remercier notre trésorier du soin qu'il apporte à la tâche remplie par lui toute l'année, et aussi du résumé qu'il vient de vous lire, et qui vous fait connaître la vie de votre société pendant le cours de 1935.

Les journaux vous ont appris la distinction que notre trésorier vient de recevoir : l'occasion est bonne aujourd'hui de l'en féliciter, et de lui dire avec quels sentiments de fierté affectueuse nous l'avons vu reconnu digne de la médaille militaire.

Nous n'avons pas cette année de grosses dépenses chez notre imprimeur : c'est que notre bulletin annuel ne sera payé qu'en 1936. Vous allez le recevoir avant l'arrivée de l'été, et nous croyons que vous en aurez grand plaisir et profit. Vous y trouverez le travail de notre sociétaire Mlle G. R. Revol, qui vous donnera sur votre ville toute une série de renseignements particulièrement intéressants.

Nous avons dépensé 700 frs pour la réparation de la maison de bois, à l'entrée du théâtre municipal ; nous avons déjà dit comment nous avons dû assumer les frais de cette remise en état, pour éviter qu'elle ne soit à nouveau recouverte d'un badigeon. L'effet produit par cette maison qui s'aperçoit du bas de la rue Poète-Martial, et qui ferme la perspective de cette rue, est tout à fait heureux ; et nous avons reçu de très nombreuses félicitations. Une maison de ce genre manquait à la collection que peut offrir Vienne ; le patrimoine artistique de notre ville a reçu par là un heureux complément.

Nous avons procédé aussi en 1935 à un autre dégagement, ou plus exactement nous avons poursuivi le dégagement de Saint-André-le-Bas. Une tranche de la maison par nous achetée, a été enlevée, et deux arceaux, et la cage d'escalier, sont apparus. Nous pourrions souhaiter davantage, mais, pour le moment, nous en

demeurons là. La Municipalité a bien voulu, pour ce travail, l'exécuter par ses services, avec la participation la plus importante ; nous avons, de notre côté, versé une part, prélevée sur les fonds que nous gérons pour le compte de St-André-le-Bas.

Ce dégagement aura été, en ce monde, une des dernières satisfactions de notre sociétaire perpétuel, le chanoine Hippolyte Rival. Il n'est pas possible de prononcer ce nom, sans que revienne à l'esprit tout ce que le Curé de St-André-le-Bas a fait pour ce monument. On a peine à se représenter l'aspect sordide que l'église offrait avant lui, tant de l'extérieur que de l'intérieur. Quand on regarde des photographies prises avant les travaux, on s'aperçoit que nous avons oublié cet état innommable. Le chanoine Rival s'appliqua avec persévérance à faire disparaître les verrous, puis, à orner et embellir « son » église. Les circonstances lui furent particulièrement favorables, mais il eut la perspicacité de savoir en faire profiter l'édifice. Les hommes lui furent dévoués, et au premier rang desquels il faut rappeler le nom de l'architecte M. Jules Formigé ; mais le chanoine Rival n'hésita pas à faire confiance à ceux qui, avec lui, voulaient la beauté du monument. De ce dévouement, de ce désintéressement et de cette confiance, sont sortis ces aménagements qui ont rendu à St-André-le-Bas le rang éminent qui lui revient, et, au point de vue de l'urbanisme, ont donné à cette entrée de la ville une majesté qui saisit le touriste.

Ce n'est donc pas seulement notre société, ce n'est pas seulement l'église, auxquelles restera attaché le nom du chanoine Rival, c'est la ville elle-même qui se doit de lui garder des sentiments reconnaissants.

Nos autres dépenses n'appellent pas de remarques particulières.

Quant à nos recettes, elles sont sensiblement les mêmes ; nos sociétaires nous sont restés fidèles. Nous aussi, nous avons supporté les amputations des décrets-lois, et la subvention annuelle de la Ville de Vienne, dont nous la remercions vivement, a subi le petit abattement qui l'a ramenée à 285 frs.

L'exposé de la situation de la Société sera très bref, et se bornera à ce que vient de vous apprendre le compte rendu financier.

La conférence de M. Chabrol et le film suffiront à vous retenir ici, ce soir, agréablement, sans qu'il soit nécessaire d'y joindre des explications dont le souvenir serait moins bon.

Ce n'est pas que votre société n'ait rien fait. Elle a continué, comme par le passé, à contribuer pour sa part à accroître le renom de la ville, et suivant la loi que lui en font ses statuts : « à attirer à Vienne le plus grand nombre possible de visiteurs, et rendre la visite de la ville facile, agréable et instructive ».

Elle s'y est employée par l'incessant rappel qu'elle a fait de l'intérêt que présente la ville, dans toutes les circonstances qui se sont offertes ; par une causerie radiodiffusée de Paris, qui n'est que la première ; par cette besogne modeste de tous les jours, qui porte sa récompense dans la pensée d'être utile à sa ville.

Un témoignage du soin que votre société a pris de faire connaître au loin les beautés de Vienne, vous est offert par le film que vous allez voir. L'idée de l'utiliser en notre faveur en revient à M. Meyer, le directeur de cette salle. C'est lui qui, ayant su qu'il se préparait un film documentaire sur le cours du Rhône, pensa que notre ville devait y avoir sa part, la plus grande possible. C'est par lui que nous avons été mis en mesure d'y faire donner à Vienne une place importante ; vous le remarquerez facilement en comparant ce qui a été accordé à d'autres villes situées sur le cours du fleuve.

La plupart des vues de notre ville ont été prises en avion ; l'Aéro-Club de Vienne a fourni l'appareil et le pilote. La Chambre de Commerce a bien voulu nous permettre, par une subvention, de payer deux tiers des frais d'avion.

Enfin, nous avons établi le texte qui accompagne les vues. Nous avons dû, pour cela, faire passer et repasser le film devant nous, pour y adapter notre texte : MM. Meyer et Degiovannini ont mis à notre disposition leurs appareils et leur personnel. La réussite de l'entreprise leur revient donc en large partie.

Ce film passera dans les salles françaises, comme documentaire, et nous espérons qu'il donnera aux spectateurs l'envie de venir voir de près le fleuve et les villes qu'il baigne. Il nous est dit aussi que le film passera à l'étranger ; nous le souhaitons pour son auteur, et aussi pour nous. Nous pensons que la propagande sera utile, et d'autant plus qu'elle se présentera sous une forme qui ne s'accompagne d'aucune manifestation de réclame.

C'est aujourd'hui la première fois qu'il passe en public. Vous assistez donc en quelque sorte, non pas à une première, mais à une avant-première, et en privé. Il faut nous réjouir de cette aubaine. Il faut aussi remercier de toutes les facilités qui nous ont été données, l'auteur de la production : M. Coutable, qui a tenu à nous apporter lui-même ce soir la bande qui va se dérouler sous vos yeux.

Ce n'est pas le premier film qui reçoit nos soins. Vous vous souvenez peut-être qu'il y a quelques années, nous avons fait faire un film muet, avec la coopération de la Fédération de Grenoble. Ce film a beaucoup voyagé ; il est allé jusqu'en Améri-

que, et en Afrique. Grenoble n'a jamais manqué l'occasion de le faire voir.

Mais le temps marche, et notre film muet est maintenant une vieillerie. Il faut du « parlant ». Et c'est pourquoi nous n'avons pas hésité à faire les dépenses nécessaires pour être au goût du jour, et figurer avec honneur dans les salles de cinéma.

C'est ce même désir de progrès et aussi cette nécessité du changement qui nous a fait étudier la composition d'un nouveau dépliant. Vous connaissez le dépliant en couleurs que nous avons fait éditer il y a quelques années, et dont nous avons fait tirer 20.000 exemplaires. Nous les avons distribués autant que nous l'avons pu, et nous savons l'estime en laquelle ils étaient tenus. Il nous eut été facile d'en faire faire une nouvelle édition, toute pareille, et il est permis de penser que tous auraient trouvé cela très bien.

Mais nous avons tenté de faire autre chose, et, profitant de l'expérience acquise, de faire mieux. Ce que nous voulons remettre au touriste, et envoyer au loin, c'est un prospectus dont la beauté le fasse conserver, de telle manière que l'appel au voyage soit toujours là. Nous avons voulu aussi que le dépliant permette au touriste pressé de se guider au besoin dans la ville. Nous pensons que ce dépliant apparaîtra au début de l'été.

Il convient aussi de vous annoncer le lieu choisi pour notre sortie annuelle : ce sera le château de la Bâtie d'Urfé, aux environs de Montbrison ; la date fixée est le 17 Mai. Le trajet est fort beau, le site pittoresque, et, s'il est possible, il y aura place pour des arrêts en cours de route qui seront spécialement intéressants, comme St-Romain-le-Puy.

Vous recevrez les convocations et les avis d'usage.

Enfin, vous allez entendre M. Chabrol. Déjà, en 1919, il avait tenu à nous dire combien Grenoble était proche de Vienne ; et il nous avait fait une annonce qui s'est réalisée, et dans quelles proportions ! Il nous avait dit que Vienne et Grenoble allaient être reliées par un service d'auto-cars. La nouvelle, qui pouvait laisser quelques-uns sceptiques, a été réalisée pleinement. Ce sont maintenant plusieurs services que nous avons, par jour, à notre disposition.

Il vient nous parler d'une question qui nous tient à cœur depuis longtemps, et à laquelle nous avons de tout temps appliqué nos efforts. Il s'agit de ces « invitations au voyage » que nous devons faire sans arrêts, pour que, Vienne, étant maintenant mieux connue et appréciée de ses propres habitants, les touristes

étrangers prennent le chemin qui mène ici. Or, si Vienne à elle seule mérite une visite prolongée, nous attirerons mieux encore le touriste, si nous pouvons insérer la visite de Vienne dans ces itinéraires qui, de tout temps, ont été choisis par les voyageurs. C'est pourquoi nous avons mis nos efforts dans le voisinage de ceux de Grenoble ; et aussi à côté de ceux de Lyon ; et nous disons : « Touristes qui allez à Grenoble, ou qui en revenez, passez par Vienne, qui est à 1 h. 1/2 d'auto ! Touristes qui êtes à Lyon, rappelez-vous que Vienne en est à 27 kilomètres ! »

Nous réunissons donc ainsi : tourisme et régionalisme.

Grenoble nous a toujours donné son concours, et, tout récemment, Vienne a reçu un témoignage qui est d'importance. Sur la première page du livret-réclame qui contient toutes les beautés du Dauphiné, Grenoble a mis ses montagnes, avec leurs glaciers, et... notre St-Maurice. Ce que l'on pourrait traduire ainsi — M. Chabrol démentira-t-il ? — Venez voir nos deux grandes attractions : nos montagnes et Vienne.

M. Chabrol nous dira l'espoir qu'il est permis d'avoir d'un tel concours. Il faut vous laisser au plaisir de l'entendre, en le remerciant de la peine qu'il n'a cessé de prendre pour nous, et dont il nous donne, ce soir, une manifestation nouvelle.

## CONFERENCE DE M. GUSTAVE CHABROL

Le distingué secrétaire administratif de l'Union des S.I. du Dauphiné, a fait une conférence très instructive et très imagée sur le tourisme et le régionalisme dont il a défini les conceptions et les méthodes. Il a montré les rôles que doivent jouer à cet égard les Syndicats d'Initiative et leur groupement en fédérations et unions, en a fait voir l'application pratique en ce qui a été réalisé dans notre région et ce qui pourra être réalisé dans la suite.

## FILM SUR LE RHONE

La réunion s'est terminée par la projection du film sur le Rhône, de sa source à la mer, œuvre de M. Coutable, cinéaste à Lyon, pour lequel notre société a apporté sa contribution, en ce qui concerne la partie, relativement considérable, où Vienne et ses monuments sont représentés.

## ELECTION DE CINQ ADMINISTRATEURS

Cinq administrateurs étaient soumis au renouvellement annuel : MM. F. ALLEMAND, A. BONNIER, F. BRESSE, J. GLEY-ZOLLE, Ch. JAILLET.

Tous ont été réélus.

ANNEE 1936

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

*La Société des Amis de Vienne* a tenu son Assemblée Générale annuelle le Samedi 6 Février 1937, à 20 h. 30, au Théâtre Municipal, sous la présidence de M. Maurice Faure.

M. Pascal, sous-préfet de Vienne, était présent, ainsi que M. Démonet, secrétaire général de la Mairie.

S'étaient excusés MM. Allix, directeur de l'Institut des Etudes Rhodaniennes ; M. Aymard, président de la Fédération des S.I. de la Vallée du Rhône, les sociétaires MM. Blanc, Bonnier, Catheland, abbé Chagny, Cottet, Dijou, Gabriel Faure, Dr Léon Faure, Formigé, L. Guillaud, Hein, Michalon, Perronecl, Pivet, Robert Tremeau, François Vaganay.

Le rapport financier a été présenté par M. Gleyzolle, trésorier.

### COMPTE RENDU FINANCIER POUR 1936

#### DEPENSES

Frais de permanence .....	500 »
Frais de bureau, timbres de correspondance .....	647 80
Frais divers pour assemblée générale : location salle, droits d'auteur, frais d'hôtel, etc.) .....	578 40
Facture Mayeux (publicité dans Annuaire Chaix) ..	160 »

Facture Toulouse (publicité sur route) .....	525 »
Abonnement au Guide des Touristes .....	100 »
Nos cotisations :	
Fédération S.I. de la Vallée du Rhône .....	380 »
Fédération S.I. du Dauphiné .....	30 »
A M. Coutable, à Bron, pour le film sur le Rhône (passage sur Vienne) .....	500 »
Facture Imprimerie Martin et Ternet : impression et distribution du bulletin et imprimés divers ..	5.273 35
Publicité dans catalogue de la Foire de Vienne ....	200 »
Publicité dans le catalogue de la Compagnie P.L.M.	300 »
Factures des photographes Didier et Pirodon (agran- dissements pour stand Foire de Vienne ; photos et agrandissement pour l'établissement du diora- ma de l'Exposition Internationale 1937) .....	481 »
Total des dépenses .....	<u>9.675 55</u>

#### RECETTES

Cotisations des sociétaires .....	4.530 »
Subvention annuelle de la ville de Vienne .....	270 »
Subvention O.N.T. et T.C.F. ....	200 »
Vente de guides : par notre imprimeur (aux libraires et dépositaires) .....	680 95
par l'U.F.S.I. ....	6 »
par Foire de Vienne .....	16 »
Coupons et intérêts .....	702 95
	867 20
Total des recettes .....	<u>6.570 15</u>
Total des dépenses .....	9.675 55
Total des recettes .....	6.570 15
Déficit de l'exercice .....	<u>3.105 40</u>

Avoir de la Société au 31 décembre 1936 :	
Compte courant banque Gleyzolle et Cie .....	2.892 45
Compte courant postal .....	30 85
Bons de la Défense nationale .....	15.000 »
Notre portefeuille titres au cours du 31 décembre ..	16.163 »
Total de l'avoir .....	<u>34.086 30</u>

Avoir au 31 décembre 1935 .....	41.688 30
Avoir au 31 décembre 1936 .....	34.086 30
	<hr/>
Soit une diminution d'avoir de .....	<u>7.602 »</u>

L'assemblée a approuvé ces comptes.

M. le Président a ensuite prononcé l'allocation d'usage sur l'état moral de la société.

### ALLOCUTION DE M. MAURICE FAURE

*Le Président de la Société a d'abord remercié la Municipalité de l'hospitalité donnée dans la salle du Théâtre.*

*Il a ensuite exprimé la joie qui a été ressentie par la société du fait de l'accession de son vice-président M. Albert Vassy au grade de Chevalier de la Légion d'honneur. Il a rappelé tout ce qu'a fait M. Vassy pour l'accroissement et l'aménagement des Musées, les mérites qu'il a acquis en se faisant l'animateur zélé et persévérant de la restauration du théâtre romain, en étant le délégué toujours actif de « Rhodania », association qui groupe les archéologues de la vallée du Rhône, et en se livrant à maints autres travaux qui ont souvent porté très au loin le renom de Vienne. M. Maurice Faure en a remercié M. Albert Vassy, et l'a félicité, au nom de la Société, de la distinction si méritée dont il venait d'être l'objet.*

*Il a ensuite poursuivi en ces termes :*

L'une des dépenses importantes de l'année qui vient de s'écouler est celle des frais d'impression de notre bulletin. Mais il n'y a rien à regretter. Car cette année encore, ce que nos sociétaires y ont trouvé, est bien de nature à les intéresser. Le travail de Mlle Georgette Revol est de ceux qu'il est non seulement agréable de lire, mais qu'il est utile de conserver. Vous vous souvenez de son objet : *Vienne en Dauphiné ; étude de géographie urbaine*. Vous avez été heureux d'avoir sur votre ville une étude de cette importance, et, il est permis de l'espérer, vous y avez trouvé plaisir et profit.

Notre bulletin contient aussi une chronique des événements de l'année, qui, si résumée qu'elle soit, n'en demeure pas moins

intéressante. Vous pouvez en faire l'essai : reprenez un bulletin d'une année déjà ancienne. Vous retrouverez là ce qui a été l'essentiel de la vie viennoise, et le passé se relèvera devant vous. Longtemps M. Duret fut le soigneux rédacteur de cette chronique. M. Jaillet a bien voulu le remplacer.

Notre sortie d'été a connu une fois de plus la réussite, qui est une si grande récompense pour ceux qui l'organisent. Le vaste tour que nous avons fait en Forez, préparé pour un trajet si pittoresque, les restes du château de la Bâtie, l'accueil du château de Chalain d'Uzore, Champdieu, Montbrison, l'étonnant piton de St-Romain-le-Puy, St-Rambert-sur-Loire, ont laissé dans les voyageurs les plus agréables souvenirs. Les plus utiles aussi, car, souvent, pour comprendre les monuments de notre ville, il faut aller voir ceux du dehors, qui permettent les comparaisons, qui montrent les filiations et font apprécier ce qui, étant tous les jours sous nos yeux, risquerait de perdre ses éminentes qualités.

L'année a mis, dans nos rangs, des deuils, comme chaque jour en apporte. L'un d'eux doit être évoqué plus spécialement. Nous avons perdu M. Firmin Allemand. Il était des nôtres, et du Conseil d'Administration depuis la fondation de la Société, c'est-à-dire depuis trente-trois années. Il avait été choisi alors, à raison de son titre d'architecte des Monuments historiques. De ce fait, il nous avait apporté un concours entier, et des plus utiles. Il était d'une assiduité parfaite à nos séances. Ces toutes dernières années, l'âge survenant, la piété filiale qui veillait sur lui ne permettait plus des sorties attardées dans l'humidité des soirs. Il restait néanmoins heureux de savoir ce que nous faisons, et, s'il ne pouvait pas prendre sa part à nos efforts, du moins s'en réjouissait-il avec nous. Il y a deux ans, environ, un journal tunisien ayant inséré une protestation, — versifiée —, contre l'accueil fait à un automobiliste en contravention, il nous avait aussitôt envoyé la revue. Il nous avait permis ainsi le redressement nécessaire, et il s'était montré enchanté au possible de la mise au point qu'il nous avait permis de faire. Il appartenait à la phalange de ceux qui, en 1904, eurent la foi, et qui firent tant pour le succès de l'entreprise.

Nous avons donc à le remplacer. Il n'y aura pas un long exposé à faire, pour expliquer comment le choix du Conseil s'est porté sur M. Baptiste Jacquier, architecte. La même profession, exercée depuis si longtemps dans notre ville, le même choix que les Monuments historiques ont fait en prenant M. Jacquier comme leur collaborateur dans l'arrondissement, tout nous conduisait

à la désignation que nous vous demandons de ratifier. Il y a plus : chaque année, dans les votes que vous émettez pour l'élection des membres du Conseil, des voix se sont constamment portées sur le nom de M. Jacquier. Nous avons donc suivi les indications que vous-mêmes nous donniez.

Nous avons voulu aussi, suivant un désir déjà ancien, nous adjoindre des concours dont nous connaissions le prix. Nous avons demandé à M. le Président de l'Union des Chambres syndicales de vouloir bien nous donner deux noms.

C'est ainsi que nous avons reçu la proposition d'appeler au Conseil : MM. Paul Gourdant et Gustave Paillaret.

Nous retrouvons M. P. Gourdant avec une joie qu'il n'est pas à cacher. En effet, il avait été des nôtres il y a quelques années. Puis il avait demandé à ne plus être réélu. Nous l'avions vu avec peine nous abandonner ; mais il avait eu besoin de tout son temps. Aujourd'hui, il a près de lui des aides qui lui permettent de nous revenir avec une expérience accrue, et en toute connaissance de ce que nous le prions de nous donner.

M. Paillaret a montré dans l'organisation de groupements des qualités que nous sommes heureux d'avoir près de nous. Nous comptons bien profiter des expériences qu'il a faites, pour la réussite de ce que nous avons à entreprendre.

Nous serons particulièrement satisfaits de pouvoir montrer aux représentants du commerce ce que nous n'avons cessé de faire pour le renom au loin de notre ville, et dont l'ensemble des négociants reçoit le bénéfice, sans toujours se rendre compte de son origine. De son côté, le Conseil d'Administration, par les notabilités du commerce, qui seront près de lui recevra les suggestions qui permettront une collaboration toujours plus intime, toujours mieux renseignée, et l'épanouissement toujours plus ample de notre publicité touristique.

Cette publicité que nous nous attachons à faire aussi efficace que possible, sera, cette année 1937, accrue, fort heureusement, dans des proportions considérables. Elle le sera pendant l'année par l'Exposition internationale, et d'une façon désormais permanente par la Maison du Dauphiné, enfin réalisée à Paris.

Voyons d'abord l'exposition : il y aura un pavillon consacré en entier au Dauphiné. Vienne y aura sa part, et, pour ne parler que d'un point, un vaste diorama de 5 m. 50 sur 4 m. reproduira notre ville. Ce diorama est aujourd'hui achevé. Ce travail a été confié à M. Jean de la Nézière, dont les œuvres dans ce genre sont unanimement remarquées. L'artiste est venu à diverses reprises à Vienne, et il a été accompagné par nous dans ses visites, pour choisir la vue qui serait à la fois la plus pittoresque, la plus

vraie aussi, et la plus apte à produire le meilleur effet sur le public.

Il faut passer sur de nombreux projets, et arriver tout de suite à la journée qui a fixé le choix de M. de la Nézière. Il a été, qui s'en étonnerait ? conduit sur les cotteaux de Ste-Colombe. De là, Vienne se présente sous un aspect qui de tout temps a séduit les paysagistes. Mérian, vers 1660, ne concevait pas mieux. M. de la Nézière vit aussitôt ce qu'il avait à faire. Mais, ce qu'il est amusant de remarquer, c'est que le large Rhône au premier plan, s'étendant tout au-devant de la ville, lui apparut une gêne dans son travail. Il faut l'en croire : il chercha, pour bien faire, comment masquer par des monuments le fleuve, pour ne le montrer que çà et là. Chaque art a ses stratagèmes ; le diorama s'épouvanant d'un fleuve étalé en une longue bande, et tient à le dissimuler ; tandis qu'il se réjouit d'un fleuve qui fuit jusqu'au fond du panorama, et qui emporte l'œil au loin.

Il était dès lors facile de trouver le point d'où Vienne s'offrirait au gré de M. de la Nézière. C'était La Bâtie. Du moins, l'avions-nous cru. Car, une fois arrivés sur le plateau, si bien le panorama apparut avec l'ampleur, la grâce et l'équilibre que nous connaissons, il n'avait pas les qualités voulues par le peintre.

C'est alors que le souvenir de la lithographie que Rey fit en 1829, conduisit M. de la Nézière aux terrasses de la maison Tournier-Barjon.

Vous vous souvenez de cette lithographie, que beaucoup d'entre vous possèdent, et que la carte-postale a reproduite : elle représente au premier plan un groupe disposé sur une terrasse, au sommet des rochers qui dominent la place St-Sévère. Elle vous a été projetée au cours de l'assemblée générale de 1929, quand nous avons célébré notre premier jubilé, celui de nos vingt-cinq ans.

De cette terrasse, tout Vienne s'aperçoit : depuis l'église Saint-Martin, et le vieux pont, jusqu'aux pentes de Ste-Colombe. La rue Marchande s'ouvre devant nous et s'éloigne. La grand'rue et le quai naissent sur la place du Jeu de Paume, et s'écartent en fuyant avec le Rhône. M. de la Nézière n'hésita plus ; c'est de là que Vienne se dispose le mieux pour l'établissement d'un panorama. C'est aussi là la vue que les viennois eux-mêmes contemplent, jusqu'à présent, le moins souvent, et qui, même pour eux, aura l'attrait d'une presque nouveauté.

M. de la Nézière a pris ses croquis. Puis, nous avons fait établir une vue photographique de ce panorama. Il s'est alors produit ce que les amateurs photographes connaissent bien : le cliché ne donne pas les lointains, ou les abaisse ; l'objectif ne voit pas comme notre œil. En outre il ne met pas les monuments in-

téressants en vigueur au-dessus des autres. Il a donc fallu améliorer ce panorama photographique. C'est notre administrateur M. Cottaz qui s'est chargé de ce soin. Par lui les collines fuyantes ont été ramenées sur l'épreuve, le Rhône s'est étalé jusqu'au bout, le temple d'Auguste a montré sa colonnade au-dessus des toits, St-André et St-Maurice se sont davantage affirmés, et la Pyramide a montré la blancheur de son aiguille.

C'est muni de ces documents que M. de la Nézière a pu tout préparer pour que son travail se fasse au mieux possible, si bien que dans le pavillon du Dauphiné de l'exposition internationale, Vienne figurera avec un éclat qu'elle n'a pas encore connu.

Il faut remercier pour cette réussite le Comité dit du Centre régional XII, qui a appelé à prendre part à ses délibérations actives, des viennois qui ont pu apporter des suggestions et soutenir leur ville : MM. François Vaganay, notre administrateur, Colin, Joseph Silvestre, et votre Président, désigné au titre du tourisme. La Chambre de Commerce de Vienne, par sa participation du tiers aux dépenses nécessaires, avait donné le meilleur atout pour la réussite.

Ce n'est pas tout : l'année 1937 a vu s'ouvrir à Paris la Maison du Dauphiné sur laquelle nos efforts se tendaient depuis longtemps. Un rez-de-chaussée, dans l'immeuble du Grand Hôtel, à Paris, en face de l'Opéra, arrêtera désormais les passants, et les renseignera. Notre Société n'aura pas à coopérer aux frais de l'installation, qui est faite par les soins de l'Union des Syndicats d'initiative du Dauphiné ; mais nous aurons à tenir la Maison munis de toute la propagande nécessaire.

Nous la ferons à l'aide du nouveau dépliant que nous venons d'éditer. Nous avons pu en faire figurer des épreuves à la Foire de Vienne, dans le stand assez vaste qui avait été organisé par nous, en collaboration avec le Photo-Club, et le groupe d'Espérance de Vienne.

Depuis, nous avons pu envoyer de divers côtés le dépliant. Pour que vous le connaissiez davantage, nous en avons mis à la porte de cette salle. Vous y verrez le but poursuivi. M. Cottaz, notre administrateur, a pris, à l'élaboration de ce dépliant, une part précieuse : c'est à lui qu'est dû l'essai de reconstitution de Vienne romaine; c'est lui qui a fait le dessin qui a permis de donner une vue du théâtre romain, un peu plus reconstitué qu'il n'est en réalité, et permettant de se rendre compte de ce qu'il est permis d'entrevoir. C'est aussi à M. Cottaz qu'est due la mise au net de l'itinéraire de Vienne, destiné à faciliter la visite de la ville.

Dans la Maison du Dauphiné, le nouveau dépliant sera distri-

hué par un personnel choisi, et tous les renseignements seront donnés pour que Vienne trouve là un centre de propagande très spécialement efficace.

Nous avons continué à envoyer notre dépliant aux points qui nous sont apparus, par l'expérience de M. Perroncel notamment, comme des réservoirs de touristes, c'est-à-dire en Angleterre et en Belgique, et aux Pays-Bas. Il faut obséder certains points, d'une invitation à venir voir, et les indications que l'un des nôtres a bien voulu recueillir au Centre de Tourisme à Paris, ont montré que c'est bien cela qu'il faut faire.

Nous utilisons d'autant mieux notre nouveau dépliant qu'il a reçu les éloges d'un journal corporatif, *l'Hôtellerie* dans son n° du 2 décembre 1936. Ce journal qui se plaignait des tracts insuffisants que les Syndicats d'Initiative adressent parfois, a donné à votre dépliant les éloges que voici :

« UN SYNDICAT AVISÉ — *Celui des Amis de Vienne (Isère) !*

*Nous avons, dans un récent éditorial, présenté quelques observations au sujet de « quelques formes matérielles de notre propagande ».*

*Il convient, à cette occasion, de signaler l'intéressante réalisation due à la « Société des Amis de Vienne » (Isère).*

*Cet actif groupement vient d'éditer un dépliant des mieux conçus sur la vieille et intéressante cité où il a son siège.*

*A ce dépliant se trouve jointe la feuille éditée chaque année par l'« Union des Syndicats d'initiative » qui contient les renseignements les plus précis.*

*Il est à noter que ces renseignements peuvent être échangés et qu'ainsi le dépliant en couleurs édité par la Société des Amis de Vienne a une annexe qui est toujours à jour.*

*Nous présentons à M. Maurice Faure, président de ce groupement, tous nos bien sincères compliments ».*

Ce côté d'attraction auquel nous avons apporté tant d'efforts ne peut pas faire oublier qu'il faut que la ville soigne ses monuments pour en faire des aimants puissants sur le touriste.

A ce sujet, de favorables nouvelles sont connues de vous.

Parmi les nouvelles qui sont particulièrement réjouissantes, il en est quelques-unes qui doivent nous retenir ce soir.

Le théâtre romain, qui s'inscrit dans les annales de notre Société, comme une de ses initiatives, et qui a reçu la sanction du succès, a vu entrer les travaux de restauration dans une ère de réalisation longtemps souhaitée. L'enlèvement des maisons qui permettra un dégagement si complet, donnera à l'œuvre entreprise son total achèvement. Il faut se réjouir pour Vienne du

renom qui va en résulter pour elle, comme il faut se réjouir de la volonté qu'ont apportée à la réussite du projet les Administrations viennoises.

Le cloître de l'abbaye de St-André-le-Bas, lui aussi, va connaître le retour à la vie. Il est intéressant à son sujet de jeter un regard en arrière. Dès le premier jour de sa fondation, notre Société s'était intéressée à ce cloître, et, dans son allocution inaugurale, Jules Ronjat, en indiquant ce qu'il avait récemment appris sur certains monuments, et qu'il convenait de « révéler » aussi aux Viennois, nommait le cloître de St-André-le-Bas. Cette allocution avait lieu le 17 février 1904, et, — il est amusant de le constater —, elle fut faite dans les locaux du Cercle du Jeu de Paume, où siège aujourd'hui la Chambre de Commerce, par conséquent dans le cloître même de St-André.

Par la suite, le très fervent fouilleur que fut Paul Bresse, s'attaqua au cloître. C'est à lui qu'est due la découverte de la porte jusqu'alors murée, qui se trouve dans une dépendance de la sacristie de l'église. C'était autrefois la chapelle St-Jean-Baptiste. Cette porte, une fois mise au jour, a paru assez importante pour figurer dans le travail de Paul Bresse, résumé au volume du Congrès de la société d'archéologie de 1923. De la description donnée par M. Formigé, on peut extraire ceci : « Le tympan est monolithe. Une large bordure de feuilles et de fruits — peut-être de la vigne — l'encadre sur ses faces courbes et se termine au sommet par une figure à mi-corps, les ailes ouvertes, la tête ceinte d'une auréole et dont les bras devaient tendre une couronne. Dans le tympan même sont trois personnages assis sur des sièges à coussins, mais sans dossier et la tête auréolée. Au centre, la Vierge drapée avec les traces de l'Enfant-Jésus. A gauche, un personnage qui déroule un philactère sur lequel on lit *An[dré]as* (?). A droite un autre personnage, saint Jean ou saint Pierre (?). Ce seraient le patron de l'église et celui de la chapelle entourant la Vierge à laquelle Martin Berguse, d'après son épitaphe, dédiait aussi la chapelle. Tout cet ensemble était peint et conserve des traces de couleurs encore très fraîches. » (Tirage à part de la Société des Amis de Vienne, p. 71).

*Sont projetées sur l'écran la photographie du tympan de la porte, puis celles de la cour de la Chambre de Commerce, ancienne cour du cloître, de la lithographie d'Etienne Rey représentant la perspective du cloître vers 1829, de quelques colonnettes et chapiteaux du cloître, et, comparativement, de quelques chapiteaux du clocher de l'église.*

Un côté du cloître avait été enlevé, vraisemblablement quand le tout fut transformé en logements, ou qu'on voulut établir un escalier d'accès aux étages. Les colonnettes et deux inscriptions

avaient été transportées dans le jardin de la propriété de Puy St-Didier, appartenant aux Guillemaud. C'est là que Paul Bresse alla les obtenir, pour le compte de votre Société dont ils sont restés la propriété. Ils furent alors entreposés dans les locaux de la Chambre de Commerce, qui les a depuis abrités. Nous les avons fait classer Monuments historiques.

Par la suite, quand les travaux de restauration s'attaquèrent aux parties basses de l'église sur la place du Jeu de Paume, des restes furent trouvés : deux arceaux du IX<sup>e</sup> siècle, qui ont été soigneusement respectés, avec une colonnette qui, par certains côtés s'apparente à celles du cloître. (*Projection de la photographie*).

Il sera peut-être amusant, une fois encore, de faire rapidement le tour du monument, pour voir combien il a été l'objet de soins pieux.

*Sont projetées des photographies anciennes de St-André-le-Bas vu de la place du Jeu de Paume et de la rue de la Table ronde, qui font comparaison, dans l'esprit des spectateurs, avec les images actuelles. Quelques-unes de ces photographies ont été publiées antérieurement dans ce bulletin (n<sup>o</sup> 12, année 1916 ; n<sup>os</sup> 15 et 16, années 1919-1920 ; n<sup>o</sup> 17, année 1921).*

Ainsi, le travail qui va être entrepris sur le cloître sera le parachèvement de tout ce qui a été fait au cours des années 1920-1930. Peu à peu, par les soins de tous, tout un ensemble aura été remis en honneur. Continuons donc à espérer, et à nous réjouir.

Cette vision d'un monument qui renaît, fera contraste avec ce que va nous apprendre M. Claude Faure : *une année sombre à Vienne*. Pendant ces mois-là, la vie ne fut bonne, ni aux viennois, ni aux monuments de Vienne. St-Maurice en a conservé jusqu'à nos jours des traces que les hommes n'ont pas encore effacées.

Ce que nous savons moins, ce sont les plaintes des gens du temps. M. Claude Faure va nous l'apprendre. Ce n'est pas la première fois que notre Société l'entend. Déjà, le 29 janvier 1910, dans la grande salle de la Chambre de Commerce, il était venu nous parler sur « *la Ville de Vienne et ses historiens* ». Il y a donc vingt-sept ans. Jules Ronjat, qui devait présider, en fut empêché par la mort de son second enfant, et ce fut M. Duret, alors vice-président, qui accueillit le conférencier. Depuis, M. Claude Faure, après divers postes, est venu tout près de nous, régir les archives du département du Rhône. L'Académie de Lyon l'a appelé à elle. Il y prendra séance bientôt, en mars prochain. Le sujet du discours qu'écontera l'assemblée sera celui de ce soir.

Nous avons donc la primeur d'un discours académique. Notre société est favorisée aujourd'hui. De tout ce que M. Claude Faure a écrit, nous ne retenons que ce qui nous concerne spécialement : *l'Histoire de la réunion de Vienne à la France*, qui date de 1907, les *Mélanges d'histoire viennoise*, qui sont de 1911, et *l'Histoire du Collège de Vienne*, toute récente, et dont vous avez lu le compte rendu dans l'avant-dernier bulletin de la société.

Entre temps, il avait écrit *l'Histoire de la presqu'île du Cap vert et des origines de Dakar*, et vous ne vous étonnerez pas, si vous voulez bien vous rappeler que M. Claude Faure était alors archiviste du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française.

Nous le retrouvons donc tout à fait comme un des nôtres, et nous nous reportons par la pensée au 29 janvier 1910.

Beaucoup de vos auditeurs d'alors ne sont plus là, Monsieur ; mais ceux qui vous ont entendu, près du cloître de St-André-le-Bas, vous écouteront, dans cette salle de théâtre restauré depuis lors, avec le plaisir dont ils se souviennent, et qu'ils ont retrouvé bien souvent quand ils ont pu vous lire.

## CONFERENCE DE M. CLAUDE FAURE

M. Claude Faure, docteur ès-lettres, archiviste en chef du département du Rhône, a fait devant les auditeurs une très instructive conférence sur les tragiques événements de l'année 1562 qui coûtèrent tant à la ville de Vienne.

Le mois suivant, il a condensé cet ample sujet dans son discours de réception à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, prononcé dans la séance publique du 16 mars 1937.

Nous sommes heureux de reproduire le texte même de ce discours. M. Claude Faure y a joint un certain nombre de déclarations de pertes, pleines de détails fort curieux.

A l'Assemblée générale de la Société, la conférence a été illustrée de quelques plans et vues, projetées sur l'écran par les soins d'un groupe de dévoués membres du Photo-Club Viennois que M. le Président n'a pas manqué de remercier.

## ELECTIONS STATUTAIRES

Quatre administrateurs étaient soumis à la réélection : MM. BONNIER, BRESSE, GLEYZOLLE et JAILLET. Ils ont été réélus.

Trois administrateurs étaient à élire pour remplir les places libres ; ont été élus : MM. Paul GOURDANT, Baptiste JACQUIER et Gustave PAILLARET.

ANNEE 1937

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

L'Assemblée Générale a été tenue le lundi 2 Mars 1938, à 20 h. 30, au Théâtre municipal, sous la présidence de M. Maurice Faure.

S'étaient excusés de ne pouvoir y assister : Minc Charles Jaillet, MM. F. Bresse, Borne, Claret, Cottet, Coutavoz, Dijou, G. Faure, H. Faure, Dr L. Faure, Formigé, Hein, G. Jaillet, Linossier et Gagneux, Dr Morel, Pallez, H. Pellet, J.B. Seguin, P. Tremeau, R. Tremeau, P. Trompier.

Le rapport financier de l'année écoulée a été présenté par M. Jean Gleyzolle, trésorier.

### COMPTE RENDU FINANCIER 1937

Le nombre des sociétaires en 1937 a été : ordinaires, 430 ; perpétuels, 48 ; soit au total, 478.

#### DEPENSES

Frais de permanence et secrétariat .....	800 »
Frais de bureau, timbres de correspondance .....	698 80
Frais de timbres, ports et encaissements de cotisations .....	520 60
Frais de port des dépliantes .....	103 35
Facture Mayeux (publicité dans Chaix) .....	460 »
Location salle pour assemblée générale .....	120 »
Facture pour 500 circulaires .....	36 »
Facture Thoulouse (publicité sur route) .....	350 »

Facture pour 40.000 dépliant	5.120	»
Facture pour 9.000 dépliant	555	»
Facture Contable (film sur le Rhône)	1.000	»
Factures de photographies :		
à Didier	255	»
à Pirodon	16	»
à la Librairie Hachette	83	80
à S. I. (un cliché)	55	»
		409 80
Publicité dans l'Album de Luce de Marseille	200	»
Notre cotisation à la F.S.I.V.R.	480	»
Souscription à la Société de la Foire de Vienne	200	»
		<hr/>
Total des dépenses	11.053	55
		<hr/> <hr/>

RECETTES

Cotisations des sociétaires	4.475	»
Inscription de deux membres perpétuels	500	»
Subvention annuelle de la ville de Vienne	270	»
Subventions O.N.T. et T.C.F.	200	»
Vente de guides	4	»
Dons	50	»
Intérêts et revenus divers	832	90
		<hr/>
Total des recettes	6.331	90
		<hr/> <hr/>
Total des dépenses	11.053	55
Total des recettes	6.331	90
		<hr/>
Déficit de l'exercice	4.721	65
		<hr/> <hr/>

Avoir de la Société au 31 décembre 1937.

Compte courant banque (par suite du remboursement des bons de la Défense nationale)	12.427	75
Compte courant postal	1.498	05
Portefeuille titres au cours du 31 décembre	15.204	50
		<hr/>
Total de l'avoir	29.130	30
		<hr/> <hr/>

Avoir au 31 décembre 1936	34.086	30
Avoir au 31 décembre 1937	29.130	30
		<hr/>
Soit une diminution d'avoir de	4.956	»
		<hr/> <hr/>

L'assemblée a approuvé ces comptes à l'unanimité.

## ALLOCUTION DE M. MAURICE FAURE

La lecture de ce compte-rendu financier, où l'année 1937 se solde par un déficit de 4.721 fr. 65, serait une tristesse, si d'une part les dépenses faites devaient être improductives et si, d'autre part, nous devions conserver des fonds de réserve pour y trouver un maigre intérêt.

Bien au contraire, quand on reprend les articles de ce compte, nous voyons combien nos fonds ont été utilement employés pour accroître ce mouvement touristique qui a été, depuis toujours, le but de nos efforts et qui va prenant chaque année une si notable importance.

La grosse dépense est de 5.120 frs pour les 40.000 dépliantés que nous avons édités. Il vous en a été déjà parlé l'an passé, et vous connaissez ce dépliant, et vous savez combien il a été apprécié. Peut-être, vous a-t-il été donné de le voir souvent entre les mains de visiteurs attardés devant nos monuments. C'est une constatation heureuse ; ainsi, ce dépliant, après avoir amené ici un visiteur, le guidait encore à travers nos rues, suivant un itinéraire que nous nous sommes efforcés de faire complet et rapide. C'est assez souvent l'ennui des prospectus ou tracts édités sur une ville : ils disent bien au visiteur, ce qu'il doit voir, mais ils ne lui disent pas comment il pourra trouver les monuments et aller commodément de l'un à l'autre.

Nous avons voulu parer à cet inconvénient et notre dépliant appelle, décrit et guide. Nous y avons mis un plan, un peu enfantin d'aspect, mais qui doit suffire : et nous avons eu la satisfaction d'en trouver un tout pareil pour Vaison.

Nous n'avons pas cependant imité Vaison. Vaison nous a-t-il imités ? Ou bien, est-ce vrai une fois de plus que... les grands esprits se rencontrent ?

Ce dépliant a été largement répandu lors de l'Exposition de l'an dernier, et nous en avons envoyé en tous pays, jusqu'en Amérique du Sud, qui nous en demande chaque année, et au Danemark où un correspondant s'est montré particulièrement reconnaissant. Notre administrateur, M. Perroncel ne cesse de nous dire combien les touristes en demandent et en emportent, et quel messager sont ces petites feuilles.

Mais les 5.120 frs que nous avons dépensés ne reviendront pas directement dans notre caisse ; ils reviendront chez ceux de nos compatriotes qui trouvent profit à faire accueil aux touristes, et voilà pourquoi nous demandons une fois encore aux commerçants de ne pas oublier qu'il leur convient de faire un accueil

aimable et reconnaissant à la cotisation de 10 frs, que nous leur demandons chaque année.

Ce dépliant est, non seulement envoyé de Vienne, et distribué de tous côtés, mais nous le tenons en abondance à la Maison du Dauphiné à Paris.

Depuis longtemps déjà, l'Union des Syndicats d'Initiative du Dauphiné voulait créer à Paris une « Maison du Dauphiné », qui put renseigner les touristes et les diriger vers nous.

La réalisation s'est faite au dernier trimestre de 1937. Elle a été possible grâce aux soins qu'y a apportés M. Keller, président de la Chambre de Commerce de Grenoble et au concours qu'ont fourni les Chambres de Commerce des trois départements : Isère, Drôme et Hautes-Alpes.

La Chambre de Commerce de Vienne a pris dans les dépenses annuelles une part importante, et ce nous est un motif de lui exprimer une très vive reconnaissance.

Vous vous souvenez qu'à l'Exposition de Paris, au centre régional du Dauphiné, le grand diorama de Vienne, réalisé par M. de la Nézière, a montré à tous le pittoresque de notre ville, et l'attrait du fleuve.

Ce diorama, aujourd'hui démonté, n'est pas détruit, et nous aurons bientôt à fixer son sort.

Notre ville a vu deux murs se couvrir de peintures géantes invitant le touriste à s'arrêter. Pour celle qui est au coin du cours Brillier et du quai, nous avons été consultés sur sa composition. Peut-être, n'y a-t-il pas à en parler davantage, puisque le mur ne semble pas vouloir la garder bien longtemps encore.

La peinture mise à Bon-Accueil, sur le mur que notre Administrateur M. Abel Bonnier a laissé à la disposition de la Municipalité, semble plus tenace, et donne son appel en temps utile. Vous vous souvenez que nous avons du côté sud de la ville, à Auberives, fait mettre il y a quatre ou cinq ans des disques qui, eux aussi, invitaient le passager à la visite. Ainsi, de quelque côté que l'on arrive, le touriste est averti de ce qui l'attend.

Notre compte de dépenses contient encore une somme de 1.000 francs qui est le solde de la participation que nous avons prise pour le film parlant sur le Rhône, et où, — vous vous en souvenez, — Vienne avait une si belle place.

Enfin, nous venons de corriger les épreuves d'une publication qui, sans grever notre budget, sera tirée à dix mille exemplaires au moins, et nous permettra plus largement encore de répandre au loin le nom de Vienne.

Telle est l'utilisation des fonds que vos cotisations nous confient. Nous tâchons de les employer au mieux, pour qu'à la dé-

pense modérée correspondre la publicité la plus forte. Si nous avions plus de ressources, nous ferions plus facilement notre publicité. La ferions-nous meilleure, c'est possible, bien qu'il ne faille pas sous-estimer ce que nous arrivons à faire, — et qu'il ne faille pas non plus croire que la débauche de papier-réclame rende en proportion de la profusion.

Ce à quoi nous nous sommes de plus en plus attachés, c'est de rester fermement unis à la Fédération des Syndicats d'Initiative de la Vallée du Rhône, ou à l'Union du Dauphiné. C'est qu'en effet, le touriste nous viendra visiter d'autant plus qu'il aura à voir à côté de nous, Lyon et sa région, ou Grenoble et ses montagnes. Il faut que ce touriste, en traversant le pays Nord-Sud, ou bien Sud-Est, sache qu'il a ici un point de repos, et un motif de visite. Il ne peut s'agir pour nous de supprimer Lyon, ou Grenoble, mais au contraire, selon une ligne de conduite à laquelle nous avons toujours été fidèles, il faut utiliser, pour nous, l'attraction Lyon et Grenoble.

Il faut que le voyageur sache que Vienne est là, et qu'il ne doit pas brûler l'étape. Tout récemment, un petit fait, et c'est le dernier, nous a permis de faire signaler Vienne. Notre trésorier, M. Gleyzolle, nous a fait connaître que beaucoup d'automobilistes, venant de Lyon par Givors, ne savaient prendre la rue qui à Ste-Colombe les conduiraient au pont ; qu'ils ne s'apercevaient de leur erreur, qu'une fois arrivés devant le Château chinois, où ils découvraient la ville. Nous avons obtenu, avec la plus rapide obligeance, des Ponts-et-Chaussées de Lyon, qu'un panneau de présignalisation soit placé sur la R.N. pour mettre les voyageurs dans le droit chemin.

Il n'y a pas au compte-rendu financier, cette année-ci, la grosse note qu'il est d'usage de payer à notre imprimeur pour l'impression du bulletin. C'est qu'en effet, celui-ci ne paraîtra que dans les mois qui vont suivre.

Nous pensons qu'il vous intéressera. Il contiendra, notamment, une partie des mémoires d'un intendant militaire, Hippolyte Latrobe, qui exerçait ses fonctions à Vienne, en 1848. C'est son petit-fils, conseiller aujourd'hui à la Cour d'appel de Chambéry, qui nous a communiqué le texte, en nous autorisant à le reproduire. Les journées révolutionnaires eurent leur contre-coup à Vienne. L'intendant Latrobe l'explique longuement, et, il faut le dire, avec satisfaction. Il ne fut ni surpris, ni attristé des événements.

A distance, après quatre vingt dix ans écoulés, il importe peu d'être à l'unisson de ses opinions. Ce qui est plus utile, c'est de considérer les sentiments d'alors chez les uns et les autres ; les réjouis étaient dans l'an 1 du bonheur, et rien n'avait existé qui

mérita un regard, sinon de mépris, avant cette année-là ; les pessimistes se voyaient à leur tour dans l'an I de l'ère catastrophique, et cherchaient où pourraient se réfugier leurs biens et leur liberté. D'autres, attristés, pensifs et calmes, voyaient l'inutilité de tant d'incertitude et des souffrances qui s'ensuivaient, tentaient d'y porter remède, et attendaient, résolus dans leur espoir.

Peut-être, penserez-vous que ce sont ces derniers qui ont eu raison ? Ils réfléchissaient aux malheurs des temps, en se disant d'abord, qui si violents qu'ils fussent, rien ne les empêcherait de disparaître demain, puis, qu'ils étaient le lot de l'homme, qu'il convenait de se résigner au passage de la bourrasque, et de continuer à espérer dans le retour de la sérénité ; qu'il était sage de la préparer, avec confiance et humilité, que, dans le moment où tout semblait craquer, il fallait continuer à être « le roseau pensant ». Peut-être se redisaient-ils : « Quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue. Toute notre dignité consiste dans la pensée. Travaillons donc à bien penser ».

De telle sorte que la lecture de Pascal, une fois encore, laissait la fermeté, le courage et l'espoir, au milieu de ce qui paraissait s'en aller en ruines.

Vous trouverez dans ce bulletin le récit d'une autre année sombre pour Vienne : celle dont M. Claude Faure a fait l'objet de sa conférence de l'an dernier et de son discours de réception à l'Académie de Lyon. Notre ville et nos monuments ont connu des heures qui furent celles de l'angoisse. Non seulement de l'angoisse pour ce qui se passera demain, et au loin, mais de l'angoisse toute proche, de l'angoisse qu'on trouve à sa porte, en sortant, et même de celle qui s'installe au foyer, qui fait là une occupation continue. Souvenez-vous de ce curé d'une paroisse de Vienne, chassé de son lit par l'un des soldats qui occupaient la ville, et réduit au sol de son habitation pour y dormir.

Vous pourrez lire encore, dans le Bulletin, la chronique où se trouvent relatés des événements qui se perdent vite dans la succession des jours, et dont le souvenir est si émouvant à retrouver, quand on relit la collection de nos publications.

Les événements de l'année qui ont particulièrement intéressé notre société sont notre sortie à Vaison-la-Romaine, et le congrès annuel que la Société Rhodania a tenu dans notre ville.

Nous avons souvent entendu parler de Vaison. Celui qui en a été, en quelque sorte, le Christophe Colomb, l'abbé Sautel, était venu nous en parler ici même, il y a quelques années. Nous portions une certaine envie à Vaison, pour l'ampleur de ses fouilles, et pour les générosités qui s'y déversaient.

La journée nous a réunis très nombreux : la distance ne fut pas un obstacle ; le soleil et la température nous furent, selon l'usage, favorables au plus haut point ; l'omelette aux truffes du Ventoux nous parut délectable ; l'accueil des Amis de Vaison et du sénateur-maire furent d'un empressement, non annoncé au programme, et dont l'imprévu réjouit, et la cordialité charma.

Il se produisit une fois encore le phénomène habituel. Quelques-uns de nos sociétaires étaient déjà allés à Vaison, et ils avaient hésité à revenir voir ce qu'ils connaissaient ou ce qu'ils croyaient connaître.

Car, voir avec un guide, — et quand ce guide est l'abbé Sautel ! — c'est découvrir ce que l'on avait pas vu, et qu'il y a une manière de regarder sans voir.

Agréable, instructive, et sans fatigue, la sortie de Vaison a été une occasion réitérée, pour les Amis de Vienne, d'être meilleurs amis, et d'aimer davantage leur groupement.

Quant au Congrès de Rhodania, il a contribué à attirer à nouveau sur notre ville, l'attention de l'élite du bassin du Rhône, et il nous a permis de remettre à notre vice-président, M. Vassy, un témoignage tangible de notre joyeuse satisfaction, pour la décoration qu'il venait de recevoir.

Ces jours-ci, notre Vice-Président, M. Bresse, l'un de nos fondateurs, a vu s'accroître dans l'ordre de la Légion d'honneur, le rang qu'il y occupe depuis si longtemps à des titres multiples. Nous regrettons de n'avoir pu officiellement lui offrir nos sentiments, et la société des Amis de Vienne est heureuse ce soir, en cette assemblée générale, de lui exprimer ses sentiments persistants de gratitude : car il est de ceux qui, il y a trente-quatre ans, lui ont permis de naître et dont les bons conseils ne lui ont jamais manqué.

Pour parler encore des distinctions qui ont honoré les nôtres, il faut indiquer l'élection de notre administrateur, M. Pierre Frécon, comme membre de l'Académie delphinale, et, ce qui est particulier, c'est que l'Académie l'a souhaité comme l'un des siens, sans qu'il y ait lui-même songé.

Si maintenant, passant des hommes aux monuments, nous considérons ce qu'il advient de ceux-ci, vraiment c'est du prodige.

St-Maurice, sur la façade duquel tant de gémissements ont passé depuis 1869, — ce qui fait près de 70 ans, — après le détestable incendie, St-Maurice est aujourd'hui ceinturée de planches, un échafaudage s'élève, rapide et aérien, et la défenestration, — c'est le mot, — de ses tours, privées d'yeux et de lumière, va s'opérer.

Nous avons jadis, — avec quelle persévérance, et quelle peine,

et quelle joie. — quêté franc à franc, — on dit à Vienne « à châ sou » — vers 1913, des fonds qui devaient permettre la réouverture de la grande baie et la pose des verrières, coopérer à la réfection de la galerie haute et d'une partie de celle du premier étage, faire abattre le mur du côté sud, et révéler tout de flanc de la nef romane, de la sacristie et du chœur.

Nous avons souhaité, avec tout Vienne, — et de quel cœur, et, comme disent les communiqués ministériels, mais cette fois-ci, c'est sincère, unanimes, — la remise en honneur de ce haut de façade que le baron des Adrets lui-même n'avait pas pu mettre en si piteux état.

Il ne faut jamais cesser d'espérer. Il faut aimer le monument à perpétuité, le regarder sans arrêt, le rétablir en sa beauté par le rêve et par le désir, par l'effort petit ou grand, raillé ou loué, devant les indignés ou devant les sceptiques. Un jour viendra...

Le jour est venu. Certes, il est encore des souhaits à faire. Quand St-Maurice aura réouvert à la lumière ses yeux, maçonnés, il faudra souhaiter qu'il retrouve sa tête troncquée, qu'il perde l'éteignoir de ses toits, et que les échanguettes de 1869 reprennent leur côté si pittoresque et si particulier.

Au passage, sur le quai, les touristes découvrent d'un coup le monument massif sur son parvis ; il est peu d'églises qui aient la majesté d'un tel accueil. Mais la dégradation des étages attristent le passager. Que dira-t-il demain, quand l'ordonnance sera rétablie, et que l'ancienne jeunesse, s'il faut oser dire, reflleurira sur la mollesse dorée.

Louons donc les autorités qui ont amené le prodige : Paris qui a pensé que la beauté de ce monument ressortissait du patrimoine national, et Vienne qui a pu, enfin, convaincre Paris.

Et si ce n'était que St-Maurice ! Mais déjà la poussière des démolitions couvre le cloître de St-André-le-Bas, et ce semestre ne doit pas s'achever sans que revienne au jour ce que les années d'il y a cent ans englobèrent de constructions, sans trop les détruire heureusement. Vous le savez, par les explications de l'an dernier, les recherches si passionnées de M. Paul Bresse avaient retrouvé autrefois un bonne partie des éléments de ce cloître, dispersés au jardin du Puy St-Didier, dans la propriété Guillemaud. Il sut manœuvrer de telle manière, que tout cela nous fut donné. Vous pensez avec quelle satisfaction, nous le verrons remis en place, et verrons atteint enfin, le but recherché de toujours.

Quant au théâtre romain, les journaux reculeraient devant la multiplicité des communications qui leur sont faites, s'ils n'avaient plus forte la joie de les accueillir. D'ailleurs, vous êtes allé voir les travaux du théâtre ; il faut aller les voir presque

chaque semaine. Sous les déblais enlevés, apparaissent des dalles, encore en place, des fossés où descendait le rideau ; toutes ces découvertes qui enchantent les spécialistes et achèvent de faire connaître plus nettement l'une ou l'autre question. Mais ce qui séduit le public dont nous sommes, c'est l'ampleur de la conque où reposent les gradins, c'est l'étendue de l'orchestre, c'est aussi ce que l'imagination nous représente de ce qui existait, et encore de ce qui pourrait être rétabli.

Comment ne pas être frémissant de joie à voir le développement qu'a pris notre acquisition de 1922, et comment se réaliser aujourd'hui, sous les efforts combinés de la Ville et des Monuments historiques, les éventualités qui vous avaient été annoncées pour obtenir notre approbation à l'assemblée générale du 2 avril 1922, où vous avez autorisé l'achat du terrain.

Et pour couronner le tout, vous savez quel visiteur sera à Vienne le 29 juillet. Ce jour-là, les yeux de la France seront sur nous, et plus loin encore, d'autres yeux apprendront à lire le nom de notre ville, et à penser qu'elle vaut d'être regardée avec soin, puisque le chef de l'Etat français y sera lui-même venu.

Baissons les paupières sur cet éblouissement, et préparons-nous à ce nouvel éclat.

La petite commune voisine de Ternay possède une église pittoresquement située, dont l'extérieur est fort curieux, un cloître, lui aussi engagé dans les maisons, et une vue sur la vallée et le fleuve, que rien n'a encore enlaidie. Un groupement s'y est formé pour mettre en valcur ces curiosités, et y attirer les voyageurs. Le Syndicat d'Initiative de Ternay nous a demandé un concours que nous avons été très heureux de lui apporter.

L'Église de Ville-sous-Anjou, désaffectée depuis plusieurs années, et abandonnée, au cours un grave danger, celui d'être emportée pièce à pièce, par des brocanteurs. Alertée par nos soins, la société « la Sauvegarde de l'Art français » (1) a pu intervenir pour empêcher cet incroyable dommage, et elle a intéressé à ce monument une américaine, Mme Luise R. Sergent de Boston, qui a donné 7.000 frs, et M. Philippe Rémy, qui a fait un don de 1.000 francs.

(1) La *Sauvegarde* avait demandé à M. Émile Mâle d'écrire l'article suivant :

#### EGLISE DE VILLE-SOUS-ANJOU

*Il y a à Ville-Sous-Anjou, dans le département de l'Isère, une église abandonnée, dont la façade est décorée d'une grande fenêtre du XV<sup>e</sup> siècle, d'un goût charmant. Cette fenêtre a été conçue comme un portail : des figures d'anges se superposent dans ses voussures, et deux statues, aujourd'hui détruites, s'abritaient jadis sous deux dais sculptés qui, eux, sont restés sur place. Les meneaux flamboyants de la fenêtre sont intacts et on y découvre un détail émouvant : le Christ a été crucifié sur un de ces meneaux, et il semble qu'il soit mort pour les chrétiens ensevelis dans le petit cimetière*

Une partie de la somme a été affectée à des restaurations de la façade. Nous avions, avec notre administrateur, M. Jacquier, tenté, il y a quelques années, de convaincre le Conseil municipal de Ville-sous-Anjou de ne pas abandonner son monument. Notre succès avait été mitigé. Un petit conseil, tenu avec les intéressés, à la sous-préfecture de Vienne, avec M. Mascle, — c'est donc déjà ancien, — avait laissé sceptiques nos interlocuteurs.

Du moins, le malheur avait-il été éloigné. Aujourd'hui, avec l'intervention efficace et personnelle de notre sociétaire M. de Varax, maire de sa commune, sous la direction de M. Jacquier, la petite église sera sauvegardée, autant qu'il a été possible : ses murs et son clocher continueront au milieu du cimetière la garde qu'ils montent depuis si longtemps.

Cette église a mérité d'être le sujet d'un dessin dans l'ouvrage de M. J. Drevet sur « Vienne la Belle », et par conséquent, de figurer à côté des monuments de notre ville. Le recueil de planches dont le succès a été grand est un événement de l'année 1937.

Vous savez que le texte liminaire est de M. l'abbé Chagny. Nous y avons retrouvé la langue claire et poétique de celui que vous allez entendre dans un instant.

C'est d'ailleurs l'apparition de cet ouvrage qui nous a guidés dans le choix du conférencier d'aujourd'hui. Puisqu'il avait jugé bon d'écrire sur Vienne-la-Belle, et de noter le rôle bienfaisant de notre société, nous avons pensé qu'il consentirait à parler à ses fils. Faut-il vous dire l'accueil immédiat et si ample que no-

*qui précède l'église. Des anges l'entourent, cachés sous leurs ailes, et il est probable que les deux statues placées autrefois sous les dais représentaient la Vierge et saint Jean debout des deux côtés de la Croix. Le donateur, cependant, ne s'est pas oublié : deux anges debout sur les deux dais portent les armes des Roussillon-Anjou, qui embellirent au XV<sup>e</sup> siècle la petite église.*

*Il suffit d'avoir étudié avec un peu d'attention les portails de la Cathédrale de Vienne pour pouvoir affirmer que le sculpteur de Ville-sous-Anjou y avait travaillé sous la direction des maîtres. Car il n'était qu'un élève, et ses anges, malgré tout leur charme, n'ont pas l'exquise finesse de leurs modèles. Les anges du portail septentrional de la façade de Vienne sont de gracieux chefs-d'œuvre ; enveloppés de leurs grandes ailes, ils ressemblent à des hirondelles arrachées de leurs nids. Le sculpteur de Ville-sous-Anjou a conservé cet aspect d'oiseaux d'un autre ciel.*

*Quant au Christ crucifié sur un mencau, il n'est pas unique. Si on ne le rencontre pas à Vienne, on le voit à Soissons. Il est à la plus haute fenêtre du clocher septentrional de St-Jean-des-Vignes, d'où il semble planer sur la ville.*

*La petite église de Ville-sous-Anjou, désarmée, sans défense, a failli être dépourvue, comme tant d'autres, des statuettes, qui lui donnent une âme. « La Sauvegarde » a écarté momentanément le danger, mais il n'est peut être pas mauvais d'attirer sur elle l'attention. Cette œuvre belle et touchante doit demeurer intacte. Sa place n'est pas dans une collection américaine. Que signifierait sous une vitrine, je le demande, ces anges qui ne pleureraient plus la mort du Christ, et ce Christ qui ne donnerait plus son sang pour les générations ensevelies à ses pieds ?*

Emile MÂLE.

tre requête a reçu de lui ? Déjà, guidés par lui à Brou, Chazay, Péronges et Ambronay, nous allons ce soir pénétrer avec lui dans la Cathédrale, œuvre du peuple de France.

Il y a là une phrase que nous avons souvent entendu répéter. Nous allons voir que ce n'est pas seulement un agréable motif littéraire et nous allons trouver pour tous un motif d'aimer et de respecter nos cathédrales. La Société des Amis de Vienne est en plein dans son rôle en complétant ce soir son instruction par la leçon de M. l'abbé Chagny.

## CONFERENCE DE M. ANDRE CHAGNY

### LA CATHÉDRALE, ŒUVRE DU PEUPLE DE FRANCE

C'est par la verte apostrophe de Michelet à l'adresse des « hommes grossiers » qui ne comprennent pas tout ce qui se dégage des belles cathédrales françaises, que M. l'abbé Chagny ouvrit une de ses plus profondes, de ses plus émouvantes et de ses plus prestigieuses causeries.

Elle avait trait à la « cathédrale œuvre du peuple de France » et durant une heure qui parut fugitive, le distingué conférencier captiva son auditoire par l'exposé magistral de son merveilleux sujet.

Aux temples grecs, Acropole, Parthénon, élevés à des dieux païens (et que ne fréquentaient que l'élite), aux Pyramides ou tombeaux des Pharaons, construits à longueur de siècles par des armées d'esclaves, M. l'abbé Chagny opposa la floraison des quarante cathédrales qui, en quatre-vingt-dix ans chevauchant sur le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècles, jaillirent dans l'enthousiasme populaire et avec le concours indéfectible de toutes les classes sociales.

De Philippe-Auguste à Saint Louis on vit l'admirable élan d'un peuple français, désireux de jalonner notre sol national de ces hautes et imposantes maisons de prière où le pauvre (contrairement aux temps païens) se sentait chez lui.

Chacun rivalisait de zèle et s'appuyant sur les irréfutables documents de l'époque, M. l'abbé Chagny narra ces scènes édifiantes où, côte à côte, plébéiens, bourgeois, aristocrates se disputaient l'honneur de s'atteler à ces charrois de pierre, amenés des carrières à pied d'œuvre et cela au prix des plus rudes efforts.

Travailleurs volontaires, les ouvriers venus de diverses provinces ne demandaient pas autre chose que le gîte et le pain quotidien. Seuls, recevaient des salaires les artisans de toutes corporations qui édifiaient et sculptaient l'édifice. En retour, ces mêmes corporations dotaient les cathédrales de vitraux à la gloire de leurs métiers.

Faisant justice de l'erreur commise par Victor-Hugo et reprise par Viollet-Leduc, prétendant que les sculpteurs étaient généralement des « esprits forts » cherchant à railler la religion, M. l'abbé Chagny montra par la projection de splendides clichés, quelle flamme pieuse animait au contraire les artistes incomparables et anonymes qui sculptèrent ces « Christs », ces « Vierges », ces « Saints » admirables.

Ils ont « spiritualisé la matière » en lui infusant la foi qui les animait.

Grâce à l'amabilité du Photo-Club Viennois qui assura avec une absolue perfection le défilé des clichés, on put admirer Chartres, (la reine des Cathédrales). Rouen, Reims la Martyre, Laon, Amiens, Bourges, Soissons, Beauvais la géante, Notre-Dame de Paris, etc...

Ce défilé prestigieux était commenté d'une façon tour à tour grave et étincelante, par M. l'abbé Chagny, qui, avec prodigalité, jetait à brassée sa fine culture, sa délicate poésie et l'enthousiasme communicatif de son âme catholique et profondément française.

« Ce miracle du grand moyen-âge ! unique dans l'histoire du monde » a été rendu possible par la collaboration étroite et confiante du roi, de l'autorité spirituelle et de ce bon peuple de France, capable du plus noble des enthousiasmes lorsqu'il recouvre la santé morale. N'est-il pas la preuve indéniable que l'union de toutes les classes est possible dans notre beau pays ?

Que d'épisodes délicieux... Que de profonds enseignements... Que d'espoirs ont été cueillis au cours de cette exquise soirée qui, débutant par un hommage de Michelet, se termina sur l'admiration que Châteaubriand exprima si magnifiquement devant ces monuments nationaux et populaires où dans la plus modeste pierre se retrouve toujours intacte « l'âme du peuple de France ».

(d'après « Le Nouvelliste »).

## ELECTIONS STATUTAIRES

Ont été réélus membres du Conseil d'administration :

MM. BROUSSE, DE FRÉCON, MICHALON, SILVESTRE et VASSY.

UN EPISODE DES GUERRES DE RELIGION

---

## VIENNE-EN-DAUPHINÉ

PENDANT L'ANNEE 1562

---

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES, (\*)

M. le professeur Mariéjol, à la place de qui vous m'avez fait l'honneur de m'appeler et que je regrette d'avoir peu connu personnellement, a consacré une grande partie de son existence à étudier l'histoire du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècles.

C'est à lui qu'Ernest Lavisse confia la mission d'exposer, dans l'*Histoire de France*, les événements survenus depuis la mort d'Henri II jusqu'à celle de Louis XIII, de 1559 à 1643. M. Mariéjol porta ensuite son attention sur deux dames illustres de ce temps : Catherine de Médicis et Marguerite de Valois : de l'une et de l'autre, de la mère et de la fille, il a, en deux beaux livres, donné la biographie. Il vous réserva la primeur de plus d'un chapitre de ces ouvrages.

Il prononça, dans la séance du 23 avril 1918, son discours de réception intitulé : « Un exemple de la vitalité française : la France après les guerres de religion. » Il y trace un tableau

(\*) Discours de réception à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, prononcé dans la séance publique du 16 mars 1937.

magistral de notre pays à la fin de ces guerres de religion, « les plus longues, les plus ardentes, les plus meurtrières de nos guerres civiles, » — beaucoup moins terribles toutefois que la guerre étrangère soutenue par la France au moment où M. Mariéjol exposait le relèvement rapide de notre patrie sous le règne d'Henri IV et les motifs d'espérer que lui inspirait notre histoire.

Il me semble que c'est une manière de rendre hommage à la mémoire de mon éminent prédécesseur que de prendre le sujet de mon discours dans une période dont il s'est tant occupé. Permettez-moi donc de vous conduire dans une antique petite ville du royaume de Catherine de Médicis, à Vienne-en-Dauphiné, et de vous narrer ce qui s'y passa pendant l'année 1562.

\*  
\*\*

Vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, Vienne était une petite ville, enfermée dans une enceinte de remparts, appuyés sur deux châteaux forts : au Nord, la Bâtie, qui appartenait à l'archevêque, à l'Est, Pipet, propriété des chanoines de l'église cathédrale Saint-Maurice. Un pont sur le Rhône, le vieux pont bâti par les Romains, maintes fois réparé et consolidé, donnait à cette ville une réelle importance stratégique.

Pendant plus de quatre siècles, Vienne avait été gouvernée par son archevêque. Le 21 septembre 1450, l'archevêque Jean de Poitiers avait fait hommage de la ville et du comté de Vienne au dauphin Louis, le futur roi Louis XI. Depuis cette date, Vienne faisait partie du royaume de France. L'autorité royale y était représentée par un vibailli, assisté par un lieutenant.

Cependant l'archevêque, outre son pouvoir religieux, conservait des droits de juridiction : il y avait à Vienne deux juges, le juge royal et le juge archiépiscopal.

Depuis le xiii<sup>e</sup> siècle, un article de la charte de franchises autorisait les habitants à choisir chaque année parmi eux huit consuls : ils étaient chargés de défendre les libertés de

la ville, de gérer les finances municipales, de surveiller les travaux de fortification et de voirie (1).

Les consuls étaient assistés par les pennonniers, au nombre de dix-neuf ; chefs subalternes qui, en certaines circonstances, groupaient, sous leur bannière ou pennon, les habitants de leur quartier.

*Civitas sancta* : c'était la devise que la ville de Vienne inscrivait sous ses armoiries. Elle pouvait, à juste titre, se dire « cité sainte », puisque le christianisme y avait pénétré dès le n<sup>e</sup> siècle ; son archevêque s'intitulait primate des primats des Gaules ; les chanoines, les prêtres et les moines y étaient nombreux. Dans cette ville, dont la population ne devait pas dépasser 5.000 habitants, on comptait deux abbayes d'hommes, Saint-André et Saint-Pierre, une abbaye de femmes, Saint-André-les-Nonnains, un couvent de Dominicains, un couvent de Carmes, une commanderie de l'Ordre de Saint-Antoine de Viennois, huit églises paroissiales. De tous ces édifices religieux, le plus vaste et le plus beau était la cathédrale Saint-Maurice ; la grande façade, récemment achevée, offrait un magnifique spectacle lorsque ses trois portails, peuplés d'une multitude de statues, étaient dorés par les rayons du soleil couchant.

\*  
\*\*

Les idées nouvelles s'étaient pourtant glissées dans cette ville sainte. Un des principaux personnages de la cité, le juge royal, Jacques Gabet, était au nombre de leurs partisans.

Au mois de mars 1561 un incident grave était survenu. Le bruit en parvint à Lyon et Jean Guéraud le mentionna dans sa *Chronique* : « Le jeudi au soir 20<sup>e</sup> jour de mars, à Vienne, certains gens, malheureux hérétiques et diaboliques et conduits par le malin esprit, après la minuit, mirent

(1) Les registres de délibérations consulaires, conservés aux Archives de Vienne au nombre de plus de 200 et dont le plus ancien remonte à l'année 1386, constituent la source la plus importante pour l'histoire de cette ville. La présente étude est surtout faite d'après le « Registre des affaires de la cité de Vienne » de 1562, coté BB. 35, 349 feuillets.

l'image saint Maurice par pièces, qui estoit au portail de l'église cathédrale, richement décorée et dorée ; après la gectèrent au Rosuc, avec d'autres images qui estoient aud. portail ; autant en firent-ils de aucuns crucifix et de l'ima-ge saint Antoine... » (2).

Le même chroniqueur a fait mention du châtement infligé aux coupables : « Le vendredy 2<sup>e</sup> jour de may 1561, furent exécutés à Vienne trois huguenots qui, le 20<sup>e</sup> de mars dernier, avoient abattu ymages et crucifix... dont deux, assavoir un laincturier et un velutier, furent décapités et mis en quatre quartiers et un autre pendu et estranglé... » (3).

En janvier 1562, les consuls de Vienne signalent au vi-bailli que des ministres prêchent « à la manière de Genève » dans la maison du juge Gabet. De leur côté, les réformés se plaignent d'être insultés par les catholiques lorsqu'ils vont au prêche chez Gabet et qu'ils en reviennent. Le vibailli invite les pennonniers à défendre « à tous ceulx de leur pennon, tant hommes que femmes, de ne se injurier l'ung l'autre pour le faict de la religion ».

Au mois de mars, les chanoines ferment les portes de leur cloître, car ils ont entendu dire par plusieurs personnes que les ministres veulent venir prêcher dans la cathédrale Saint-Maurice.

Le mardi 28 avril, les consuls prennent connaissance d'une « criée et prohibition sur le faict de la religion », décident qu'elle sera publiée, à son de trompe, aux carrefours de la ville, lue au prône des messes paroissiales et qu'elle sera « étroitement observée ».

Lorsque les consuls prenaient cette décision, ils ignoraient certainement le grave événement arrivé la veille à Valence : le meurtre par les réformés de La Motte-Gondrin, lieutenant général en Dauphiné. Mais le 29 avril d'inquiétantes nouvelles leur étaient parvenues, nouvelles que le registre de délibérations résume en ces termes : « ceulx qui se sont

(2) *La Chronique lyonnaise de Jean Guérold*, publiée par Jean Tournier, p. 132, n<sup>o</sup> 254.

(3) *Ibid.*, p. 138, n<sup>o</sup> 267.

saysis et emparés de Vallance se sont presautement saysis et emparés de la ville et chasteau de Tournon, ensemble de la ville de Romans,..... on craint qu'ilz ne fassent le semblable en ceste ville. » Les consuls décident d'acheter de la poudre et des boulets ; d'envoyer dans diverses directions des messagers pour savoir ce qui se passe.

Le jeudi 30 avril, l'homme envoyé vers Lyon revient, « lequel a rapporté que du jourdh'uy on s'est saysi de toutes les portes de Lyon, esglizes, mayson de ville et tous aultres lieux ormis Saint Jehan et la porte Saint George et que l'on capitule avec lesditz sieurs de Saint Jehan de se rendre par composition, tellement qu'ils se sont saysi de toute l'artillerie de Lyon et aultres armes qu'estoient tant en l'hostel de la ville que de l'arcenal, dedans les Cordeliers et la Rigaudière ».

Un autre messenger rapporte que la ville de Romans est occupée par un grand nombre de gens armés ; que des soldats, venus de Valence, sont arrivés à Saint-Vallier.

Ce même jour, les consuls reçurent une lettre qui les mit dans un grand embarras. Elle avait été écrite la veille, de Valence, et elle était signée : « Vostre melheur ami, Des Adrets ». Cette lettre n'est plus aux archives de Vienne. Nicolas Chorier, qui l'avait peut-être vue, rapporte dans son *Histoire de Dauphiné* que des Adrets mandait aux consuls de n'obéir qu'à lui et de se saisir de Laurent de Maugiron. Celui-ci, chargé par la reine-mère d'une mission auprès des gouverneurs de Lyon et du Dauphiné, et qui allait être nommé lieutenant de cette province en remplacement de La Motte-Gondrin, avait quitté Vienne ; il n'était donc pas possible de le faire prisonnier. Quant à obéir à des Adrets, le pouvait-on sans connaître quelle autorité il tenait du Roi ? Les consuls envoyèrent un homme à Valence pour s'en informer ; ils se déclarèrent prêts à obéir au Roi « et à ceulx qui auront pouvoyr de luy, en tout et partout, comme ses fidèles et humbles subjectz et vassaulx ».

Le 1<sup>er</sup> mai, les consuls demandent aux chanoines de Saint-Maurice de leur confier la garde du château de Pipet. Les chanoines acceptent. Le samedi 2 mai, de grand matin,

les consuls et plusieurs notables montent à Pipet ; un chanoine leur remet les clefs du château, dont le commandement est donné à deux des consuls. Les autres redescendent en ville et sont fort surpris de trouver la maison commune occupée par des soldats. Le baron des Adrets était entré dans Vienne, sans coup férir ; il attendait les consuls chez le juge Gabel.

Il leur exposa que le jeune roi et la reine, sa mère, avaient été faits prisonniers par des étrangers — c'est ainsi qu'il désignait les Guise — et que les réformés avaient pris les armes pour les délivrer ; que des troupes allaient traverser leur ville ; qu'elles ne feraient « mal ne desplaysir à personne, ni aux biens meubles, ni aux immeubles », mais qu'il serait pourtant bon d'avertir « les seigneurs des esglizes de retirer des temples leurs richesses d'or et d'argent et icelles remettre entre les mains desdits sieurs consuls sous double inventaire ». Les dépenses faites pour les soldats de passage seraient remboursées à la ville de Vienne par les Etats du Dauphiné.

Après avoir donné ses ordres, des Adrets partit pour Lyon. Les consuls firent aussitôt appeler les représentants du clergé. Ceux-ci refusèrent de se dessaisir des trésors de leurs églises ; ils demandèrent à ne pas loger de troupes et promirent de payer leur part de dépenses, soit pour la nourriture des soldats de passage, soit pour la garde de Pipet.

\*  
\*\*

Le dimanche 3 mai, une compagnie, forte d'environ 80 hommes, arrive à Vienne et y passe la nuit.

Le 4, des Viennois appartenant à la religion réformée envahissent en armes le couvent des Frères Prêcheurs ; ils relèguent les religieux dans quelques chambres et font prêcher leur ministre dans l'église.

Les jours suivants, nouveaux passages de troupes. Les Viennois voudraient bien que l'on se conformât à l'ancien usage de prendre pour lieux d'étapes Auberives et Saint-Symphorien-d'Ozon. Au contraire, des Adrets leur fait an-

noncer, le 10 mai, que 40 ou 50 enseignes séjourneront à Vienne ; le porteur de la lettre rappelle aux consuls « qu'il serait bon que messieurs les ecclésiastiques remissent leurs trésors dans la maison de céans pour obvier à quelque insulte, car est possible que entre telles compagnies il y en a de mal complexionnés ».

L'avis était utile, mais tardif. Le 11 mai, dès 7 heures du matin, des prêtres de Saint-Maurice et des religieux de Saint-Pierre accourent chez Pierre Putod, juge archiépiscopal, pour le prévenir que les soldats des capitaines Delaroché et Desgranges commencent à piller leurs églises. Les consuls s'y rendent en toute hâte et font transporter à la maison commune des calices, des châsses, des croix, des vêtements sacerdotaux, des documents d'archives. Le transfert se poursuit toute la journée du lendemain.

Ce jour-là, pendant que les consuls sont à Saint-Maurice, arrive un personnage se disant fourrier du seigneur de Montauban, colonel de quatre compagnies de gens de pied ; il demande le logement pour l'avant-garde, composée de 50 cavaliers ; on les répartit dans six des hôtelleries de la ville.

Le mercredi 13 mai, les quatre compagnies arrivent ; elles sont commandées par les capitaines Montauban, Saint-Jean, Condorcet et Cardet. Les soldats se jettent sur la cathédrale Saint-Maurice : les portes sont enfoncées, les vitraux cassés à coups d'arquebuse et de pistolet, les statues de pierre des portails brisées, les crucifix, les statues de bois, brûlés ; les coffres renfermant les archives sont ouverts et les documents, parchemins et papiers, sont livrés aux flammes. Certains montent sur les clochers pour arracher les lames de plomb dont ils sont couverts. Les mêmes scènes de dévastation se répètent dans d'autres églises : à Saint-André-le-Bas, à Saint-Pierre-entre-Juifs, à Saint-Martin.

« Vandalisme huguenot », c'est le titre que M. Mariéjol a donné à un paragraphe de *l'Histoire de France*. « Les protestants tuèrent des prêtres et des moines, mais ces crimes, d'ailleurs peu nombreux, firent moins d'impression que le pillage et le sac des églises. La pompe des cérémonies catholiques, la décoration des autels, les Christs sanglants et

couronnés d'épines, les saints représentés en leurs épreuves et en leur triomphe, tous ces spectacles, tous ces enchantements de l'imagination et des yeux, paraissaient aux disciples de Calvin un reste de paganisme, une idolâtrie..... Dans toutes les villes dont ils s'emparèrent, ces iconoclastes couraient aux églises. Les crucifix furent brisés, les statues jetées à terre, les autels dépouillés..... A Angers, à Tours, à Blois, à Poitiers, à Bourges, à Lyon, à Orléans — et nous pouvons ajouter Vienne à cette liste — partout où les protestants furent les maîtres, les églises restèrent vides avec leurs murs et leurs autels nus, sans prêtres, sans images et sans culte » (4).

\*  
\*\*

Le jeudi 21 mai, dans la soirée, un voyageur arrive à l'hôtellerie de Sainte-Barbe, où deux consuls vont le saluer : il se nomme de Bernin (5) et se dit gouverneur de Vienne.

Le lendemain matin, il vient à la maison commune et présente aux consuls une commission du baron des Adrets. Il demande qu'on le reconnaisse comme gouverneur, qu'on lui remette Pipet, la Bâtie et le palais archiépiscopal, enfin qu'on lui déclare « quelle religion ladite cité et habitants en icelle veulent tenyr, ancienne ou nouvelle ».

Les consuls répondent qu'ils ne sont que les « exécuteurs simples » de la volonté des citoyens de la ville et que, l'après-midi, ils les réuniront en assemblée générale. Bernin réplique « qu'il ne voudroit dyvertir les privilèges et choses accoustumées faire pour le fait de la république » et

(4) *Histoire de France*, t. VI, 1<sup>re</sup> partie, p. 64.

(5) François TERRAIL, seigneur de Bernin, Claude LE LABOUREUR (*Les Mesures de l'Île-Barbe*, 2<sup>e</sup> édit., t. II, p. 597) a écrit qu'il avait été nommé capitaine général des terres de l'église de Lyon en 1530 ; renseignement reproduit par ROCNAS, *Biographie du Dauphiné*, t. II, p. 446 ; RIVORGE DE LA BATHIE, *Armorial du Dauphiné*, p. 721 ; H. DE TRÉVERASSE, *La famille de Maugron*, p. 98, note 85. Mais aucun officier du chapitre métropolitain ne portait le titre de capitaine général ; les délibérations capitulaires de 1530 ne mentionnent aucune nomination ; à la date du 18 janvier 1533, on trouve une quittance de lods donnée à un chapelain perpétuel nommé François Terrail (*Arch. du Rhône*, 10 G, 113, fol. 373 v<sup>o</sup>). C'est peut-être l'origine de l'erreur.

qu'il attendra leur réponse après l'assemblée. Il laisse sa commission au secrétaire pour qu'il en prenne copie.

L'après-midi, devant les consuls et les notables, ecclésiastiques et laïques, assemblés dans la grande salle de la maison consulaire, lecture est donnée de cette lettre, écrite à Lyon le 18 mai.

« François de Beaulmont, seigneur des Adretz, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, colonel des légion en Daulphiné, Provence, Lyon et Auvergne, esleu général et chef des compagnies assemblées pour le service de Dieu, la délivrance du Roy et la Roynne sa mère, conservation de leur estat esdits pays, au seigneur de Bernin, salut. Comme la cité de Vienne soit de grande importance pour le service du Roy.... estant des principales du pays de Daulphiné et scituée sur les passaiges, en laquelle sont plusieurs forts..., comme il soit requis et nécessaire députer un gentilhomme expérimenté qui y commande... nous vous avons esleu et choisi en cest effect, en la conscience que nous avons de votre expérience, sens et savoir, tant en affaires de guerre que politiques. » Les instructions de cette longue lettre peuvent se résumer ainsi : Bernin s'emparera de Pipet, de la Bâtie et de l'archevêché et y placera les garnisons nécessaires ; toute l'administration de la justice sera remise aux officiers du roi ; les consuls de Vienne devront obéir au gouverneur, le loger et le nourrir, lui et ses soldats.

Les consuls se déclarent prêts à obéir à Bernin ; ils demandent à conserver la garde du château de Pipet ; ils observent qu'ils ne peuvent pas disposer de l'archevêché et de la Bâtie qui appartiennent à l'archevêque. Celui-ci, d'ailleurs, n'était plus à Vienne ; il était parti avant l'arrivée du baron des Adrets.

Quant à la déclaration sur la religion demandée par Bernin et que les instructions de des Adrets n'exigeaient pas, les consuls disent qu'ils n'ont pas le pouvoir de la faire : ils affirment seulement vouloir vivre « en union, paix, amitié, fraternité et concorde.... selon les saints livres du vieil et nouveau testament et aultres catholiques, ainsi que le roy l'a jusques icy commandé.... »

Après souper, les consuls et quelques notables apportèrent ces réponses à Bernin qui n'en fut pas satisfait. Il somma les consuls de lui remettre Pipet ; il leur annonça qu'il saurait bien prendre possession de la Bâtie et de la maison archiépiscopale ; quant à la religion, il aurait désiré que la ville lui déclarât en corps qu'elle voulait vivre « selon l'évangile et l'église réformée ».

Le samedi matin 23 mai, Bernin visite le château de la Bâtie et y met une petite garnison. L'après-midi, les consuls viennent à Saint-Barbe et supplient encore le gouverneur de leur laisser la garde de Pipet. Bernin refuse et leur rappelle durement qu'il a dans Sainte-Colombe cinq compagnies pour se faire obéir. Tous montent à Pipet ; nouvelles protestations et supplications des consuls ; Bernin les repousse, se fait livrer les clés et nomme le nouveau gouverneur du château. Le même jour, il interdit à Pierre Putod de s'occuper de la juridiction archiépiscopale ; l'exercice de la justice est remis au juge royal, Jacques Gabet.

Tout le gouvernement de Vienne était ainsi aux mains des réformés. Pour bien montrer qu'il était le premier dans la cité, Bernin s'installa à l'archevêché ; il y logea une partie de sa compagnie et répartit le reste dans deux maisons voisines.

\*  
\*\*

Pendant quatre mois, l'activité de Bernin s'exerça dans un triple domaine : militaire, financier, religieux.

Pour assurer la garde des châteaux et des portes de Vienne, il obligea les habitants à lever parmi eux 400 hommes, catholiques et réformés ; ces derniers seuls furent appelés à fournir les garnisons de Pipet et de La Bâtie. C'est aussi parmi les partisans de la religion réformée que fut recrutée une compagnie, dont le commandement fut donné à Jean Gabet. Avec la compagnie du gouverneur, elle prit part à diverses opérations hors de Vienne.

Le 18 juin au matin, Bernin, avec ces deux compagnies et deux pièces de canon, tirées chacune par trois chevaux,

sortit par la porte de Pipet, se dirigeant vers Beaurepaire. Il aida des Adrets à reprendre Grenoble à Laurent de Maugiron et revint à Vienne le 3 juillet.

Les jours suivants, des troupes arrivent, traversent le pont et marchent sur Givors. Bernin et Gabet les suivent. Ils reviennent le 18 juillet et le secrétaire de la ville note dans son registre : « Les compagnies du gouverneur et du capitaine Gabet sont arrivées venans de Forez, où a esté fait grands actes dignes de mémoyre et sont entrez dans l'eurs, Montrond et Montbrison par brèches faictes aux murs. » Il signale la mort d'un sergent de la compagnie du gouverneur et de plusieurs soldats, mais ne dit rien des massacres commis par les troupes protestantes, ni des prisonniers précipités du haut d'une tour, sinistres exploits dont reste marqué le nom du baron des Adrets.

De retour du Forez, six autres compagnies, fortes de plusieurs centaines d'hommes, à pied et à cheval, logent à Sainte-Colombe et à Vienne. Des Adrets lui-même arrive de Lyon, le 21 juillet, à 10 heures du soir ; il couche à l'archevêché et repart le lendemain, vers la Provence, par le Rhône, sur lequel s'embarquent aussi toutes les compagnies, même celles de Gabet et de Bernin. Le gouverneur reste encore un jour à Vienne pour visiter les murailles et prescrire des mesures de défense, « les portes estantz mal en ordre pour la conservation de la cité. » Il revint le 8 août.

Pour l'entretien de ses soldats, le baron des Adrets mit sur le Dauphiné de lourds impôts : Vienne en eut sa part.

On eut aussi recours à l'emprunt : le 12 juin, Claude Bergier, chargé de la vente du sel au grenier de Vienne, prêta 2,000 livres, pour trois mois, à 10 %.

Impôts et emprunts, ce sont les moyens ordinaires par lesquels tous les gouvernements se procurent de l'argent .

Des Adrets usa encore d'un troisième : la confiscation des revenus ecclésiastiques. Cette confiscation fut si complète qu'il fallut allouer des secours aux prêtres âgés et malades qui étaient restés dans Vienne.

Un quatrième moyen de se procurer de l'argent, ce fut

de vendre les trésors des églises. Au mois de mai, on les avait apportés à la maison commune pour les préserver du pillage. Le 15 juin, Bernin donna, par écrit, à Jacques Gabet, l'ordre de les vendre (6). Gabet convoqua à la maison consulaire un changeur, Innocent Batonat, et un orfèvre, Nicolas Guichardon : le premier offrit 12 livres, le second, 13 livres pour un marc d'argent (soit à peu près 1.300 de nos francs pour environ 240 grammes d'argent). Dans les derniers jours de juin, toutes les richesses des églises viennoises : reliquaires, calices, custodes, croix, encensoirs, chandeliers, passèrent dans les balances, puis dans les creusets de l'orfèvre. Le plus somptueux de tous ces objets appartenait à la cathédrale : c'était le chef de saint Maurice, reliquaire d'argent doré, surmonté d'un tabernacle de cuivre doré, auquel étaient fixés deux anges d'argent : une belle agate, large comme la paume de la main, était suspendue au cou de saint Maurice ; le tout pesait 130 marcs, soit plus de 31 kilogrammes.

Le poids total des lingots d'argent obtenus par la fonte atteignit 282 marcs 4 onces (68 kilogrammes environ). A 13 livres le marc, Guichardon se trouva redevable d'une somme de 3.672 livres 10 sous (367.250 francs). Mais ce bon commerçant fit observer à Gabet que « en l'argenterie provenant des reliquaires à luy délivrés s'est trouvé grande quantité de cuivre, leton et aultre métal qu'il nous a requis rabattre de ladite somme. » On lui consentit effectivement, pour 7 marcs de cuivre, un rabais de 91 livres.

Dans les trésors des églises de Vienne, on ne trouva qu'un seul objet en or : une croix, appelée de Fontaine Bénite, qui appartenait à Saint-Maurice. Elle pesait 2 marcs et 1 once et fut vendue à Innocent Batonat, à raison de 13 livres l'once, soit huit fois plus que l'argent, car elle était « en or bas », c'est-à-dire fortement mêlé d'argent ou de cuivre.

Dans les églises dépouillées de leurs richesses, les ministres de la religion nouvelle allaient pouvoir prêcher leur doctrine.

(6) Bibl. de Grenoble, ms 1429 (R. 80, t. XI), fol. 132. — Le détail des opérations de la vente remplit les fol. 117 à 131 du même manuscrit.

Dès le 2 juin, le conseil (7) avait décidé qu'il faudrait quatre ministres « les plus vertueux et doctes qu'on pourra avoir,.... auxquels ministres sera assigné estat honorable... toutefois sans superfluité et excez. » On les envoya chercher en Suisse par deux délégués, un ministre nommé Faure ou Fabri et un sieur Duprat. Pendant leur voyage, on fit le projet de créer dans l'abbaye de Saint-Pierre un collège « de lettres saintes », où de futurs pasteurs apprendraient à prêcher la parole de Dieu. Les délégués revinrent vers la fin du mois d'août. Ils n'avaient trouvé personne à Genève et avaient dû aller jusqu'à Neuchâtel et à Berne. On décida de placer dans six églises : Saint-Maurice, Saint-André-le-Bas, Saint-Pierre, Saint-Martin, Saint-Sévère, Saint-André-les-Nonnains, six ministres. Ils ne devaient pas exercer longtemps leurs fonctions.

\*  
\* \*

Le samedi 26 septembre, un trompette se présenta devant Vienne, porteur d'une lettre adressée aux consuls par Laurent de Maugiron. Le texte de cette lettre n'a pas été conservé ; mais il est aisé de deviner que Maugiron, au nom du Roi et en sa qualité de lieutenant général, invitait les Viennois à lui ouvrir les portes de leur ville. Trois notables, Putod, Boissat et Dubois, furent chargés de porter la réponse, dans laquelle les habitants se déclaraient « très humbles et très obéissans serviteurs et subjectz du Roy daulphin ».

Bernin n'essaya pas de résister : il fit clore les portes de la ville, enlever les clés, tendre des chaînes dans les rues, et s'enferma dans Pipet avec 150 soldats ; quelques autres s'enfermèrent dans la tour du pont.

Le dimanche 27 septembre, dès 6 heures du matin, les principaux citoyens de la ville étaient réunis pour écouter le rapport de leurs délégués. Ceux-ci avaient rencontré Mau-

(7) Le 26 mai, Bernin avait fait élire treize conseillers pour aider les consuls à traiter les affaires de la ville. Le conseil de 21 membres devait se réunir tous les jours à midi et les absents payeraient un sou d'amende (BB. 35, fol. 125).

giron à Grigny et lui avaient remis la lettre dont ils étaient porteurs. Maugiron l'avait lue et leur avait déclaré qu'il se dirigeait sur Vienne : si on ne lui ouvrait pas les portes, « il y entreroit de sorte que l'on auroit mescontentement », mais, si on le recevait, il avait grande envie de faire plaisir à la cité où il était né.

Pendant qu'on délibérait, « le peuple, esmeu d'amitié envers led. seigneur de Maugiron, » brisa les serrures des portes. Des cavaliers entrèrent par la porte Saint-Martin et durent mettre pied à terre pour ôter les chaînes tendues à travers les rues. Presque en même temps, Maugiron entra par la porte du pont du Rhône, avec une compagnie d'arquebusiers. La garnison de la tour tira sur lui, mais elle fut délogée et Maugiron fit prendre le chef et deux soldats.

Le surlendemain 29 septembre, arrivait à Vienne, « avec une belle et noble compagnie, » le chef de l'armée royale, Jacques de Savoie, duc de Nemours. C'est à écrire l'histoire de ce personnage que M. Mariéjol consacra ses dernières forces ; le jour même de sa mort, il travaillait encore à retoucher son manuscrit. Cet ouvrage est en cours de publication par les soins de la Commission du Vieux Lyon ; je regrette qu'il n'ait pas encore paru, car j'y aurais certainement trouvé le récit des opérations conduites par Nemours autour de Vienne.

Il ne fit que traverser la ville se portant à la rencontre du baron des Adrets qui accourait du Midi. Dans une lettre au duc de Guise, Maugiron le montre « veillant trois nuitz et marchant trois jours pour atrapper les Adretz » ; mais le sort lui fut contraire : « au lieu de donner en teste là où estoit ce traître qui alloit devant, noz gens donnèrent en queue où il feust tué tout ce qu'il se trouva » (8). De ce combat, livré près de Roussillon, le secrétaire du consulat viennois écrit seulement : « A esté donné escaramouche à laquelle décéda le seigneur du Peyrat, de Lyon, dont Dieu ait l'hame. »

(8) Lettre du 5 octobre 1562, publiée par H. DE TERREBASSE, *La famille de Maugiron*, p. 98-99, d'après la minute conservée aux Archives du Rhône, série E. Famille Maugiron.

Bernin capitula le dimanche 4 octobre ; il fut autorisé à sortir de Pipet avec armes et bagages et à se retirer à Lyon. Nemours le suivit, dans l'espoir de reprendre cette ville ; mais il échoua dans cette tentative et se replia sur Vienne avec son armée.

Cette armée était composée d'éléments disparates : des gentilshommes dauphinois, des Français, les vieilles bandes qui avaient guerroyé en Italie, des Espagnols, des Italiens, des cavaliers allemands, les reîtres. Ceux-ci, cantonnés à Sainte-Colombe et à Condrieu, commirent des dégâts à Ampuis, dans le château et les propriétés de Maugiron, sans aucun égard pour sa qualité de lieutenant général du Roi en Dauphiné.

Quant aux Italiens, ils déclarèrent qu'ils ne bougeraient pas de Vienne avant d'avoir reçu leur solde ; ils menaçaient même de piller la ville. Il était indispensable de trouver rapidement 10 à 12.000 livres. Les consuls eurent recours à l'emprunt forcé : tous les habitants aisés furent invités, sous peine d'emprisonnement, à verser une somme déterminée. A la date du 10 octobre, le secrétaire note dans son registre : « messieurs les consuls ont travaillé toute la nuit, de maison en maison, avec soldats, pour faire apporter argent » ; et, le lendemain, il mentionne que des citoyens furent arrêtés dans la maison commune jusqu'au paiement de leur cote « car ne se trouvoit volontairement argent ».

Le jeudi 22 octobre, l'armée royale quitta Vienne « en bien bon ordre », se dirigeant sur Roussillon et Saint-Vallier, à la rencontre de des Adrets. Le secrétaire note que, depuis le départ des troupes jusqu'au samedi soir, il ne cessa de pleuvoir. Un certain nombre de soldats devaient être mal chaussés, car Maugiron, par une lettre arrivée à Vienne le 24, mit en réquisition tous les souliers qu'on pourrait trouver chez les cordonniers de la ville. On en recueillit 256 paires qui furent envoyées à l'armée le lendemain dimanche.

Le mardi 27, la nouvelle se répandit d'une victoire remportée, entre Beaurepaire et Moras, sur des Adrets qui avait eu 5 à 600 soldats tués. Le 28, les troupes de Nemours ren-

trèrent à Vienne, « en belle et bonne compagnie » écrit le secrétaire, qui ajoute : « Dieu leur donne de bien faire par sa grâce, et à Vienne patience ».

Le lundi 2 novembre, les Huguenots, sortis de Lyon « en bien grand nombre », vinrent attaquer Nemours. On se battit près des portes de Vienne depuis 11 heures jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Le sieur de La Marche, écuyer du Roi, guidon de la compagnie de Nemours, et quelques soldats catholiques furent tués. Mais les Huguenots éprouvèrent des pertes beaucoup plus considérables et battirent en retraite.

Malgré ce succès, Nemours restait inquiet. Il craignait un retour offensif du baron des Adrets, qui aurait descendu le Rhône en bateaux. Afin de faire une chaîne assez longue pour barrer le fleuve, on prit celles qui étaient aux coins des rues et même Maugiron envoya chercher celles qui retenant ses moulins d'Ampuis et de Condrieu.

En même temps, les chefs catholiques avaient des soucis d'un autre ordre : les reîtres, qui n'avaient pas touché leur solde, parlaient de rentrer dans leur pays ou de passer au service des Huguenots, après avoir, dans l'un ou l'autre cas, saccagé la ville. Il fallait trouver 20.000 livres. Les consuls décidèrent de les emprunter « sur les personnes qui vraisemblablement ont de l'argent ». L'intérêt considérable, 16 % par an, et les garanties de prompt remboursement qu'ils offrirent firent sortir l'argent des cachettes. Un marchand de Lyon, nommé Simon Court, jugea l'affaire intéressante et prêta 1.600 livres. Les reîtres furent payés.

Cependant, le baron des Adrets, fatigué par une campagne de six mois, aigri par l'attitude des chefs protestants à son égard, ouvrit des négociations avec Nemours. Une première entrevue eut lieu à Saint-Symphorien-d'Ozon le jeudi 19 novembre. Les pourparlers continuèrent les jours suivants. Le mardi 24, des Adrets vint à Vienne et passa la nuit chez le juge Putod. Le lendemain, « affin que les subjectz du Roy au pays de Dauphiné puissent respirer et estre aulcunement soulaigez de tant de calamités », une trêve de douze jours, jusqu'au dimanche 6 décembre, fut conclue entre

l'armée du duc de Nemours et celle du baron des Adrets. Celui-ci retourna à Lyon. Il revint le lendemain, soupa avec Nemours, et le 27, à 7 heures du matin, s'embarqua pour Valence avec ses gens. « Dieu le veuille conduire, » ajoute le secrétaire du consulat, interprète du sentiment des Viennois heureux d'avoir vu partir le terrible baron.

Le 30 novembre, Nemours et Maugiron quittèrent Vienne, avec les Italiens, les reîtres, des gens de pied et des gentils-hommes à cheval, se dirigeant sur Givors (9).

\*  
\*\*

Pendant son absence, Maugiron donna le commandement de Vienne au seigneur de Vinay. Ce gouverneur catholique fut aussi incommode aux habitants que l'avait été le protestant Bernin. Bien qu'il eût une garnison forte de 1.600 hommes, bien que la trêve eût été prorogée jusqu'au 16 décembre, il exigea que les bourgeois fissent le guet pendant la nuit, moins pour la défense de la ville que pour connaître leur fidélité.

Le 26 décembre, le bruit d'une victoire se répandit dans Vienne : c'était la bataille livrée, le 19, à Dreux entre l'armée catholique, sous les ordres de Montmorency, de Saint-André et du duc de Guise, et l'armée protestante, commandée par le prince de Condé, Coligny et d'Andelot. « De toutes celles qui furent livrées dans nos guerres de religion, a écrit le duc d'Annale, ce fut la plus longue, la plus sanglante, la plus contestée (10) » : les deux généraux en chef, Montmorency et Condé, furent faits prisonniers, et Saint-André fut tué ; on disait à Vienne que d'Andelot avait eu le même sort.

On fêta bruyamment cette victoire : « le seigneur de Vynay fit aller toutes les compagnies sur le pont du Rosne, où il fit tyrer à tous les arquebuses deux fois, et pareille-

(9) Les reîtres furent envoyés, le 8 décembre, à Villefranche, où Nemours se porta lui-même le 21 ; il y resta jusqu'au 27 (*La prise de Villefranche par les protestants en 1562*, publiée et annotée par E. Lonjon, 1897, p. 48-50).

(10) *Histoire des princes de Condé*, t. I, p. 205.

ment tyroyt l'artillerie de Pippet, La Bastie et tour de Sainte Colombe, qu'il faysoit bien bon veoyr et ouyr». Trois jours plus tard, peut-être pour la même raison, on fit un feu de joie sur la place Saint-Maurice « où il y avoit bonne compagnie de gens de la ville, en armes, enseignes déployées, les cloches sonnans ».

\*  
\*\*

En vérité, les Viennois se hàtaient trop de se réjouir : pendant six mois encore, ils devaient supporter la charge d'une garnison.

Vers la fin de l'année 1563, ils furent invités à dresser la liste des pertes qu'ils avaient éprouvées. Les déclarations furent groupées par pennons, soigneusement cotées par lettres et numéros (11). Toutes n'ont pas été conservées, mais le secrétaire Savignieu en avait fait un résumé sous le titre : « Recueil sommaire des foudles particulières de Vienne ; » le mot « foule », pris dans le sens de vexation, oppression, a vieilli, mais il est singulièrement expressif. Ce recueil indique le nom de chaque déclarant et le total de ses pertes. Il y eut huit cent soixante déclarations dont la somme s'élève approximativement (en négligeant les sous et les deniers) à 293.735 livres, soit plus de 29 millions de nos francs.

De l'examen de ces déclarations, il résulte que la plus grande partie des pertes est imputable aux soldats de Nemours et de Maugiron. Assurément, à Vienne comme à Lyon, les protestants ont commis d'affreuses dévastations : les traces en sont encore visibles aux trois portails de l'église Saint-Maurice où tant de niches sont vides de statues. Des documents précieux furent brûlés ; les trésors des églises furent détruits. Mais les habitants souffrirent beaucoup moins du passage des soldats huguenots que du séjour de l'armée catholique.

Exception faite de la compagnie du gouverneur Bernin, les protestants, au nombre de quelques centaines, ont passé

(11) Ces documents remplissent aux Archives de Vienne, deux cartons cotés GG. 51 bis et GG. 51 ter.

à Vienne, sans s'y arrêter plus de deux ou trois jours. C'était au printemps et en été ; au mois de juillet, une compagnie pouvait sans inconvénients coucher sous la halle pendant une nuit.

Les soldats catholiques, au contraire, ont séjourné à Vienne pendant plusieurs mois, pendant l'hiver, d'où nécessité d'abriter les hommes et les chevaux, et ils étaient beaucoup plus nombreux. Il est, d'ailleurs, très difficile de connaître l'effectif de l'armée du duc de Nemours. Le 11 octobre, Maugiron donna aux consuls l'ordre de fournir du vin et de la viande à ces troupes. Le secrétaire du consulat avait d'abord inscrit le chiffre de 4 à 5.000 hommes ; puis il a biffé ces mots et inscrit en marge : « plus de dix mille hommes ». Enfin, en tête du « Recueil sommaire des foules », il écrit : « faisant ladite armée nombre de vingt-cinq mil bouches et dix à douze mil chevaux ou environ ».

Comment expliquer ces chiffres contradictoires ? On peut supposer que les premiers désignent le nombre des combattants ; le dernier, l'effectif total : soldats, valets, femmes, enfants ; car des chefs et des soldats avaient avec eux leur femme et leurs enfants.

Ainsi, un certain Hugues Béraud eut dans sa maison un reître, nommé le comte de Rindegrave, « avec sa femme, leurs enfants, une nonmain sœur de ladite femme ». Un procureur, M<sup>e</sup> Martin Galien, logea pendant huit mois quatre soldats de la compagnie de M. de Leyssin (Annet de Maugiron, frère de Laurent) qui amenèrent leurs femmes et enfants « jusques au nombre de neuf ». Chez un tonnelier, vécurent pendant deux mois trois soldats de la même compagnie, « une femme à ung d'iceulx et ung enfant ».

Pour nourrir cette armée, une énorme quantité de vivres fut nécessaire. Le service de l'intendance, la munition comme on disait alors, était mal organisé. La plupart du temps, les soldats vivaient sur le pays. A la date du 24 octobre, le secrétaire du consulat note : « on continue à faire plusieurs grands et immenses larçons, pilleries, saccagements, arransonnements et désordres, contre Dieu et raison, dans la cité de Vienne et aux environs. » Toute la campagne

voisine fut parcourue par des bandes de pillards qui prenaient du blé, du bétail, de la volaille et du vin pour eux-mêmes, du foin et de l'avoine pour leurs chevaux.

Lorsque l'hiver arriva et qu'il fallut se chauffer, les soldats prirent tout le bois qu'ils trouvèrent, même les échelas des vignes, même les meubles de leurs hôtes. Je citerai seulement deux exemples, entre beaucoup d'autres. Un menuisier, nommé Jean Gorrin, signale que les muleliers du duc de Nemours lui prirent ses outils et tout le bois qu'il avait pour travailler, deux châlits, une douzaine d'escabeaux, une garde-robe, le tout en noyer. Une personne de qualité, demoiselle Méraude de Villette, femme de Claude de Saint-Bémy, lieutenant particulier au bailliage de Vienne, logea chez elle « le seigneur Jules Brancasse (12) avec sa suite d'Italiens estans en grand nombre tant hommes que chevaux ». Elle leur fournit vingt-cinq bichets de froment, cinquante ânées de bon vin, du meilleur cru de Vienne, vingt-cinq bennes d'avoine, environ cinquante quintaux de foin, grande quantité de bois, « outre le degast qu'ils lui firent tant en ses meubles, ayant prins et deffaict jusques aux chaliets de noyer pour les brûler, que aussi à ladicte maison, ayant coupé, prins et bruslé toutes les treilles et ceps et le plancher de l'establerie ».

Le froid de l'hiver obligeant d'abriter les chevaux, certaines boutiques de charpentiers et de serruriers furent transformées en écuries. On imagine sans peine dans quel état ces artisans durent retrouver leurs locaux professionnels après que ces animaux y eurent séjourné pendant plusieurs mois.

Des édifices et des personnes qui n'auraient pas dû souffrir du séjour des troupes catholiques, ce sont les églises et les prêtres. Et pourtant ni les unes, ni les autres ne furent épargnés.

Au monastère de Saint-André-le-Bas, qui avait été dévasté par les Huguenots au mois de mai, les soldats de Nemours

(12) Sur les pillages commis par Giulio Brancaccio et ses Italiens à Chamuel, Amplepuis et dans les montagnes du Beaujolais, au mois d'avril 1563, voir *La prise de Villefranche par les protestants...*, p. 62.

installèrent un corps de garde, avec deux grosses pièces d'artillerie, et ruinèrent plusieurs maisons, probablement pour se ménager des vues sur le Rhône.

L'église de Notre-Dame de la Vie, l'ancien temple d'Auguste et de Livie, devait aussi abriter un corps de garde : les soldats qui l'occupaient prirent à un charpentier la grande porte de sa cour pour la brûler.

Au pricuré de Saint-Martin, les dévastations commencées par les protestants furent continuées par les soldats catholiques, qui se logèrent dans les chambres du prieur et des religieux et brûlèrent tout le bois qu'ils trouvèrent : portes, fenêtres, bancs, tables, tréteaux, escabeaux.

Un prêtre de l'église collégiale Saint-Sévère, nommé Pierre Tocancier, avait dû, le 2 mai, fournir du pain et du vin à un grand nombre de soldats : il estimait la dépense à 12 livres. Mais, après l'arrivée de Maugiron et de Nemours, « il a toujours eu en sa maison capitaines, sergents, caporaux avec plusieurs autres soudards et gendarmes, sans y comprendre leurs goujats ». Il leur a fourni vivres, boisson et bois de chauffage, pour une somme de 60 livres ; de plus, ces hôtes peu scrupuleux ont brisé un coffre de noyer plein de vêtements et de linge qu'il estime à 100 livres.

Dans la maison de Louis Delapierre, prêtre incorporé de Saint-Maurice, qui dirigeait l'école où les petits clercs s'exerçaient au service de la cathédrale, un capitaine italien nommé Galiastre passa deux mois, avec son train qui était de vingt-huit hommes et quatorze chevaux.

Plusieurs autres ecclésiastiques, chanoines et prêtres, se plaignent aussi d'avoir logé des soldats ; un vieux prêtre de Saint-Sévère déclare même que sa maison a été occupée pendant neuf mois et que, chassé de son lit, il a dû coucher par terre.

\*  
\*\*

Ainsi, les souffrances que les Viennois commencèrent d'éprouver le 2 mai 1562, lorsque les premières troupes protestantes, conduites par le baron des Adrets, entrèrent dans

leur ville, se prolongèrent pendant la moitié de l'année suivante. Il est juste de dire qu'ils souffrirent plus dans leurs biens que dans leurs personnes. Ni des Adrets, ni Maugiron n'entrèrent dans Vienne de vive force. Il n'y eut pas de massacre de gens sans défense, peu même de mauvais traitements ; des soldats seulement, au cours d'opérations militaires, furent tués les armes à la main.

L'histoire de Vienne pendant l'année 1562 ne constitue donc pas un épisode sanglant des guerres religieuses du xvi<sup>e</sup> siècle. Les habitants de cette ville donnèrent des preuves de sagesse et de modération. Leur réponse à Bernin, les pressant d'abjurer la foi catholique, constitue une maxime qu'il est bon de rappeler, qu'il est utile de pratiquer, au xx<sup>e</sup> siècle comme au xvi<sup>e</sup>, dans un grand pays comme dans une petite cité : ils déclarèrent vouloir vivre « en union, paix, amitié, fraternité et concorde ».

---

### PIECES JUSTIFICATIVES

*Cette expression, par laquelle les érudits ont coutume de désigner les documents qu'ils publient en appendice à leurs travaux, est ici parfaitement exacte. Les quatorze documents qui suivent, choisis entre plusieurs centaines, sont pour justifier ces deux affirmations : les habitants de Vienne ont moins souffert du passage des soldats huguenots que du séjour de l'armée catholique ; les prêtres n'ont pas été épargnés par celle-ci.*

*L'avocat Pierre Lecourt était détesté par les huguenots parce qu'il avait été assesseur dans plusieurs jugements contre ceux de la nouvelle religion ; ils le firent souffrir dans ses biens et dans sa personne ; mais il ne fut pas épargné par les catholiques.*

*Ceux-ci seuls pillèrent la maison de ville et la propriété de campagne de Pierre Bergier, un riche marchand de fer. La déclaration de dommages faite par sa femme s'élève à 4725 livres (environ 475.000 de nos francs actuels). Un seul particulier, Claude Bergier, l'un des huit consuls, proba-*

blement parent de Pierre, déclara une somme de dommages supérieure : 4793 livres.

Des douze ecclésiastiques dont je reproduis les déclarations, deux seulement, Tardy et Meynard, ont souffert du passage des protestants.

Les textes sont publiés aussi exactement que possible, sauf que les chiffres arabes ont été généralement substitués aux chiffres romains. Quelques mots hors d'usage sont expliqués en note. Il n'est pas sans intérêt de signaler quelques particularités du parler viennois : cheu ou chieu pour chez ; moes, boes, valocr pour mois, bois, valoir.

## I

### LES MALHEURS DE PIERRE LECOURT

*Déclaration des foulles, fraix et parties soubstenues par M<sup>e</sup> Pierre Lecourt, docteur et advocat de Vienne, en l'an 1562 et 1563, qu'il afferme par serement contenir vérité.*

Premièrement, au mois d'avril, sur la fin d'icelluy, ledit Lecourt fut chargé d'un logis de six soldars de la nouvelle religion et deux laquais en sa maison d'habitation à Vienne, par l'espace de deux jours et demi, qui lui despendirent à raison de six solz par jour et chascun desdits soldars et quatre solz pour chascun desdits laquais . . . 5 liv. 10 sous

Item, incontinent après ung aultre lougis d'aultres huit soldars et quatre laquais ou serviteurs de lad. religion par le temps de deux jours lui despendirent au taux que dessus . . . . . 6 liv. 8 s.

Plus fut encores chargé led. Lecourt secutivement d'aultres deux lougis de soldars de lad. religion, en nombre ung de huit, l'autre de cinq, par l'espace d'ung jour et demi, qui luy despendirent au moins six livres . . . . . 6 liv.

Plus au moys du may, ledit Lecourt fut encores chargé de trois lougis de semblables soldars de lad. religion venant de Provence et Languedoc, lesquelz au moins despendirent audit Lecourt tout compris qu'il estime la somme de vingt

livres tournois ..... 20 liv.

Et ledit Lecourt cognoissant qu'il estoit en danger et mal traicté par ceulx de ladite religion, se retira dès lhors en sa grange au lieu de St-Prim, mandement d'Auberives, avecque sa famille, ou dans quinze jours après il fut aggreedi de nuit par certains voleurs que l'on présume de ladite religion, lesquelz luy pillarent tout son linge, ses habilemens, veisselle d'estaing et aultres meubles et luy bruslarent ses livres et papiers, obligations et contractz, et l'eussent meurdri et tué s'il ne se fust sauvé par une fenestre secrette par laquelle il saulta et se rompit la jambe gauche ; de quoy il fut malade l'espace de huit moys et n'est encores bien guéry, ne sera jamais tellement qu'il ne voudroit avoir souffert lesd. maux et pillerie pour mille escus, qu'il afferme par sercment et requiert messieurs les députés y vouloir avoir tel esgard que de raison ..... mil escus.

Item et du moys de juing ou julliet aud. an 1562, nonobstant que led. Lecourt fut tellement blessé et pillé et saccagé et fort mallade aud. lieu de St-Prim, on(t) ne laissoit à faire loger plusieurs soldars de lad. religion et de la compagnie de mons. Bernin qui se disoit gouverneur de Vienne et lesquelz soldars faisoient en la maison dud. Lecourt comme bon leur sembloit et vivoyent de son bien à leur volonté et discrétion, tellement que pour ce regard luy firent frais et despence à plus de cinquante livres, et disoient que tout le bien dud. M<sup>e</sup> Lecourt leur seroit donné par led. Bernin parce que led. Lecourt avoit assisté comme asesseur en plusieurs jugementz contre ceulx de la nouvelle religion et qu'ilz le feroient mourir ; par ce icy ..... 50 liv.

Plus dud. temps certains soldars de lad. religion prendrent par force le cheval dud. Lecourt en son estable et le gardèrent l'espace de dix jours, et enfin, à l'instance de M<sup>e</sup> Estienne Salomon qui pria led. Bernin, le rendirent tout gasté et morfondu et retenirent la selle et bride qui estoit presque neuve, par ainsi firent dommage et perte audit Lecourt à plus de dix livres comme afferme par ce icy, 10 liv.

Plus au mois de septembre aud. an 1562 quant Monseigneur le duc de Nemours, lieutenant général pour le Roy

en ce pays et conducteur de l'armée dud. sieur, entra dans cette ville de Vienne, led. Lecourt eut en sa maison plusieurs gens de guerre lougés tant de pied que cheval, mientenant d'une compagnie, mientenant d'une aultre, lesquelz luy firent fraix et despense de plus de cent livres tournois, par ce icy ..... 100 livres.

Car fault entendre que tout le foin, orge, avoyne et seigle que led. Lecourt avoit en assez bonne quantité en sad. maison aud. Vienne, fut prins, mengé et gasté par le capitaine Carrière, par certains Italiens et les gens de Monsieur le comte de la Mirande lequel tint six chevaux en l'estable dud. Lecourt l'espace de deux moys et davantage, en quoy led. Lecourt fut endommagé oultre ce que dessus de quarante livres au moins, sans la perte de plusieurs meubles et utencilles qu'il perdit ; par ce ..... 40 liv.

Item et durant led. camp les palous (1) de trois vignes dud. Lecourt auprès dud. Vienne furent prins et emportés par les soldars et gens de guerre, qu'il ne scauroit réparer pour la somme de trente livres ; par ce icy ..... 30 liv.

Item et par mesme moyen le foing et paille dud. Lecourt fut prins pour la plupart en la grange dud. Lecourt au lieu de St-Prim, qu'il estime à cinquante livres ; par ce icy ..... 50 livres

Item luy furent prises en lad. grange huit brebis, six moutons, trois chèvres, quinze poulles et le coq, ung cheval, le tout valant au moins trente-six livres ; par ce icy ..... 36 livres

Item et dud. temps et par lesd. gens de guerre luy ont esté beues, prises et emportées plus de vingt-cinq sommées vin du cellier de sad. grange, valant au moins trente solz la sommée ; par ce icy ..... 37 liv. 10 s.

Plus luy ont esté prins benues et emportés en lad. grange les serreures, barres de portes, couvertures et coultres de lict, certains habilementz, andiers (2), chaudières et chaudrons de fert et aultres utencilles valant au moins soixante

(1) Echalas.

(2) Forme primitive du mot *landier* : gros chenet de fer servant à la cuisine.

livres et ne pourroient estre réparés et restablis pour led. pris ; par ce icy ..... 60 liv.

Montent lesd. parties à 451 livres huit solz, sans l'intérest du saccagement de sa grange, et de la fracture ou ruyture de jambe, médicamentz et maladie à cause d'icelle extimés cy dessus mil escus.

LECOURT.

(Q. 44)

## II

### LE PILLAGE DES BIENS DE PIERRE BERGIER

*Ce sont les folles, fraiz, charges et despenses soutenues par dame Françoise Baralle, femme d'honorable homme Pierre Bergier, marchant citoyen de Vienne, en l'absence dudit Bergier son mary, à l'arrivée du camp du Roy souz la charge de Monseigneur le duc de Nemours, qui fut le 27<sup>e</sup> jour du mois de septembre en l'année 1562.*

Premièrement le dymenche 27<sup>e</sup> dudict mois de septembre qui fut le jour de l'arrivée dudict camp en ladicte ville, certain nombre d'argouletz (3) qui premier entrèrent dans la ville devant que les hommes d'armes et le reste du camp que conduyoit monseigneur de Maulgiron entra, se prirent à robber et piller partout pour estre les premiers entrez. Lesquels argouletz avec leur corporal ou capitaine appelé Oursinet en nombre de six entrèrent en la mayson dudict Bergier, led. Bergier estant absent de la ville, dans laquelle mayson ne trouvèrent que sa femme, luy firent plusieurs menaces pour l'induyre leur révéller si elle auroit caché quelques meubles. Estant en ceste perplexité et deubtant le dangier de sa personne, fut contraincte les conduyre et mener dans la chambre haulte d'icelle mayson où elle avoit serré ce qu'ilz pouvoient avoir. Lesdictz argouletz ayant trouvez troys grands coffres ou bahutz les enfonssè-

(3) Soldats à cheval armés d'arquebuses.

rent et rompirent. Dans lesquelz ilz trouvèrent tout le linge desdicts mariez en ung desdictz coffres, comme linceulx (4), nappes, serviettes, chemises, mouchouères, colletz et aultre linge ; et dans le second coffre ou bahut trouvèrent toute leur vaisselle, comme potz, platz d'estain grands et pelitz, pintes, platz lavoirs, esguyères et aultre vaisselle nécessaire pour leur usage. Et dans le troizième coffre, trouvèrent plusieurs habillementz d'homme, comme manteau, cappe, sayes (5), pourpoint, chausses, le tout à usage d'homme et appartenant audict Bergier. Tous lesquelz linge, vaisselle et habillementz lesdictz hargouletz prindrent, levèrent et emportèrent, présente la femme dudict Bergier contraincte d'endurer telle violence pour n'oser leur contredire, attendu et craignant la fureur et colère desd. argouletz. Laquelle perte luy revient à plus de trois cents livres tournois sauf le moyens, attendu la qualité et quantité dud. linge, vaisselle et habillementz en plusieurs sortes et espèces ; par quoy demande icy ..... 300 livres

Item qu'il y avoit en ladicte chambre haulte plusieurs hardes et harnois comme halebardes, picques, morrions (6), espèces, harquebuses, lesquelz iceulx soldadz hargouletz prindrent et emportèrent hors ladite mayson, qui pouvoient valloyr envyron cinquante livres tournois ..... 50 liv.

Et après avoyr prins levé et emporté tout ce que dessus et non contentz de telle proye et buttin, iceulx argouletz descendirent en bas en la boutique dud. Bergier estant garnie de plusieurs fers, comme grandes bandes de fer de Bourgoigne, plusieurs luppins ou poiz de fer, andiers et aultres fers à plusieurs usaiges, que vouloyent aussi lever et emporter, mais ne sceurent pour la pesanteur dud. fer. Et s'estantz aperceuz de la banque estant dans lad. boutique, dans laquelle led. Bergier entreposoit les deniers provenantz de la vente de ses marchandises, la rompirent et trouvèrent dans ung certain grand couppon de boys accoustumé mettre dans lad. banque environ quatre-vingts livres argent monnoyé

(4) Dans le sens ancien : draps de lit.

(5) Sale : espèce de manteau grossier.

(6) Morion : armure de tête plus légère que le casque.

que la femme dudict Bergier n'avoit peu saulver, causant la venue soubdaine d'iceulx argouletz ; lequel argent ilz prindrent et emportarent ; par ce icy ..... 80 liv.

Et non contentz encores de ce demandèrent à la femme dudict Bergier ses bagues, aultrement la menassoient et de faict croyt qu'ilz luy eussent faict quelque injure pour n'avoyr lesdictes bagues, ne fut que à l'instant la gendarmerie et reste du camp entra dans la ville, où estant arrivé monseigneur de Maulgiron fit cryer à son de trompe que l'on n'eust à piller et robber les citoyens, qui fut cause que lesdicts soldadz hargouletz deslogèrent et sortirent de la dicte mayson avec leur buttin ; tellement que, estant ledict Bergier son mary, comme dict est, absent de la ville, n'a heu aucun moyen de recours en aucune chose de tout ce qui luy avoit esté prins et emporté par lesditets hargouletz. Incontinent après que ce fut faict, luy feurent assignez en sa mayson pour estre logez, nourris et entretenus le cappitaine appellé de Sainct Pol et son frère, ayant chacun de suytte cinq chevaulx, trois soldadz, trois palefreniers et trois lacquays, qu'elle auroit nourris et entretenus et payez de toute despense par l'espace de dix sepmaines entières, leur fournissant tous avivres nécessaires tant aux personnes que aux chevaulx ; tellement que n'ayant plus linge ne vaisselle, fut contraincte d'en emprunter de la mayson de sa mère pour le service d'iceulx cappitaine de Saint Pol et de son frère, lequel linge et vaisselle encores après leur despartement luy en a esté robbé une grande partie par lesd-lacquays. La despense duquel capitaine, son frère, soldadz, palefreniers et lacquays, avec leurs chevaulx, leur ayant founy foyne et avoyne, à raison de six livres par jour, attendu leur qualité, que revient à la somme de quatre cent cinquante livres tournois ..... 450 liv.

Après la mort dudict cappitaine St-Pol (7), son frère avec son train se départit du logis dud. Bergier, au lieu desquelz

(7) « Le sieur de Saint Pol par imprudence (?) a esté occis d'une pièce d'artillerie du camp du sieur de Nemours qui luy emporta la teste et fut enterré à grand solempnité le mercredi 4 novembre dans la grand esglise ». (BB. 35, fol. 315 v°).

luy feurent baillez pour récompense six soldadz des vieilles bandes lesquels elle auroyt nourris et freyés de toute despense par l'espace d'ung moys, leur ayant fourni et administré tous avivres nécessaires ; lesquels soldadz prindrent la clef de la porte de la mayson dud. Bergier et toutes les clefs des coffres rompuz et buffetz pour mieulx vivre et faire à leur plaisir, tellement que lad. Françoise, femme dud. Bergier, fut contraincte à leur habandonner la mayson et ce qui estoit demeuré à leur volonté et plaisir et se retirer en la mayson de sa mère, jusques à ce que iceulx soldadz furent deslogez, que n'a esté sans emporter et robber plusieurs fers estantz en la boutique d'en bas comme andiers, tuppins, bandes de fer en plusieurs sortes, la despense desquelz elle estime à rayson de quarante sols par jour et pour ung moys à soixante livres . . . . . 60 liv.

Et pour le fer, andiers, tuppins et aultres marchandises estantz en lad. boutique que lesd. soldadz ont pris, levé, vendu et emporté à cent livres . . . . . 100 liv.

Faict à noter que cependant que lesd. soldadz estoient en lad. mayson et que lad. Françoise, femme dud. Pierre Bergier, s'estoit retirée en la mayson de sa mère, les mareschaulx suyvant le camp dud. seigneur duc de Nemours ont pris entièrement le reste du fer estant en lad. boutique, consistant en grosses bandes fer Bourgoigne du poix envyron de six vingts quintaulx, que revient en perte à rayson de deux escus le quintal à la somme de six cents livres tournois ; la plus grande partie duquel fer n'estant payé aux marchantz de Lyon desquelz ledict Bergier l'avoit acheté à la foyre d'Aoust precedente, n'ayant aujourd'huy auleun moien de pouvoir satisfaire aux susdictz marchantz ; à quoy prie avoir esgard, lesd. mareschaulx donnantz à entendre qu'ilz avoyent charge de prendre tout ledit fer pour le service dudict seigneur duc de Nemours et par son commandement. Par ce icy . . . . . 600 liv.

Plus en une sienne grange à luy appartenant appelée en Ambarres, estant ung quart de lieue de la ville de Vienne, lesdictz soldadz estantz logez dans sa mayson, accompagnés d'autres soldadz de parcille estoffe, se sont transportés en

lad. grange dans laquelle et en la chambre dessus y avoyt envyron cent bichetz tant froment que seigle, lequel bled froment et seigle lesd. soldadz ont pris levé et emporté ou bien fait lever et emporter où bon leur a semblé, tellement que led. Bergier ou sa femme n'a peu scavoyr qu'ilz avoyent fait d'icelluy bled pour en pouvoir retirer quelque discharge ou certification ; qu'ilz esliment valloir à raison de dix-huict solz le bichet, l'un comportant l'autre, que revient à la somme de nonante livres ..... 90 liv.

Plus en lad. grange y avoyt envyron trente sommées vin tant pour la provision du grangier que pour les ouvraiges nécessaires à faire en lad. grange pour toute l'année, que lesd. soldadz ont pris, beu ou vendu sans en avoir laissé une seule pinte, outre les injures et outrage faitz tant audict grangier que à sa famille ; led. vin estimé au prix de quarante solz la sommée, que revient à la somme de soixante livres tournois ..... 60 liv.

Plus lesd. soldadz ont pris, ravy, pillé, levé et emporté de lad. grange envyron huit vingts pièces, tant moutons, brebis que chèvres, appartenantz aud. Bergier et qui servoyent à fumer les terres de lad. grange, estant icelle grange en lieu asses stérile, par quoy luy estoit de besoing avoir fource bestail pour gresser et fumer lesd. terres ; qu'elle estime à raison de 30 sols pièce tant mouton, brebis que chèvre, l'ung comportant l'autre, à la somme de deux cent quarante livres tournois ; par ce icy ..... 240 liv.

Plus en lad. grange y avoit quatre beufs arables pour semencer, arer et labourer les terres d'icelle grange que lesd. soldadz ont pris, levé, buttiné et saisy en leur puyssance tellement qu'il n'a esté possible aud. Bergier ou à sa femme les pouvoyr recouvrer, moyns scavoyr qu'ilz estoyent devenus, ny là où ilz estoyent transmarchez par lesd. soldadz ; lesd. beufz estantz du prix de dix escus d'or soleil la pièce, que sont cent livres tournois ..... 100 liv.

Plus en lad. grange quatre vaches pour le service du grangier et de la grange pris et perduz comme dessus ; estimé la pièce de vache à vingt livres que sont quatre vingts livres tournois ; pour ce icy ..... 80 liv.

Plus en lad. grange trois jeunes veaulx chacun du prix de trois livres, pris, levés et buttinez comme les beufs et vaches, revenants à neuf livres tournois ..... 9 liv.

Plus en lad. grange y avoit neuf pièces de pourceaulx tant grands que petits pour la provision tant dud. Bergier que dud. grangier, estimés au prix de cinq livres pièce, l'ung comportant l'autre, que monte quarante-cinq livres ..... 45 liv.

Plus envyron quarante gellines et poules avec le poulet ou cocq au profit dud. grangier, estimé au prix de 3 sols l'ung comportant l'autre, que sont six livres .... 6 liv.

Plus le mesnaige dud. grangier consistant en quelque peu de linge, vaisselle, habillemenz que lesd. soldadz luy ont empourtez, encores qu'ilz feussent de peu de vateur, qu'il estime en perte à la somme de cinquante florins qui sont trente livres ..... 30 liv.

Voicy maintenant le confondantur et ruyne totale des Bergier et Françoïse mariez, car après que lesd. soldadz heurent entièrement dépeulé (8) et desmeublé lad. grange, cognoyssant qu'ils n'y avoyent plus rien à prendre, ont ruyné et démoly entièrement icelle grange de fons à comble, tellement que longtamps après lad. démolition n'y apparoysoit forme aulcune d'édiffice pour après avoir pris et tiré tout le boys de lad. grange et icelluy faict charrier et porter en Puppet pour le chauffaige des soldadz y estantz pour lors à la garde dud. chasteau, ont démoly et ruyné toutes les pierres d'icelle grange encores qu'elles ne leur peussent servir d'aucune chose, de sorte que depeus l'édict d'Amboïse faict par le Roy sur la pacification des troubles de son royaulme, led. Bergier auroyt desboursé de ses deniers pour la réédification de sad. grange jusques à ce jourd'huy premier décembre 1563 la somme de quatre centz livres tournois, pour avoyr commencé led. bastiment tout à neuf, comme aujourd'huy se peult veoyr ; et si faudra pour le moyens aultres quatre centz livres pour l'entier accomplissement dud. bastiment, comme luy ont rapportez

(8) Ravagé.

et certiffiez les massons et chappuys expertz audict art, tellement que le tout pourra monter envyron huit centz livres tournois, et à bon compte oultre les pertes dommages et intérestz soustenuz tant par led. Bergier que par son grangier ; par ce icy ..... 800 liv.

Plus que en lad. grange y avoit envyron cent bichetz tant froment que seigle que led. Bergier avoyt layssé aud. grangier pour la semence des terres de lad. grange, lesquelles par ce moyen sont demeurées incultes et stériles sans aucun fruit aud. Bergier et grangier ; la perte de la prise que se pouvoit faire en lad. grange estimée à la somme de trois centz livres tournois, tant pour la part dud. grangier que Bergier pour l'année présente 1563 ; cy ..... 300 liv.

Plus que led. Bergier, auparavant son département de la ville de Vienne, auroyt interposé en une mayson voysine de la sienne la quantité de trente huit sommées de vin, espérant après le département du camp le trouver à son besoin, lequel vin par certains siens malveillantz a esté decouvert et déclaré aux soldadz du camp, lesquelz ont pris et emporté led. vin pour la provision et munition dud. camp, estant au prix de quarante sols la sommée, montant la somme de septante six livres ..... 76 liv.

Plus a esté pris en lad. grange d'Ambarres appartenant aud. Bergier entièrement le fourraige qu'estoit illec réservé pour la nourriture du bestail d'icelle grange, comme le foyen et la paille envyron cinquante charges tant foyen que paille, qu'il estime au prix de cinquante sous la charge, que sont cinquante escus d'or soleil, que sont cent vingt cinq livres tournois ..... 125 liv.

Plus plaira aux seigneurs commis et députez à la taxation desdites folles que led. Bergier, à rayson des marchandises qu'il avoyt achetées à Lyon à la foyre d'aoust précédente 1562 et qu'il espéroit de payer à la franchise de la foyre de Toussaint suyvant, comme est la coustume des marchantz fréquentantz les foyres, il est demeuré débiteur envers iceulx marchantz en la somme de six ou sept centz livres tournois qu'il luy fault payer, et néantmoyns n'auroyt fait aucun prouffict de lad. marchandise pour luy avoir esté

prise levée et emportée comme dict est, oultre l'intérest accoustumé payer en défaut du principal qu'il estime le tout pouvoyr monter à la somme de mille livres tournois ayns qu'il puisse avoir salisfait ; pour ce icy . . . . . 1.000 liv.

Plus qu'il a esté coctizé à l'emprunt de la ville pour le payement de la gendarmerie à la somme de cent livres tournois, laquelle somme lad. Françoysse sa femme auroyt payé et délivré comptant en deux payes au sieur Philibert Guérin commys à la receipte dud. emprunt en octobre 1562, comme appert par la quittance dud. Guérin. Icy . . 100 liv.

Plus quatre quintaulx fer délivrez à M. Vindryen et Claude Ollier, mareschaulx, par commandement des seigneurs consulz de la ville, estimé au prix de six livres le quintal, monte vingt quatre livres tournois ; appert par acquit signé Savignieu . . . . . 24 liv.

*Au dos :* Dame Françoysse Barrete  
femme à hon. Pierre Bergier.  
Pennon Frojon  
Folles : 4725 Liv.

(Q. 48).

### III

#### LES PERTES DU CLERGÉ VIENNOIS

##### 1

*Folles de M<sup>e</sup> Jehan Paris, prestre, vicaire de Saint-Martin de Vienne.*

Du mois d'octobre 1562 arrivat en ceste ville de Vienne grand nombre de gens d'armes pour le Roy nostre sire suivant Monsieur de Maugiron qui y estoit entré le 27 de septembre, entre lesquels entrarent par force en la maison dud. Paris, luy absent, deux hommes d'armes nommés de Bellecombe et ung autre Battendier et l'autre Villard, avec six ou sept serviteurs, et y demeurarent environ trois mois, et burent vingt-cinq anées de vin et trenta bichets de beau

froment qui firent manger à leurs chevaux, et chacun jour trenta livres de gros pain et douze sous de miches et seize livres de chair et aultres choses à l'entrée et exue de table, et boys, chandcles, sel, huyle et toutes aultres choses sans que heussent jamais rien de la munition. Et pour ce que led. Paris n'avoit point de serviteur ny aultre pour luy en sad. maison, ranversarent tout ce qui y étoit et prindrent les clefs et faisoient come bon leur sembloit et faisoient venir tous les aultres gentilshommes boire, manger et joyer à son grand préjudice et domaige qu'il estime à deux cens francs.

Et quant ilz s'en allèrent, le sire Hector Personc, cognoissant la povreté dud. Paris, le retira en sa maison, et lors entrarent en lad. maison dud. Paris plusieurs soldats qui rompirent toutes les verrines, portes, fenestres et emportarent les serrures, ferraments, bastons de fer des larmies et huit grands portes et seize petites des fenestres, buffets et larmies, prost, travers, pontifs et tout aultre meuble de lad. maison, et ainsi demeuulée la laissarent ouverte de sorte que gens et bestes y povoient entrer et sortir à leur plaisir come il est notoire à tous voysins, que justement mérite estre recompensé de 100 livres tournois bien que le domaige soit beaucoup plus grand.

Ce considéré supplie led. Paris estre receu et admis entre les folles de ceste cité de Vienne desd. 300 livres tournois, afin que puisse restablir et retourner demeurer en sad. maison et vivre en et selon son estat come de raison. Et ainsi expose et affirme avec serment et supplie led. Paris,

(J. 24).

2

Je soubsigné (9) certiffie que despuys la prise de ceste présente cité de Vienne et despuys que Mons. de Maulgiron et Mons. de Nemours furent entrés dedans, despuys cediect temps que j'ay soubtenu et heu chez nous en nostre may-

(9) Je reproduis aussi exactement que possible le texte de cette déposition, difficile à lire et à comprendre à cause de mots répétés ou de lecture incertaine.

son toujours gens d'armes souldars plaine mayson comment (?) Ytalliens, ristes (10), canoniers, françoys, lyonnays, ceulx de Sainct Chamont, ceulx de la Veneyen (11), ceulx de la Rochette, les espaignols, les provensaulx et plusieurs aultres et troys ou quatre mallades, que s'étoy grand malheur à moy, sans coucher ne jour ne nuict que sur la terre et ne coucher en quelconques lits, et estre bien battu avec grands coustz et mal traité. Et par force m'ont faict fornir à culx et leurs pulains et laquetz et scrviteurs, avec ce y avoyt trois ou quatre mallades, et par force me faisoient fornir à tout comment fornir pain blanc, vin blanc, vin cleret, chair de beufz, mouton, porc, fromage, poyson, beurre, huille d'olive et de noix, œufs, soranz (?), boys, faire grand feu jour et nuict, lardz et forni linge, mantilz (12), serviettes, linceulx, sel pour faire sallades es che-noulx (?), forni chemisses, couvertes et toutes sortes d'aultres linges et biens, chandelles, faisans feu et allumer toutes pour joyer aux quartes et aultres choses. Et oultre ce nous ont desrobbé, pillié veysselle, linge, couvertes, linceulx, servietes, mantilz, ronppu coufres troys, et prins et desrobbé ce qui estoy dedans buffetz, armeres, robbes, en tant que j'ay esté contraint d'empronter çà et là pour rachepter mes robbes, aultrement aler tout nudz.

Et yceulx ey soutenuz l'espace de neuf moys, et desdiz neuf moys n'ayant couché en liet que sus le carreaulx, qui est pour le grand damage tant aux biens comment à ma personne, afermant par serment avoir myeux vallu perdre deux cens livres. Ce considéré, vous plaira, messeigneurs les administrateurs et consculz, avoir esgard et ferez bien et euvre de grand cherité, et me obligerez de prier Dieu toute ma vie pour vous et les votres et pour toute la noble cité de Vienne que Dieu veuille garder. Amen. Moy estant en mes derniers jours et vieillesse.

Ce 18 Octobre 1563.

A. LYATARD, prestre de Sainct Sevez de Vienne.

(K. 37).

(10) Reîtres.

(11) Probablement la compagnie de M. de Vinay.

(12) Nappes.

*Sensuyvent les folles que messire Guichard Chivalier, presbtre de Vienne, auroit suppourté pendant que le camp de monseigneur de Nemours auroit demeuré dans la ville de Vienne en l'an 1562.*

Premier dict que les compagnies françoyses et ytallianes et compagnies vielhies luy auroient beu et mangé, prins et empourté ce qui sensuyt :

Vin, quarante sommes, à 40 sols la somme, monte 80 liv.

Plus auroit fourni pour lesd. compagnies tant cher que pain, chandoylles pendant cinq moys, trente livres argent . . . . . 30 liv.

Plus luy auroient prins et empourté tant veyselle, couvertes, linceulx, pinctes (?) que aultres meubles de maison, la somme de vingt livres . . . . . 20 liv.

Item luy auroient brullé pourtes, bottes, benes de boys à la somme de vingt-deux livres . . . . . 22 liv.

Affermant avec serement led. M<sup>e</sup> Guichard Chivalier ou bien M Jehan Jate son procureur suyvant et à la forme d'icelle procuration lesd. folles contenir vérité.

JATE POUR LED. CHIVALIER.

Somme : 152 livres.

(M. 36).

*Les foulles et fraiz soubstenuz par M<sup>e</sup> Pierre Cochon, pouvre prebtre natif de la paroisse Sainct André les Noneins de Vienne, despuys l'arrivée de Mons. de Maulgiron avec sa gendarmerie, et après luy Mons. de Nemours avec son camp qu'il conduisoit pour le Roy au mois de septembre 1562.*

Et premièrement ay norri et soubstenu par l'espace de deux sepmaines neuf soldars avec deux leurs serviteurs de la compagnie de Mons. de Leissin, que j'astime quarante quatre livres . . . . . 44 liv.

Item ont prins et emporté grande quantité de boys à bas-

tir, rompuz et emporté des chalitz de basliz, de paulx pour faire les pallices viculx et neuvs que j'estime huict livres, 8 liv.

Item m'ont prins et emporté troys bennes de noix appartenantz à Simond Fatéon des Costes d'Arez, duquel je les avois prins en garde et n'ay païé troys livres . . . . . 3 liv.

Item m'ont prins et emporté une arquebouse que j'avois en garde, de laquelle m'ont fait paier troys livres . . . 3 liv.

Item ay norri et entretenu par l'espace de troys mois deux soldarz malades, l'ung de la compagnie de Mons. de Leissin et l'autre du baron de Viriville, lesquelz m'ont gasté et porri beaucoup de linges que j'estime comprins la norriture vingt livres . . . . . 20 liv.

Item m'ont prins et emporté deux chemises, une espée, deux escuelles oreillées et ung plat d'estaing, que j'estime le tout quatre livres . . . . . 4 liv.

Item ay norri et entretenu par plusieurs foys par l'espace de troys mois quatre soldars de plusieurs compagnies que j'estime vingt livres . . . . . 20 liv.

J'affirme avec serment le contenu aux présentes contenir vérité.

Somme universelle : 102 livres.

P. COSNON.

(N. 13).

5

*Déclaration des folles et charges soubstenues par M<sup>e</sup> Pierre Tardy, prebstre de la grand église Saint Maurys de Vienne, habitant en la paroisse Saint-André les Nonains dud. Vienne, par la gendarmerie et gens de guerre depuis le commencement du mois de may 1562 jusques à présent.*

Premièrement et lorsque les gens du baron des Adretz et de la nouvelle religion commançaient à se saisir de la ville de Vienne et du dernier jour dud. mois de may, par commandement des consuls qui pour lors estoient le sire Doucet et Jehan Chilliod, fut contrainct led. M<sup>e</sup> Tardy bailler un

liet ou coultre avec son coussin plume, un lodier (13) et deux linceulx que lesd. consuls firent porter à l'archevesché pour coucher les souldardz de Mons. de Bernin et n'eust laissé le tout pour quinze livres ..... 15 liv.

Item led. M<sup>e</sup> Tardy auroyt forny durant le temps que lesd. souldardz faysoient garde, tant de la nouvelle religion que ceux qui estoyent souz la conduite de monseigneur de Nemours et Maugiron aux portes de Pypet, Saint-Marcel et aultres lieux, pour faire feu. grande quantité de boys, à plus de six livres ..... 6 liv.

Item led. M<sup>e</sup> Tardy auroyt forny dud. temps aux souldardz de la nouvelle religion et lorsqu'ils faysoient garde à lad. porte de Pypet, qu'estoyt au mois de septembre que Mons. de Bernin estoyt gouverneur en icelle, peyn et vin et aultres choses ausd. souldardz, toutesloys et quantes que bon leur sembloyt et à ce estoit contrainct, que se monteroyt lad. deppence plus de six livres ..... 6 liv.

Item plus led. s<sup>r</sup> de Bernyn, du temps qu'il s'estoyt saisi dud. chasteau de Pypet et y demeuroyt en garnison, fait prendre aud. M<sup>e</sup> Tardy en sa mayson quatre tonneaulx à tenir vin vuydes, tenant chascung quatre asnées, lesquelz il fait porter aud. chasteau, qui valloyent bien huit florins ..... 4 liv. 16 s.

Item plus du XXVII septembre 1562, par commandement de monseigneur de Maugiron, par luy signé dud. jour, vindrent loger en la maison dud. Tardy ung copporal nommé Monteysard avec six souldardz, pour illec fere ung corps de garde le jour et six aultres pour la nuit, qui estoient de la compagnie de Mons. de Leyssin. Lesquels souldardz et copporal led. M<sup>e</sup> Tardy auroyt norry et forny de vivres à ses propres costz et despens, avec plusieurs aultres qui alloient et venoyent aud. corps de garde à cause de la poterle de Pipet et de la bresche au dessoubz led. chasteau, puis led. jour XXVII<sup>e</sup> de septembre jusques au X<sup>e</sup> octobre suyvant que lors arrivat la compagnie du baron de Viriville. Et firent plusieurs degatz et despence à plus de trente livres, 30 l.

(13) Couverture de lit, couvre-pied fait de coton ou de laine piquée entre deux toiles.

Item et encore led. jour X<sup>e</sup> octobre vindrent louer chieu led. M<sup>e</sup> Tardy le cappitaine Vicenon, enseigne dud. baron de Viriville, avec cinq chevaux et huit personnes et grand nombre de souldardz qui alloient et venoyent, lesquelz il auroyt norry et baillé à boyre et manger ausd. allantz et venantz jusques au XXVI<sup>e</sup> janvier suyvant aud. an 1562 (14) que arriva en lad. parroisse St André la compagnie du cappitaine Champier, que leur auroyt esté comprins la despence des chevaux, que seroit esté contrainct de norrir de foyu plus de trente livres ..... 30 liv.

Item plus dud. moys d'octobre, par mauvaïse conduyte ou aultrement les souldardz et gens de guerre meurent le feu dans une mayson que led. M<sup>e</sup> Tardy tenoyt à louage de M<sup>e</sup> de Brolio et en laquelle aussy y avoit souldardz lougés, et avoyt led. M<sup>e</sup> Tardy remué dans icelle avant l'arrivé de camp deux couches de plume, couvertes, robbes et aultres accostrementz dud. M<sup>e</sup> Tardy, quantité de veyselle et plusieurs aultres menages, linge, linceulx, servietes, quantité de foyu, palhe, boys, que seroit le tout bruslé dans lad. mayson, que seroyt en perte plus de quatre vingts livres, 80 liv.

Item plus dud. jour XXVI<sup>e</sup> janvier seroyent venuz louer en la maison dud. M<sup>e</sup> Tardy le cappitaine Lorsière, enseigne du cappitaine Champier, avec six hommes et trois gojactz, lesquelz il auroyt norry et forny de vivres à ses despens et à plusieurs aultres souldardz allantz et venantz sa pleyne mayson, ausquelz falloyt qu'il fornir de boyre et manger, et cela dura jusques au XXV<sup>e</sup> mars 1563 que lors vint la compagnie du cappitaine Collombier, laquelle despence luy costeroit bien vingt livres ..... 20 liv.

Item et encores vindrent louer en la maison dud. M<sup>e</sup> Tardy par deux foys et emprinses le sergent du cappitaine Laraman et trois souldardz et deux gojactz qui faysoient six personnes, qui demeurarent lougés chieu led. Tardy durant six sepmeynes, les auroyt norry partie du temps et forni de despence bien à dix livres ..... 10 liv.

Item, durant le temps que la compagnie du cappitaine

(14) A Vienne l'année commençait le 25 mars.

Collombier auroit demeuré en la paroisse Saint-André, sont toujours esté logés en la maison dud. Tardy deux souldardz ausquelz il auroit forny de vivres et aultres choses la plus grande partie dud. temps ; à plus de cinq livres, 5 liv.

Item plus led. M<sup>e</sup> Tardy, par commandement de messieurs les consulz, seroit esté contrainct fournir pour la munition de la compagnie du cappitaine baron de Viriville trois sommées vin, comme appert par acquitz et comandementz du moys décembre 1562 et VII<sup>e</sup> janvier aud. an, 6 liv.

Plus led. M<sup>e</sup> Tardy depuis le temps que monseigneur de Maugiron a fait la demcurance en l'archevesché de la présente cité de Vienne, auroyt continuellement heu logés en sad. mayson deux souldardz ausquelz il auroyt toujours forny de couché, chandelles, chauffage et aultres choses jusques à présent et comme il fornit encores auxd. souldardz.

Je affirme avec serment ce que dessus contenir vérité, ce XVI<sup>e</sup> octobre 1563.

P. TARDY. (N. 24)

6

*Déclaration des folles payées et soubstenues par M<sup>e</sup> Pierre Carthallier, presbtre de Vienne, despuys l'arrivée de Monseigneur le duc de Nemours en ceste cité de Vienne, laquelle déclaration led. M<sup>e</sup> Pierre Carthallier affirme icelle contenir vérité avec serement, cejourd'huy 3<sup>e</sup> d'octobre 1563.*

Premièrement led. M<sup>e</sup> Pierre Carthallier despuys l'arrivée du camp en ceste cyté de Vienne auroit heu logés en sa maison huit soldatz italiens, lesquelz il auroyt nourry et entretenu de vivres et aultres choses nécessaires par l'espace de neuf sepmaines, lesquelz luy faisoient despence tous les jours de vingt cinq solz tournois et davantage.

Item led. M<sup>e</sup> Carthallier auroit eu des compagnies vieilles quatre soldatz avec deux gogialz par l'espace de trois sepmaines et trois jours, lesquelz il auroict nourry comme

dessus, pour la despence desquelz il auroitourny vingt solz lournois par jour.

Item led. M<sup>e</sup> Carthallier auroiet tousjours eu pendant et durant que le camp a esté en ceste ville trois soldatz lesquelz il auroiet semblablement nourry et entretenu de vivres, à quoy il demande avoir esgard ..... 160 liv.

Item led. Carthallier auroitourny pour la munition du camp cinq asnées et un barral vin, comme il fera apparoir par acquit ..... 11 liv.

Ainsi le sertiffie et afferme.

P. CARTHALLIER (15). (0.17).

7

*Sensuyvent les folles, griefz, dommaiges que M<sup>e</sup> Loys de Petra, prébstre incorporé de Saint-Maurice de Vienne, a soubstenu durant le camp de monseigneur le duc de Nemours en ceste présente cité de Vienne, 1562.*

Premièrement pour avoir logé en ma maison d'habitation, qu'est l'escolle de Sainet Maurice, ung cappitaine italien nommé Galiastre avecque son train, qu'estoit de quatorze chevaux et XXVIII hommes, que j'ay entretenu et nourry par l'espace de deux mois ou environ ; et après iceulx italiens, ay logé six soldartz des vieilles compagnies; lesquelz tous ensemble m'auroient beu ou fait boyre tant en ma dicte habitation que aultre part, la somme et quantité de quatre-vingts sommées de vin, à value à cinquante sols la sommée, monte ..... 200 liv.

Item j'ay fornv auxdictz soldardz chair, gresses, fromaige, beurre, huile, chandelles, sel, verjus, vinaigre, que n'est sans grand coustaigé ; je l'estime ..... 40 liv.

Item m'ont bruslé la provision du boix que jà longtemps avois faicte et fesoient le feu en six cheminées en madiete

(15) *Au das* : « Folles II<sup>e</sup> LXVIII liv. » ; — ce qui prouve que les commissaires avaient fait subir une légère diminution à la déclaration dont les deux premiers articles s'élevaient à 102 liv. 15 sous, donnaient un total de 273 liv. 15 sous.

habitation, et après avoir tout bruslé madicte provision, j'ay esté contrainct en achepter d'aulture que j'estime .. 50 liv.

Item m'ont mangé six beynes de noix et une sachée d'ougnons que j'estime ..... 5 liv. 10 s.

Item m'ont faict manger à leurs chevaulx vingt trois bichetz de froment que j'estime ..... 23 liv.

Je remetz le tout à votre discrétion.

318 liv. 10 sous. (0.20)

8

*Foulles et fraiz soustenus par moy Benoiët Guiche, prebstre de la grande église de Vienne, à l'arrivée de Mons. de Maugeron avec sa gendarmerie et après luy de Mons. de Nemours avec son camp de gendarmerie pour le Roy en l'année 1562 au moys de septembre.*

Et premier ay fourni à lad. arrivée aux argoletz de Mons. de Leissin qui m'ont faict manger et ont mangé seze bennes avoyne, vallant douze sous la benne, et vingt bichets froment à XX sols le bichet, monte ..... 29 liv. 12 s.

Item ey après entretenu et norris par l'espance de cinq sepmaines cinq souldars canoniers de l'artillerie de Mons. de Nemours, qu'estime à raison de six solz pour homme chascun jour, monte ..... 52 liv. 10 s.

Item après ey norry et entretenu ung home d'armes nommé mons. de Chamosset et ung archier de la compagnie de mons. de Savoie avec leurs chevaulx en nombre de sept, leurs serviteurs et pallefreniers en nombre de quatre, par l'espance de trois sepmaines, à raison tant pour avoyne qu'aulture despence, à raison de home et cheval quinze sous, monte 92 livres, et ne compte point ung des chevaulx, 92 liv.

Plus ey norry de foyn seulement l'escuyerie de mons. de Maugiron, auquel ey fourni, ou bien à Mons. Chasteault Martin son maistre d'hostel, cinquante trosses foyn ; à raison de vingt sols la trosse, monte ..... 50 liv.

Item après ey norry et entretenu le cappiteyne Villars, enseigne du cappitaine Blancfossé des viellies bandes, trois

chevaux, ung mulet, son serviteur pallefrenier, le taborin, troys souldatz avec une femme qui (qu'ils) menoient, et chascun soldat avoyt son ragache (16), et aultres allantz et venantz, comme à chascun est notoire que cappitaines et enseignes tenent tousjours maison ouverte et ont grand suyte ; lesquelz ey norry avant que heussent monition par l'espace de quinze jours, durant lesquelz ey esté contrainct fournir chair de moton, perdrix, cognis (17), chappons, sucre, espices, vin vieulx que prenois chieus la dame Josse rande, avoyne et bled pour leurs chevaux, qu'estime le tout cinquante livres pour lesd. quinze jours . . . . . 50 liv.

Item ey norry et entretenu par l'espace de ung moys le cappiteyne Mas, lieutenant dud. Blancfossé, accompagné de son beault frère Mons.de Confes, son cousin Mons.Des Granges, ayant chascun deux chevaux, le cappiteyne quatre, avec son page, valletz de chambre, le palefrenier, le taborin avec son serviteur et trois laquetz, lesquelz non (n'ont) heu monition que huit ou dix jours, aucune foys de peyn seulement et quelque jour de chair, et ne se vouloient contenter de la monition parce qu'elle estoit trop petite et bien peu de vin; et par ce m'a fallu fournir peyn de bouche, parce que celui de la monition estoit de seigle et le vendoient lesd. cappitaine et soldatz, par ce oultre toute monition tant par voullaitaille, chair de veault, poisson, espices, sucre et vin et avoyne, extime le tout à . . . . . 80 liv.

Item ey fourni à la monition de lad. gendarmerie vingt-deux asnées dix pinctes vin tant blanc que cleret du creu de Vesperance et l'hueille, comme appert par acquit signé Barat qu'estime trois francs l'asnée ; par ce monte . 67 liv. 10 s.

Item ey entretenu par l'espace de trois septmaynes vingt reistres avec douze leurs chevaux pendant que le camp estoit à Saint Genys, qui s'en retornèrent à Vienne jusques à ce que led. sieur de Nemours s'est retiré de St-Genys, qu'estime . . . . . 50 liv.

Je afferme avec serment tout ce que dessus contenir vérité.

(16) De l'italien *ragazzo* : garçon.

(17) Généralement conius : lapins (du latin *cuniculus*).

Somme universelle monte 443 liv. 12 s.

GUICHE.

Je leysse à la discreption des auditeurs et commisseres à modérer les folles sus escriptes et regetter ce que en leur conscience verront à faire.

(0.21)

9

*Folles soubstenues par Mons. M<sup>e</sup> Michel Chappuys, chanoyne et chapiscoi de l'église cathédrale de Vienne en l'an 1562 par les gens de guerre suyvant le camp du Roy soub la conduite de monseigneur le duc de Nemours.*

Premièrement le dimanche 27 septembre au susdit 1562 que Monseigneur de Maugiron entrat en ceste ville de Vienne avec ses compagnies, furent logés six argoletz ayant six chevaulx, trois lacquez qui demeurèrent six jours entiers, durant lequel temps led. Chappuys les auroit norri et fourni tant eulx que leurs chevaulx, quoy faisant il auroit despendu seize livres ; pour ce ..... 16 liv.

Item le jour que le camp alast à Beaurepaire le bagage des ristres vint en clostre, et furent louer en la maison dud. Chappuys huit ristres et quatre chevaulx de charrette qui demeurèrent douze jours, et les ayant led. Chappuis déffrayé de tout, soyt pour leurs bouches que pour leurs chevaux, ormis de foin, auroyt en folle ..... 40 liv.

Item le jour que les ristres délougèrent de sa maison, entrèrent deux hommes d'armes de la compagnie de mons. de Savoye, nommés mons. de Gerland et mons. de La Bruyère, lesquelz demourèrent deux mois et tant de jours et estoient en nombre six et deux lacques et six chevaulx, ausquelz led. Chappuys auroyt fourni de vivres tant pour eulx que pour leurs chevaulx, ormis le foin, l'espace de deux moys. dont il seroit en folle ..... 175 liv.

Item après que lesd. sieurs hommes d'armes furent sortys de la maison dud. Chappuys, entrèrent les bandes vicillies, assavoir l'enseigne du capitaine Blancfossé, lequel menoit

trois gentils hommes qui (qu'il) mist dedans lad. maison dud. Chappuys, avecque le forrier et le corporal de lad. bande, et estoient en nombre seize personnes et huit chevaux, qui demeurèrent neuf semaines en la maison dud. Chappuis lequel les fornisoit de vin, bois, bled, environ trois vingt bichetz froment qui (qu'ils) firent manger à leurs chevaux ; par quoy seroit en folle ledit Chappuys de ..... 200 liv.

Item après que lesd. vicillies bandes furent despartyes et sortyes de la maison dud. Chappuys, vindrent d'argollez de la bande du cappitaine Romagnieu, et estoient en nombre six, ung lacques et six chevaux, qui demeurèrent deux jours, ausquelz led. Chappuys leur fornisoit de tout, ormais leurs chevaux, et se pouvoit monter ce que led. Chappuys auroit fourni ..... 4 liv. 16 s.

Somme universelle : 435 liv. 16 s.

Je certiffie ce que dessus contenir vérité et l'aferme avecque serement.

M. CHAPPUYS. (0.27).

10

*Déclaration des fraix qu'a soubstenu M<sup>e</sup> Jehan Maximi, chanoine et secrestain de la grand esglise Saint-Maurice de Vienne.*

Et premièrement a heu en son logis deux gentilshommes, ung nommé Mons. de Romain et l'autre Mons. de La Roche, commissaires de la monition, accompagnés de quatre serviteurs, qui ont demeuré quinze jours, leur fournissant de toutes choses nécessaires excepté le pain, 30 liv. 15 s.

Item a heu en son logis quatre gentilshommes de la compagnie de Mons. de Savoye, deux hommes d'armes et deux archiers avecque douze serviteurs et quatorze chevaux, et une chambrière, qui ont demeuré ung mois entier, leur fournissant de toutes choses nécessaires excepté la chair ..... 114 liv. 16 s. 8 d.

Item a heu en son logis sept soldarz des bandes vieilles

qui ont demeuré ung mois, leur fournissant de tout fors de pain ..... 6 liv.

Item aourny pour la monition du vin treize sommées vin, comme appert par mandatz et quictance du dernier janvier et premier février 1562, signés les mandatz Fran. de Cambis et quictances Convert et Pierre Olivier . . . . 26 liv.

Je soubzsigné affirme avecque serement le contenu cy-dessus estre vray. En foy de quoy me suis soubzsigné. Faict ce 25<sup>e</sup> septembre 1563.

MAXIMI

(0,36)

11

*Fouilles soubstenuës par Mons. M<sup>r</sup> Benoict Buatier, chanoine de l'église cathédrale de Vienne, en l'an 1562 par les gens de guerre suyvantz le camp du Roy sous la conduite de Monseigneur le duc de Nemours.*

Premièrement le dimanche 4 octobre an susdit 1562 que Monseigneur de Maugiron entra en ceste ville de Vienne avec ses compagnies (18) fut logé en la maison dud. Buatier ung home d'armes ayant trois serviteurs, un lacquais et trois chevaux, qui demeurèrent huict jours entiers, durant lesquels led. Buatier les auroit nourrys et aourny avoyne, foin et paille pour leur chevaux. Quoy faisant, il auroit despendu vingt livres, pour ce ..... 20 liv.

Item le jour mesme que led. home d'armes deslogea de la maison dud. Buatier, y vint loger le cornette (19) dud. seigneur de Nemours ayant six chevaux et six personnes, qui y demeurèrent environ trois mois, et les ayant led. Buatier deffrayé de tout, soit pour leurs bouches que pour leurs chevaux, auroit en foule de plus de III<sup>e</sup> XXXII livres, n'estant que à raison de XV sols pour home et cheval chascun jour ; pour ce ..... 432 liv.

Item led. cornette deslogé de lad. maison, y entrèrent les sieurs Hortance et Nicolas Millanois, ayant eulx deux huit

(18) Tous les autres documents placent cette entrée au dimanche 27 septembre.

(19) Officier qui portait l'étendard dans une compagnie de cavalerie.

personnes et cinq chevaux, ausquelz l'on auroit fourny de vivres et foin paille et avoyne pour leurs chevaux l'espace de six sepmaines, dont auroit en foulle et despence led. Buatier de plus de 216 livres tournois ; pour ce . . . 216 liv.

Pendant lequel temps de trois moys et six sepmaines, outre les susdits, fut logé en la maison dud. Buatier le seigneur de Lessin d'Oste (Aoste), de la compagnie de Mons. de Savoie, ayant quatre personnes et trois chevaux, qu'il auroit nourry et ses chevaux, et ce faisant en foulle de . . . 288 liv.

Et après que led. de Lessin en fut hors, y entrèrent douze reïstres ayant douze chevaux de charrettes que led. Buatier auroit nourry de pain et vin l'espace de huit jours, où il auroit en foulle de dix livres ; pour ce . . . . . 10 liv.

Lesd. sieurs Horiance et Nicolas délogez de la maison dud. Buatier, y entrèrent quinze soldars ayant cinq chevaux qui demeurèrent ung jour entier, pour la nourriture desquelz auroit esté desboursé huit livres tournois ; pour ce . . . . . 8 liv.

Incontinent que lesd. soldars eurent laissé lad. maison, y entra ung gentilhomme dud. s<sup>t</sup> de Nemours ayant deux personnes et deux chevaux, que l'on auroit deffrayez de tout durant huit jours que couste aud. Buatier . . . . 13 liv.

Et encores que tous les dessus ayent logez en la maison dud. Buatier, si est-ce que depuys Caresme prenant jusques à Rogations y ont esté tousjours logez six soldars que l'on auroit nourry ; en quoy a esté foullé led. Buatier de plus de quatre vingts livres ; pour ce . . . . . 80 liv.

Tous lesd. gens de guerre absenz de ceste ville de Vienne vint loger en la maison dud. Buatier l'escuyer de Mons. de Maugiron et demeura environ quatre mois, auquel l'on n'auroit fourny que lietz et linges, pour ce . . . . . (néant).

*Au dos* : Folles 1067 liv.

(0.37)

*Foules, despences, pertes et saccagemens faictz et soubstenuz par messire Pierre Meynard, chanoine de Sainct Mauris de Vienne, par les gens de guerre tant de la nou-*

*velle religion que autres durant les troubles, puis le moes de may 1562 que lesd. troubles commencèrent en ce peis de Daulphiné.*

Premièrement les gens de guerre et soldars de la prétendue religion réformée sont entrés dans sa maison venant et alans de Provance à Lion et luy ont prins dérobé et ampourté plusieurs meubles, abilliemens, doceumans et instrumans et autres ardes, le tout pouvant valloer cent livres ..... 100 liv.

Plus luy a esté prins et ampourté par lesdits au lieu de Commenay la somme de neuf sommes vin et septante bichelz seigle et douze bichelz froment ou anviron et sartains meubles dans un coffre, le tout chieu le lieutenant dud. Commenay, le tout pouvan valloer la somme de quatre vingts ou cent livres ; pour ce ..... 80 liv.

Sensuit ce que j'ay forni aux souldars de Mons, le prince de Nemours, en que son camp a demeuré à Vienne durant lesd. troubles en l'année 1562 finissant 1563.

Premier j'ay tenu dans ma chambre après Sainct Sevelz l'espace de sept ou huit moes six souldars desd. compagnies de Mons, de Meyrieu, de La Rochette, de Torchiefelon et de Mons, de Collombier et autres avec leur suite et leur ay forni ce que ils m'ont demandé : boes, sel, chandelles, huilles et bien sovant de vin et autres choses nécessaires ; le tout peut monter à vostre discession au moens quatre vingts livres ; pour ce ..... 80 liv.

Plus il a forni tout le vin que lesd. compagnies estans logés chieu Mons, Nicolas Garmese durant led. temps ont beu, se povant monter troes vings sommes de vin à rayon de cinquante solz monteront cent cinquante livres ; pour ce ..... 150 liv.

Toutes lesquelles folles et pertes susd. sauf et réservé erreur de carcul led. messire Meynard a dict et afferme contenir vérité. Faict ce 3 décembre 1563.

P. MEYNARD.

*Au dos* : Somme 410 livres.

---

*Il est utile de rappeler ici les dévastations commises par les protestants et de publier les textes qui nous les font connaître.*

#### SAINT-PIERRE

Le 11 mai 1562, Etienne de Martel, abbé, et d'autres religieux demandent aux consuls de venir à l'abbaye. « Illec estant arrivez, ont trouvé lesdictz soldardz avoir ja faict plusieurs excès auxd. ymaiges, croix, hostels, sepurches (sépulcres) et autres qui sont de grande importance et ont tout mis par terre et auront trouvé quelques chandelliers de cuivre estant devant le grand hostel et certains habitz d'esglise de peu de valleur, lesquels les sieurs consulz ont fait retirer et porter soudainement dans la maison consulaire sans inventaire pour n'avoir le temps.

« Faict à noter que lesd. bandes, scavoir le capitaine Laroche et Desgranges logez aud. Vienne, ont faict plusieurs grands excez ausd. esglizes, que de ce appert évidamment, mesmes rompre et briser ymaiges, tableaux, aultez, stencilles, ornemens de pierre, boys, draps, linges, utencilles d'esglise. » (BB. 35, fol. 90 n° 91).

« Messieurs les abbés et religieux de St-Pierre de Vienne » fournirent une déclaration de dommages s'élevant à 10.720 livres (Penon de M<sup>r</sup> Humbert Pellier, cote S. 9) ; elle n'a malheureusement pas été conservée.

#### SAINT-MAURICE

Deux textes du registre consulaire mentionnent les dégâts des protestants.

« Faict à noter que lesd. compagnies ont faict plusieurs grandz excez aux esglises de Vienne et ont descouvert, prins et desrobé le plomb estant sur les clochiers St-Maurice... et si ont donnez en passant plusieurs couptz d'arquebeuses, pistolletz contre les ymaiges, pourtails et vitres de lad. esglise St-Maurice, et depuis ont faict briser toutes les

ymaiges, gaster les portaulx, brusler plusieurs papiers documents tant en papier qu'en parchemin, brusler aussi crucifix, ymaiges de boys et fait plusieurs insolances aux églises ». (BB. 35, fol. 94).

« Led. jour mercredi 13<sup>e</sup> mai 1562, lesd. compagnies des quatre cappilaynes Montauban, St-Jehan, Condorcet, Cardet ont desmolly, cassé et abbattu toutes les ymaiges, tableaux des esglises, bruslé les pappiers, livrs, documentz, ymaige de bois de l'esglise St Maurice, rompu la pierre de marbre aulteur de nostre Seigneur, plusieurs aultres choses riches, belles et exquisés dud. Sainct Maurice et fait plusieurs grands degatz tant au plomb des convertz des clochiers, horloge que ailleurs, et si ont desmolly et ruyné le grand portal dud. St-Maurice et pour entrer dans l'esglise ont rompu à force les portes ». (BB. 35, fol. 95 v<sup>o</sup> - 96).

Les chanoines de Saint-Maurice n'ont pas fourni de déclaration de dommages ; peut-être jugeaient-ils qu'il était impossible de les évaluer tant ils étaient grands (20).

#### SAINT-ANDRÉ-LE-BAS

Les religieux de cette abbaye donnèrent, le 4 décembre 1563, une déclaration qui est conservée.

« Premièrement le 3<sup>e</sup> de may que les sodars venant d'abas entrarent dans nostre eglise Saint-André rompirent portes, ymages, abatyrent le cueur, rompirent buffetz, prindrent terriers et instrumentz et les brularent dans ladicte église, prindrent des chandeliers de loutton et de fer, qu'est chose inextimable que ne sauroient faire refere pour 200 francs, soit ..... 2.000 livres

« Item rompirent une chappelle et la myrent par terre

(20) Les deux textes du registre des délibérations consulaires BB. 35 ont été publiés par M. Charles Jaillet, dans la *Chronique des ravages des Huguenots*, en appendice de sa brochure intitulée *Les travaux d'achèvement de la cathédrale St-Maurice de Vienne*, p. 20.

Sur ce que l'église cathédrale perdit du fait du séjour des troupes protestantes, on consultera avec profit le *Verbal des excès commis par les Huguenots dans les églises de Vienne, en 1562*, parmi les preuves de l'*Histoire de la sainte Eglise de Vienne*, par Claude Charvel, pp. 754 et suiv.

appellée Saint-Jacques, laquelle chapelle ne sauraient faire referre pour ..... 500 livres

« Item prindrent trois grandes portes de l'abbaye et les emportarent qu'ils ne sauraient faire referre pour 100 liv.

« Item le 6<sup>e</sup> de juin firent faire commandement et contraignirent les sieurs religieux de porter tous les reliquaires dans la maison de ville, laquelle chose fut faicte comme feront apparoir, lequel reliquaire pesoyt 17 marcs d'argent qu'ils ont estimé à ..... 300 livres.

« Item le surplus des reliquaires a esté prins et emporté par les sodars.

« Item ont pillié et pris les ornemens de lad. église comme chappes, chasubles de velours, damas et satin, haulbes et mantilz qui [qu'ils] trouvarent dans ladicte église, ce que ilz extiment ..... 200 livres.

« Item emportarent les hautelz et les firent porter et mener à la maison de la ville et aussi les pilliers qui sostenoient le cueur de lad. église, lesquelz ils extiment à 200 liv.

Soit un total de dommages de 3.300 livres, auxquelles la déclaration ajoute 300 livres pour plusieurs maisons du monastère ruinées par les soldats de Nemours. (GG. 51 bis ; Penon Ragot, B. 30).

#### SAINT-ANDRÉ-LE-HAUT

Le jeudi 14 mai, dame Claude d'Apchon, abbesse de Saint-André-les-Nonnains, « a dict que les soldardz des compaignies que dessus brisent et mectent en ruïne tout ce qui est dans lad. esglise St-André ; par quoy a requis y pourveoir et retirer à eulx tout ce qui y sera, mesmes les hostelz et autres choses de singularité. » (BB. 35, fol. 98).

Le mémoire des dommages subis est intitulé : « Déclaration des folles, ruynes, desmollitions et degatz faictz et sostenuz par reverende dame Claude d'Apchon, abbasse du monastère Saint-André-les-Nonnains de Vienne, en l'année 1562 et aux mois d'octobre, novembre et décembre et janvier par les gens de guerre du camp du Roy estant pour lhors en garnison aud. Vienne soub la conduicte de Mon-

seigneur le duc de Nemours... ». Il s'élève à la somme de 11.620 livres. La plus grande partie des dommages provient des protestants.

L'abbesse expose que, au mois d'août, « destituée par ceux de la nouvelle religion », elle a dû quitter l'abbaye. « Iceux gens de guerre ont pendant led. temps ruyné entièrement tout la maison abbattiale de lad. dame, le circuit du cloistre, dortoir, chappistre, chambres et aultres domicilles dans lesquels étoient logez et demouroient lesd. dames religieuses de lad. abbaye, et en somme le tout ont ruyné sans y avoir delaissé aulcune chose en apparence fors que quelques petites murailles, de sorte que pour reediffier et remectre lesd. maisons, cloistres et aultres edifices de lad. abbaye ainsi ruynés, lad. dame ne sauroit y satisfaire pour dix mil livres ..... 10.000 livres.

« Dict davantaige que durant led. temps iceux gens de guerre auroient desmolly et ruyné du tout le ceur de l'église de lad. abbaye, emporté les vitres de lad. église, ensemble les portes, serrures, bancs et aultres ferraments, lesquelles réparations, pour les remectre en leur entier, lad. dame ne les pourroit restablir et faire reediffier pour mil livres ..... 1.000 livres.

Le surplus des dégâts, soit 620 livres, commis dans les vignes de l'abbaye, est probablement imputable aux soldats de Maugiron. (GG. 51 bis, Penon Bourgel, D. 19).

Claude Charvet, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye royale de Saint-André-le-Haut*, écrit : « Les fanatiques détruisirent par le fer et par le feu la demeure abbatiale et tous les lieux réguliers. Après avoir profané l'église, ils y mirent le feu ; mais la voûte ayant résisté à l'incendie, ils se contentèrent d'abattre la flèche du clocher », (p. 127).

#### SAINT-MARTIN

Le mémoire établi par Guillaume Mazan, prieur, le 3 décembre 1562, décrit ainsi les dévastations des protestants.

« Premièrement entrèrent dans l'église dud. prieuré lesd.

de la nouvelle religion en grandes compagnies venant d'abas, y abatirent et rompirent toutes les revêtures et édifications comme ymages, chappelles, autelz, toutz trelictz de fer, serrures et ferremetz et aussi les bënëctiers tant de fer que de mestail et y firent tant de mal et désordre à peine le scaurait-on dire et extimer veu le bel et décent estal auquel paravant leur arrivée y estoient lesd. choses . . . . 200 livres.

« Item au moys de juillet suyvant fust abattu par ceux de la cepte de lad. religion estantz de la ville de Vienne dans lad. église une turbine (21), là où faysoient le service lesd. prieur et relligieux, cstimé . . . . . 200 livres.

« Item lhors et despuis les gouverneurs et ceulx qui commandoient aud. Vienne firent demollir, rompre et emporter le cœur de l'église et siège estant de boys de noyer que ne se pourroit reffaire neuf comme il estoit pour 100 livres . . . . . 100 livres.

« Item lhors et despuys le temps que les susdictz commandoient dans lad. ville fust prins dans le prieuré St-Martin et fust porté dans la maison consulaire de lad. ville une grand croix couverte d'argent, une custode d'argent, trois calices d'argent et leurs platines d'argent, valant . . 200 liv.

« Item et despuys led. temps ung de ceulx de la religion qui commandoient aud. Vienne avec certains ses complices se vindrent loger aud. prieuré, lesquels, puys led. temps jusques à l'arrivée du camp du Roy, y demeurarent, mangarent et consummarent toutes les provisions et victuailles que lesd. de Saint-Martin avoient pour leur entretien pour la présente année 1562, valant . . . . . 100 livres.

Le total des dégâts causés par les protestants s'élève donc à 800 livres ; ceux faits par les catholiques sont estimés à plus de 600 livres (GG. 51 ter, Penon Gleite, I. 34).

Le commandeur de Saint-Romain-en-Gal, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fit une déclaration de pertes se montant à 5.414 livres (Penon Pellier, S. 50) ; elle est mal-

(21) « Nom donné, dans quelques églises, à un petit jubé où l'on peut se placer sans être vu. Quelques-uns appellent aussi turbine l'endroit qui contient les orgues ou des musiciens ». (Lilfré).

heureusement perdue. Ce commandeur possédait à Vienne une maison. A la date du 8 juin, le registre des délibérations consulaires mentionne que certains soldats de la garnison ont ruiné une muraille servant de clôture à la maison de Jérusalem, « tellement que à présent on ne peult passer par la rue tyrant au Rosne, chose grandement dommageable au public. » (BB. 35, fol. 184 ..). Un nommé Arthus Gollat fut chargé de déblayer la ruine faite au lieu appelé « en Jhérusalem » ; on lui donna pour sa peine toutes les pierres, de taille et autres (*Ibid.*, fol. 169). — Cette maison ne fut pas reconstruite ; un procès-verbal de visite de la commanderie de Saint-Romain, en 1615, mentionne à Vienne une maison ruinée, au lieu appelé la place Jérusalem (Arch. du Rhône, 48 H. 2942, n° 4).

Claude FAURE.

---

## La Révolution de 1848, à Vienne

---

EXTRAIT DES « SOUVENIRS » D'HIPPOLYTE LATROBE

*Officier d'Administration principal en retraite (\*)*

---

*NOTICE.* — Hippolyte Latrobe naquit à Perpignan, le 30 Novembre 1808. Il était fils de Joachim Latrobe, Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe et de Livie-Caroline Mathieu, une Luxembourgeoise que son père avait épousée à Trèves, le 10 prairial an VII. Il fut un certain temps secrétaire du Général Baron de Prével, écrivain militaire connu qui le fit entrer dans le corps des officiers d'Administration militaire que l'on venait de créer.

Il fit, à ce titre la campagne de Morée. Malade, il fut évacué et envoyé à Tours, puis à Toulouse. Il fit ensuite toute la campagne de la conquête de l'Algérie où il resta une dizaine d'années.

Après cette longue période, il fut envoyé à Perpignan où il se maria avec Mlle Eugénie Delhom dont il eut quatre enfants, dont mon père. Après un très court séjour à Epinal, il fut envoyé à Lyon et, de là, à Vienne.

Il prit son service — gestion des vivres et des fourrages — le 1<sup>er</sup> avril 1845. Il y resta jusqu'au 31 mars 1851.

Après un assez long séjour à Tarbes, il fut envoyé à Cons-

(\*) La Société des Amis de Vienne est heureuse de remercier M. F. Latrobe, conseiller à la Cour d'Appel de Chambéry, de la bonne pensée qu'il a eu de lui communiquer, pour le *bulletin*, une copie des « Souvenirs » de son grand-père. Les témoignages contemporains sont toujours d'excellents documents pour l'histoire. Celui-ci ne fait pas exception, et, par lui, peut-être mieux connue cette courte période de l'histoire de notre ville dont le temps, au fur et à mesure qu'il l'éloigne, accroît l'intérêt.

*tantinople, qui pendant la Campagne de Crimée, servait de base. Il y resta toute la guerre. Puis, il fut nommé en Crimée, mais la paix, qui intervint, l'empêcha de rejoindre son poste.*

*Il fut nommé à Toulouse, puis à Tarbes. C'est là que, le 6 septembre 1857, il fut mis à la retraite.*

*Il revint à Perpignan pour exploiter les propriétés assez importantes de sa femme.*

*Mais il avait une famille assez nombreuse et quand un ami lui offrit la direction à Paris d'un grand établissement de vente de chevaux, de voitures et de chiens qu'on appelait le « ralershale », il accepta.*

*Mais il fut témoin de choses qui lui déplurent dans la gestion du Conseil d'Administration de cet établissement, démissionna et revint à Perpignan.*

*C'est là qu'il se mit à rédiger des « Souvenirs » à l'usage de ses enfants. Il n'eut d'ailleurs pas le temps de les terminer car il mourut subitement en 1872.*

*Son travail se présente sous la forme d'un brouillon, assez difficile à lire et dont les chapitres ne sont ni numérotés, ni accompagnés d'un sous-titre.*

*NOTA. — Le premier chapitre des « Souvenirs » relatif à Vienne est tout à fait technique et ne présente aucun intérêt général. Mon grand-père expose simplement qu'il prit son service le 1<sup>er</sup> avril 1845, qu'il avait la gestion des vivres et des fourrages — car il y avait un régiment de cavalerie à cette époque à Vienne — et qu'il succéda à un officier nommé Bertrand.*

*Mon grand-père se logea dans une maison « située dans la grande cour de la manutention près du petit jardin qui y tenait ».*

*Le seul fait notable qu'il relate est un incendie qui se produisit le 9 juillet 1845 et qui consumma une partie considérable des fourrages entreposés.*

*Puis, il passe au chapitre suivant qu'il ne numérote pas mais qui, par exception porte un sous titre.*

CHAPITRE . . . . .

REVOLUTION DE 1848

La Révolution de 1848 éclata. La nouvelle imprévue nous arriva rapidement et produisit une grande impression à Vienne où la population ouvrière est nombreuse. Le mot « République » fut là, comme ailleurs mal interprété par une foule ignorante qui se laissa facilement entraîner au désordre par des meneurs violents ou intéressés. Le Sous-Préfet Dadé de la Brunerie, homme timide et incapable se sauva devant une manifestation bruyante, mais sans danger pour sa personne. On avait des griefs, fondés d'ailleurs, contre le Curé de St-Maurice (\*). La foule assaillit le presbytère, mais le Curé s'était sauvé sous un déguisement. On s'empara de sa voiture et on la jeta dans le Rhône. Pendant ce temps, des hommes du peuple, cassaient les carreaux de sa maison et essayaient de la démolir. Quelques gens, qui n'avaient pas perdu la tête dans le moment assez critique, parvinrent à les détourner de ce projet absurde. J'étais du nombre avec mon ami Edouard Beau, garde général des Forêts et frère de ce Beau sous les ordres duquel j'avais été en Morée.

Il y eut aussi quelques violences contre les marchands de grains qu'on accusait d'affamer la population, car la misère était grande et le prix du pain très élevé.

Ces déplorables scènes ne se renouvelèrent pas. La population ouvrière de Vienne n'est d'ailleurs, pas méchante. Elle souffrait et, dans son ignorance s'en prenait à ceux qu'elle croyait être les auteurs de ses souffrances. Mais l'agitation ne pouvait se calmer de sitôt. De cette agitation naquit la peur chez les fabricants et les banquiers. L'argent se cacha, le crédit cessa, le travail se ralentit, les demandes furent interrompues, tout le monde se restreignant. Telle

(\*) C'était M. Victor-Alexandre Gutfin. Sur cet incident, et, d'une façon générale, sur cette période, v. les pages de M. l'abbé Pierre Cavard, dans le *Bulletin paroissial de St-Maurice*, n<sup>os</sup> 87 (mars 1933) et suiv. (*Note de la rédaction*).

était, en ce moment la situation, non pas de Vienne seulement, mais de la France entière (1).

Cependant des commissions départementales et d'arrondissement furent créées. Une commission municipale s'était formée pour l'expédition des affaires courantes et le maintien de l'ordre. La Garde Nationale s'était organisée et manifestait, en général, un bon esprit ; mais la méfiance régnait partout : les patrons se méfiaient des ouvriers, les ouvriers des patrons ; les commissions se méfiaient les unes des autres. Dans la Garde Nationale même, les officiers redoutaient leurs hommes qui, à leur tour, ne croyaient pas bien sincère le républicanisme de leurs officiers. Enfin, les citoyens qui cherchaient la conciliation étaient mal vus des deux côtés.

Un grand nombre d'ouvriers étaient sans travail. On établit un atelier national mais, mieux inspirée qu'à Lyon, la Commission Municipale le fit servir à un travail utile en l'employant à ouvrir une route longeant la montagne de Coupe-Jarret qui domine la ville à l'Est.

Mais le calme n'était pas rétabli.

Beaucoup d'ouvriers inoccupés se réunissaient en chantant sur les hauteurs de Coupe-Jarret qu'on appelait le Mont-Aventin, ou parcouraient les rues à grand bruit. Sur leur passage, les boutiques se fermaient et beaucoup de gens qui, plus tard, firent les braves, couraient de toute la force de leurs jarrets rouillés.

La peur paralysait tout. Les banquiers ne voulaient ni recevoir ni donner de fonds. Je ne recevais, pour le service, que des billets de Banque. Il est vrai que la Banque de Lyon émettait des coupures de 25 fr. qui étaient d'un grand ser-

(1) On avait dit que les « Voraces » (c'était le nom que l'on donnait aux bandes d'ouvriers turbulents de Vienne et surtout de Lyon), voulaient incendier mon magasin. Sans trop croire ce bruit, j'avais cependant donné des ordres à deux ou trois de mes ouvriers militaires, les plus sûrs, qui couchaient dans les magasins. Et moi-même, un fusil sur le bras, je faisais des rondes de nuit au dedans et au dehors.

vice pour les appoints. Mais je manquais tout à fait de numéraire pour les sommes inférieures à ce chiffre. Je dus mendier plus d'une fois, soit à Vienne, soit à Lyon, un sac de 1000, de 500 fr. même, pour subvenir aux besoins journaliers et je fus sur le point de porter à la monnaie le peu d'argenterie que j'avais pour en faire des écus. Mais combien auraient duré les 6 ou 700 fr. peut-être que j'en aurais tiré ? Le premier paysan à qui je donnai des billets de Banque pour une livraison de foin, s'arrachait les cheveux de désespoir de ne point voir d'argent « que ferai-je de cela, me disait-il ? On me lapidera quand je rentrerai ! » Cependant on s'habitua peu à peu à cette monnaie dont le cours forcé avait, d'ailleurs, été décrété.

Mais il y avait une autre difficulté provenant encore de l'ignorance des masses. La Compagnie des portefaix du Port ne voulait pas permettre le travail dans les magasins aux portefaix libres que j'employais au déchargement des charrettes et des bateaux. — « Tout le monde a droit au travail, disaient-ils, donc, nous, qui sommes portefaix, avons droit au déchargement ». — Mais alors, leur disai-je, pourquoi mes portefaix n'ont-ils pas le droit, eux aussi et comme vous ? Vous serez cent pour faire le travail de dix et voilà tout. — « Non, ils n'ont pas ce droit parce qu'ils ne sont pas de la Compagnie des portefaix. — Voilà donc comment vous entendez la liberté, leur répliquai-je ! Eh bien ! vous ne toucherez pas un seul des sacs de cette charrette tant que je serai là ! »

L'affaire pouvait devenir grave. Ces portefaix du port avaient le nombre pour eux et commençaient à menacer. Je tins bon et fis décharger la charrette par mes ouvriers du magasin sans qu'on osât les en empêcher. Immédiatement après, je me rendis à la commission municipale, dont je connaissais la plupart des membres. Je leur exposai l'affaire et les somma énergiquement de faire respecter la liberté du travail. Ils n'osèrent se prononcer en présence des Chefs Portefaix qui étaient venus en même temps que moi. Ils se bornèrent à conseiller un compromis qui consistait dans le partage de tous les travaux entre tous. Il fallut en passer

par là ; mais la compagnie des portefaix fut la première à se lasser de ce partage qui ne lui était pas avantageux et les choses reprirent bientôt leur cours accoutumé.

Un de mes ouvriers militaires d'administration nommé Jacob, homme ordinairement doux et paisible, s'était laissé entraîner, par des fréquentations d'ouvriers viennois à cette folle idée de droit sans devoir et de liberté sans réciprocité. Un soir, il refusa de faire son travail. Sur le compte rendu que me fit mon brigadier Derain, je lui infligeai la salle de police et, faute de local, je l'envoyai subir sa punition au Quartier de Cavalerie qui était tout proche (\*). Peu après, une délégation d'ouvriers de la ville, suivie, mais à distance, par un grand nombre de leurs camarades, vint me demander, avec une grande politesse du reste, de lever la punition. Je leur répondis, en termes très courtois aussi, et je leur donnai de bonnes raisons : que cela m'était impossible ; que, dans l'intérêt même de Jacob il fallait laisser les choses suivre leurs cours. Ils se retirèrent sans manifester d'irritation, mais, rejoignant leurs camarades, ils allèrent devant le quartier de cavalerie et réclamèrent à grands cris l'élargissement de Jacob, menaçant de forcer la porte.

Le colonel Grenier, commandant le 7<sup>e</sup> Hussards, me fit appeler vers dix heures du soir. — Il m'est impossible, me dit-il, de garder votre homme. Mon régiment a été, jusqu'ici, bien avec la population. Je ne veux pas engager de conflit. Il y a là, cinq cents ouvriers peut-être, qui réclament le prisonnier. Reprenez-le et arrangez-vous ou je le relâche ». — Mais, Colonel, lui dis-je, si vous ne pouvez pas le garder avec tout un régiment comment voulez-vous que je le garde, moi, avec cinq ou six hommes ? — « C'est votre affaire, répliqua-t-il ». Eh bien ! repris-je, j'accepte ! Il ne sera pas dit que j'ai relâché Jacob devant la menace. Je vais l'envoyer chercher par la porte de derrière et je me charge du reste ».

(\*) Le plan de la ville, publié par Ad. Apté, officier au 2<sup>e</sup> Dragons, directeur de l'École régimentaire, dans son *Nouveau Guide à Vienne* daté de décembre 1847, montre que le magasin à fourrage se trouvait où il se trouve encore aujourd'hui et que la caserne de cavalerie était la caserne Rambaud, située, en effet, non loin de là, au nord-est (*Note de la rédaction*).

Ainsi fut fait. Derain, homme énergique, alla avec deux ou trois de mes ouvriers, chercher Jacob qu'on fit sortir par derrière et, moitié par bonnes raisons, moitié par force, il fut ramené à la manutention, on le fit coucher sous clef. Le lendemain, je le fis partir sans bruit pour Lyon où le Commandant de sa Compagnie le fit mettre en prison. Il passa devant un conseil de guerre et, après un certain temps d'emprisonnement, fut versé dans l'Infanterie où il regretta longtemps son équipée.

Lorsque l'Assemblée constituante proclama définitivement la République, l'Armée des Alpes était formée et l'Etat-Major de la Cavalerie était à Vienne. Il y eut grande fête et banquet patriotique au Champ de Mars. J'y assistai et j'eus la bonne fortune d'entendre le général Regnault de St-Jean d'Angely crier « Vive la République » plus haut que tout le monde.

La formation de l'Armée des Alpes amena une grande concentration de troupes dans l'Isère. Pour ma part, j'eus à assurer le service pour quatre régiments de Cavalerie cantonnés à St-Symphorien-d'Ozon, St-Jean-de-Bournay, Chatonnay, le Péage-de-Roussillon, etc, à pourvoir aux besoins des passagers à la Côte-St-André, à Bourgoin, aux transports de distribution à Condrieu, etc. A Vienne même, j'avais un Régiment de Cavalerie et un Bataillon d'Infanterie. Je pourvus à tout, j'assurai le service partout, tantôt directement en plaçant des employés dans les cantonnements, tantôt en envoyant des denrées, tantôt en passant des marchés. Je fis même le casernement des hommes et des chevaux. Pas un détail ne fut en souffrance, pas une plainte sérieuse ne s'éleva. Je dus, en grande partie, ce bon résultat au grand nombre d'amis que je m'étais fait à Vienne et dans les environs, aux relations étendues que mes achats m'avaient créés dans beaucoup de communes. Mais, il faut ajouter que je ne me ménageai pas, que j'étais sur pied au jour, me tenant constamment aux magasins, au bureau, ou sur le port, partout où on travaillait, courant le pays à cheval pour assurer ou surveiller le service et voyant tout par moi-même.

Du reste, dans les premiers jours de la Révolution, l'In-

tendant de la Division, Baron Lajard s'était mis en relations avec moi et m'avait recommandé de lui écrire directement pour le service en rendant compte, cependant, au Sous-Intendant, M. Blanc de Malines, qui résidait à Grenoble (2). Tous deux me laissaient la plus grande latitude pour l'exécution des ordres généraux qu'ils me donnaient et je pense qu'ils s'en trouvèrent bien.

A cette époque beaucoup de mes camarades, attachés à l'Armée des Alpes se trouvaient à Vienne, entr'autres quelques-uns, que je connaissais depuis longtemps ; je les reçus de mon mieux et ordinairement, je les réunissais chez moi le dimanche soir.

Sur ces entrefaites eut lieu l'élection du Président de la République. En faisant élire le Chef du Pouvoir exécutif par le suffrage universel, l'assemblée commit une faute dont nous subissons encore les conséquences aujourd'hui (3). La Nation en fit une autre en élisant un homme qui deux fois avait conspiré pour s'emparer du pouvoir. Louis-Napoléon avait un petit nombre d'amis sincères et convaincus, une foule de partisans parmi les ambitieux et les besogneux. Les Orléanistes et les Légitimistes l'appuyaient, croyant avoir affaire à un homme sans valeur dont ils seraient bientôt débarrassés par une restauration, sans trop chercher comment. Les peureux voyaient en lui le restaurateur de l'Ordre, les socialistes espéraient en lui comme en un cor-réligionnaire. Dans les masses aveugles beaucoup ne regardaient que son nom, le confondant même quelquefois avec son oncle ressuscité. D'autres le croyaient républicain sincère. La plupart suivaient le courant, les yeux fermés. Les me-

(2) Une chose à remarquer c'est que le Baron Lajard, qui n'était certes pas un républicain de la veille, m'écrivait toujours « citoyen ». De mon côté, comme je n'ai pas de goût pour l'imitation servile de la forme, je lui écrivais « M. l'Intendant ».

(3) *Note personnelle du copiste* : Les lignes ci-dessus ayant été écrites en 1871 ou 1872 c'est sans doute à la guerre de 1870, à ses suites malheureuses et à la Commune qu'Hippolyte Latrobe fait allusion.

neurs étaient nombreux, à Vienne comme partout et n'épargnaient rien pour réussir.

Pour moi, mes idées étaient, dès cette époque, bien nettes. Tout à fait en dehors de la politique jusqu'à ma rentrée d'Algérie, quoique pénétré, depuis ma jeunesse, du libéralisme un peu étroit de cette époque, je n'avais commencé à m'en occuper que vers 1839. J'avais compris bientôt combien de conditions de durée manquaient au Gouvernement de Louis-Philippe ; la mort du Duc d'Orléans lui enleva ses dernières chances et, depuis ce moment, on put prévoir sa fin.

La Révolution de 1848 me surprit cependant comme elle surprit tout le monde parce qu'elle était prématurée et provoquée de gaieté de cœur, pour ainsi dire, par ceux qui en furent les victimes. Avant le 24 février, je ne désirais pas l'avènement de la République, tout en considérant cette forme de gouvernement comme la plus logique et la meilleure. Après, je me ralliai complètement à la République. Mes principes n'avaient pas changé et je puis dire qu'ils n'ont pas changé depuis.

C'est pourquoi je me déclarai hautement contre la candidature de Louis-Napoléon et pour celle de Cavaignac. Cependant, je ne voulus, en aucune manière, me servir de ma position pour peser sur ceux qui, directement ou indirectement, dépendaient de moi. Mais aussi je ne voulus pas souffrir qu'on employât mes ouvriers ou mes employés à faire de la propagande à l'encontre de mes préférences. Ils devaient rester libres de leur vote sans agir de côté ni d'autre par des démarches personnelles. Je les en avais avertis, ils m'avaient compris et m'avaient approuvé. Cependant un des plus anciens et des plus dévoués se laissa circonvenir par M. Johanneau, un fabricant verrier, chez lequel il logeait et s'en alla, de nuit, porter dans les environs des bulletins de Louis-Napoléon. Informé du fait, je fis venir cet employé, qui s'appelait Bernard et lui reprochai d'avoir enfreint ma défense. Je lui dis que, m'abstenant de faire distribuer des bulletins Cavaignac, je ne pouvais pas permettre qu'il se chargeât de ceux de Napoléon et que, dès ce

moment, il n'était plus à mon service. Il s'en alla fort attristé. Mais, comme par cet acte de sévérité, je voulais montrer simplement que je maintenais fermement mes ordres, je fis rentrer Bernard au magasin quelques jours après.

Le résultat de l'élection me consterna. Dès cette époque, les conséquences m'en apparaissaient aussi nettement que des faits déjà consommés. Dès cette époque aussi la réaction eut lieu et les peureux de 1848 devinrent les violents de 1849. Ceux qui aspiraient au rétablissement de la monarchie sous une forme quelconque, se proclamaient seuls honnêtes et modérés, les républicains les plus amis de l'ordre dans le progrès, furent appelés des « Rouges ».

Je ne manquai pas d'être dénoncé comme tel. Le Procureur de la République, entendant parler de moi, chez le général de brigade Gagnon qui commandait à Vienne fit hypocritement mon éloge, avec cette restriction « quel dommage qu'il soit rouge ! » Je le sus par l'aide de camp du général que je connaissais beaucoup.

J'allai voir immédiatement le général, honnête homme, mais inintelligent et timoré. Je lui exprimai mon étonnement que personne n'eût relevé les propos perfides, tenus sur mon compte et qui avaient été tenus chez lui et devant lui. Quel était l'homme, au surplus, qui m'appelait « Rouge » ; un de ces hommes qui avaient crié le plus fort ! Vive la République ! » qui s'étaient croisés les bras devant des désordres, qu'ils avaient le droit, le devoir et le pouvoir de réprimer, qui avaient à l'occasion laissé à d'autres l'honneur et aussi le danger de s'y opposer. Pour moi, dans mon service et en dehors, j'avais prouvé que j'avais le désir et le courage de résister au désordre et je l'avais fait au vu et su de tout le monde, alors que tant de gens, qui aujourd'hui faisaient les braves en sûreté, jouaient des jambes devant quatre gamins parcourant le Cours Romestang. Je suis républicain, ajoutai-je et il n'est pas défendu de l'être sous une République.

Je m'étais, par degré, fort animé. Le général m'assura qu'on n'avait parlé que de mes opinions sans incriminer ma conduite.

« Continuez à bien servir, comme jusqu'à ce jour me dit-il. Soyez prudent, et ne vous inquiétez pas du reste ».

Depuis cette époque, il paraît qu'on s'occupa moins de moi, car je n'entendis plus parler de rien. Comme ma femme et mes enfants étaient allés passer trois mois à Perpignan (Juillet à Octobre 1849), j'étais seul et j'allais souvent au café fréquenté par les officiers. On ne s'y gênait pas pour parler du Président. Le 3<sup>e</sup> Hussard, qui était alors en garnison à Vienne, était, en général, très démocratique. Son séjour au cantonnement de Vizille n'y avait pas peu contribué. Aussi les officiers des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> Hussards et des Guides, presque tous réactionnaires, disaient-ils que le 3<sup>e</sup> Hussards avait rapporté la peste de Vizille. L'arrogance de plusieurs officiers des Guides entraîna plusieurs querelles et un duel entre le lieutenant V. de Châteaubriand et M. Timon aîné, imprimeur. La rencontre n'ayant pas eu de résultat grave, on voulut forcer M. Timon à revenir, quelques jours après, sur le terrain. Il refusa, non sans raison (\*).

C'est à cette époque qu'eut lieu, à Reventin, près de Vienne, une véritable émeute de femmes. Le curé du village s'était approprié un cimetière désaffecté depuis moins de 5 ans, tenant à la Cure et en avait fait un jardin à son usage. Les femmes, les plus picuses en tête, avaient mis en interdit le Curé qui exploitait ainsi, comme engrais, les os, tout frais encore de leurs parents et de leurs enfants. Elles avaient fermé l'église et en avaient remis les clefs au Maire en déclarant qu'il n'y aurait pas un autre curé. Les maris avaient soutenu leurs femmes, le maire avait pris le parti de ses administrés. Reventin restait sans culte. Alors, sur la plainte de l'Evêque, le Sous-Préfet requit la force publique. Deux compagnies furent envoyées et reçues, dit-on, à coups de pierres. Enfin, on arrêta le Maire et plusieurs des principaux habitants et on les conduisit à Vienne où ils furent jugés et condamnés, pour la plupart, à un mois de prison ou

(\*) Sur le duel entre le lieutenant de Châteaubriand et Joseph Timon, voir Charles Jaillot, *Les origines de la presse à Vienne*, pp. 131-4. Puisqu'il eut lieu après le retour de Vizille du 3<sup>e</sup> hussards, cela le situe dans le dernier trimestre de 1848. (Note de la rédaction).

davantage. Le Maire, M. Jury, vieillard de 76 ans, fit un mois de prison à Vienne et fut révoqué. Le curé fut maintenu, mais je crois qu'on lui fit demander son changement peu de temps après.

NOTA. — *Dans les deux chapitres suivants Hippolyte Latrobe n'expose plus de vues générales et ne raconte aucun fait en dehors de son service.*

*Il partit de Vienne en 1850 pour rejoindre Tarbes.*

*Et voici comment se termine le dernier des chapitres relatifs à Vienne.*

« J'emportais de Vienne de très bons souvenirs. Mon Sous-Intendant, M. Blanc de Molènes, que je revis depuis en Orient, en m'envoyant mon ordre de service, m'écrivit une lettre où il me témoignait ses regrets de mon départ et sa satisfaction de la manière dont j'avais géré le service pendant cinq ans et demi ».

---

## CHRONIQUE VIENNOISE

---

Année 1935

1935 comptera parmi les années les plus importantes de l'histoire urbaine de Vienne, parce qu'elle a vu s'ouvrir — on peut dire, simultanément — des chantiers de construction de première grandeur.

— Le 5 janvier, une commission d'enquête envoyée par le Ministère des Beaux Arts, composée de MM. Etienne Michon, membre de l'Institut, Pierre Paquet, Salès, Jean Verrier, inspecteurs, et Jules Formigé, architecte en chef des Monuments historiques, est venue en notre ville. A la suite de cette visite, un rapport a été déposé, portant avis favorable à ce que soient poursuivis avec le maximum d'intensité le dégagement et la restauration du théâtre romain, et bientôt entrepris de semblables travaux au cloître de St-André-le-Bas.

C'est alors que la Municipalité, sous la vigoureuse impulsion de son maire, M. Lucien Hussel, s'est mise en mesure de faire les achats ou les expropriations nécessaires, pour que puissent être dégagés en toute liberté et dans un temps proche, les deux monuments.

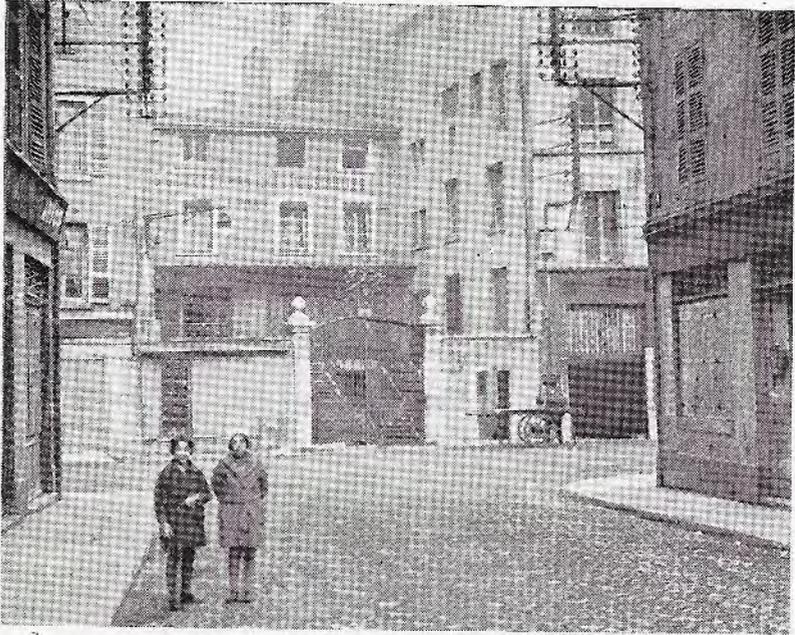
La pose de la première pierre du futur hôpital-hospice eut lieu le 31 mars, dans la matinée, sur le plateau du Mont-Salomon. Elle se fit en présence de la municipalité viennoise, ayant à sa tête, M. Lucien Hussel, député-maire ; de l'administration des Hospices ; de M. Germain Grange, l'architecte du futur établissement, et de plusieurs personnalités du monde politique dauphinois et extra-dauphinois, parmi lesquels il faut citer, M. Léon Perrier, président du Conseil général et sénateur de l'Isère, ancien ministre, M. Joseph Paganon, aussi sénateur de l'Isère et ancien ministre, (qui devait mourir à l'automne 1937), MM. Joseph Serlin, sénateur de l'Isère, Vincent Auriol, député de la Haute-Garonne et Paul Faure, député de la Saône et Loire, qui devaient être l'un et l'autre ministres quelques mois après, etc... Le « *Journal de Vienne* » et le « *Moniteur Viennois* » ont publié des photographies de cette cérémonie dans leur numéro du 6 avril

(Le second de ces journaux avait reproduit la maquette du futur édifice dans le précédent numéro).

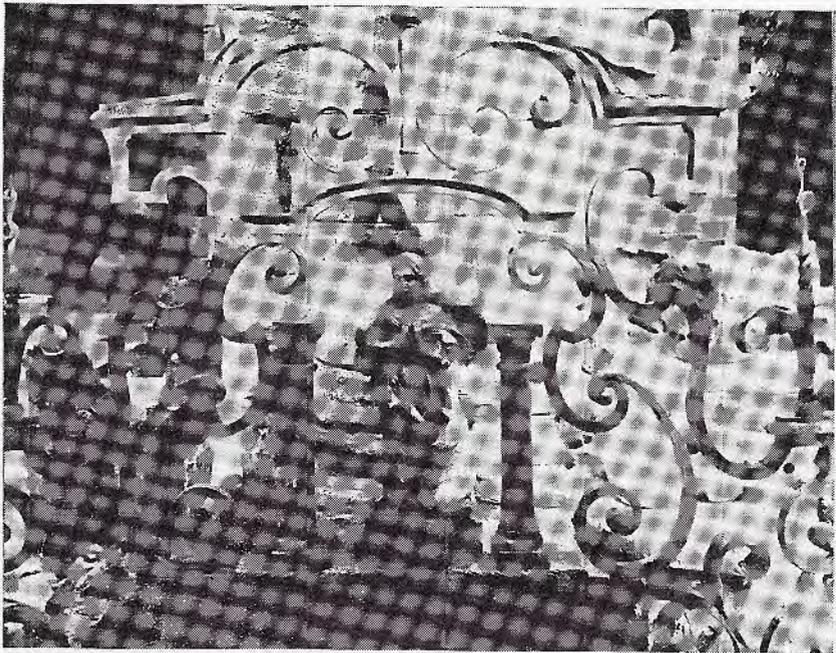
Dès cette date, les travaux ont été menés avec rapidité. Lorsqu'ils se sont élevés de terre, les bâtiments ont vite modifié la silhouette séculaire du Mont-Salomon qu'ils couronneront désormais de leurs prismes blancs. Peut-on dire que c'est avec bonheur ? L'amateur des sites pittoresques, l'artiste, le touriste vrai ne pourront pas le penser, certes, car les vieilles murailles plus ou moins échanquées et les rochers patinés par les soleils et les pluies font mauvais ménage avec les grandes façades de ciment bien rectilignes et bien polies. Si une telle antinomie frappe lorsque le regard l'aperçoit de la partie sud de la ville, du moins passe-t-elle inaperçue quand on se trouve aux abords de la Gère. Et puis, en manière de consolation, n'a-t-on pas la nouvelle route ? D'elle, au fur et à mesure qu'elle nous conduit plus haut, que de spectacles s'offrent à nos yeux charmés ! Ce n'est pas seulement une vue incomparable — ou plutôt, des vues incomparables — sur la ville, sur le fleuve qui vient, fait une courbe majestueuse et fuit rapidement vers le midi, sur les collines proches et sur les montagnes lointaines, mais c'est encore toute une vie qui se manifeste — la vie d'une cité laborieuse et belle où il fait bon vivre et, par surcroît, la vie d'un fleuve, du plus beau fleuve de France....

La construction de la route a nécessité un travail énorme, au point de départ duquel s'est trouvée la démolition des immeubles situés en face du pont de la Roche et dans son prolongement. Le numéro d'avril 1935 des « *Pages Viennoises* » reproduit (à côté de plusieurs photographies de la pose de la première pierre du Nouvel Hôpital), un cliché montrant le début de cette démolition : la grille et les rampes d'escaliers extérieurs en fer forgé ont été jetés à terre, et on comprend que, bientôt, ce sera le tour de la maison. Quelques semaines avant, « *le Moniteur Viennois* » avait publié, dans son numéro du 16 février, une vue de ces choses dans leur intégrité. Grâce à l'obligeance des administrateurs de ce journal, MM. Blanchard Frères, il nous est donné de reproduire ici cet intéressant document, ainsi qu'un autre dont l'auteur de cette chronique a illustré un court article paru dans le numéro du 1<sup>er</sup> juin 1935 de la même feuille viennoise. Il s'agissait là d'un vestige de la Vienne du temps jadis qui n'était pas sans valeur, au sein de ce quartier St-Martin, le moins privilégié de la ville dans le domaine de l'art et surtout de l'archéologie, à savoir le portail et l'entrée de l'ancienne abbaye de Notre-Dame-des-Colonnes. Il n'est que de regarder la seconde photographie représentant le dormant du portail (déposé maintenant au Musée Lapidaire) pour se convaincre de l'exactitude de ce fait : la Vierge se trouve entre deux colonnes.

# COINS DE VIENNE DISPARUS

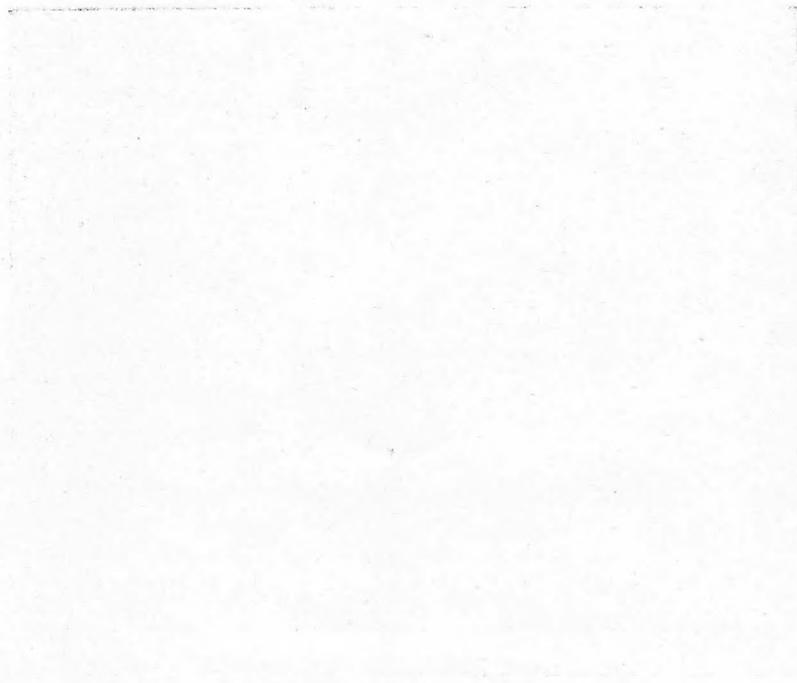


L'ENTRÉE DE L'ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME DES COLONNES



DÉTAIL DE LA GRILLE D'ENTRÉE

*Clichés H. Blanchard.*



La construction du nouvel hôpital est l'aboutissement d'un projet qui date de nombreuses dizaines d'années. Il avait été repris souvent par les municipalités successives, en raison de l'utilité de l'œuvre à accomplir, car il est certain que les vieux bâtiments et leurs aménagements ne correspondaient plus depuis longtemps aux conditions requises par l'hygiène moderne. Plusieurs emplacements avaient été envisagés autrefois : à Estressin, à l'Isle, aux Tupinières, et aussi au Mont-Salomon, au lieu même où s'étend la nouvelle cité hospitalière.

Projet déjà ancien aussi que celui de la construction d'un hôtel de la Chambre de Commerce : on en trouvera la genèse dans les numéros des 9 et 16 mars 1935 du « *Moniteur Viennois*. » Qu'il nous suffise de mentionner ici que l'acquisition du terrain situé entre la place St-Pierre et le quai, au midi de la place Piliard, date de janvier 1929, et que, des plans et devis soumis par les architectes au concours, ce sont ceux de MM. Bonnat et Benoît qui furent retenus. L'année 1935 vit le commencement des travaux : démolitions des immeubles (dont les photographies illustrant cet article garderont le souvenir pittoresque), nivellement, sondages et début des fondations.

— Le 5 mai ont eu lieu les élections municipales : la liste du conseil sortant ayant en tête M. Lucien Hussel, maire et député, a été élue en entier, sauf pour un siège mis en ballottage, lequel fut pourvu au scrutin du dimanche suivant.

— La troisième foire-exposition de Vienne a tenu ses assises du samedi 18 au lundi 20 mai. Nos deux journaux locaux en ont publié le récit détaillé illustré de nombreuses photographies. Notre société y a pris une part active, en installant un stand en collaboration avec le groupe viennois d'*Espéranto*.

— Du 15 au 30 juin, dans la grande salle des Beaux-Arts du Musée, a été faite, organisée par la Société des Amis des Arts et des Livres, une exposition d'une cinquantaine de dessins pris dans la réserve du Musée du Louvre. Un catalogue a été édité pour guider le visiteur, car les œuvres — toutes de grands artistes — s'étendaient sur quatre siècles, du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles.

— Les soirées du samedi 22 et du dimanche 23 juin, ont vu se renouveler, sur la scène aménagée dans la cour du théâtre devant l'arc romain, les représentations données deux ans plus tôt. Cette fois, ce fut l'œuvre de Rossini « Guillaume Tell » qui y déroula ses quatre actes. Peut-être les spectateurs ont-ils senti comme un avant-goût des spectacles qui seront bientôt donnés sur la scène authentique du théâtre de la colline de Pipet.

— Le 23 juin, les *Amis de Vienne* ont fait leur sortie annuelle à Charlieu. Par la banlieue lyonnaise avec ses villas et ses verdures, les Monts d'Or, la vallée de l'Azergue, serpentante et verdoyante à profusion, peuplée de villages pittoresques marqués souvent de quelque castel en ruine, le col des Echarmeaux dans ses genêts en fleurs et ses bois, les monts et les vallées du Charolais, la petite ville a été atteinte.

Si elle n'offre pas des monuments romains aux visiteurs — toutes les villes ne peuvent pas être une Vienne —, du moins présente-t-elle un ensemble de monuments du moyen-âge qui sont d'une rare valeur.

La visite s'effectua sous la conduite des délégués des « Amis des Arts de Charlieu » et du Syndicat d'initiative. Le célèbre porche roman de l'ancienne abbaye St-Fortunat retint longuement l'attention des visiteurs qui ne manquèrent pas de noter dans leur souvenir la présence au tympan, près du Christ de majesté, du roi Boson — celui de la rue —, bienfaiteur insigne du monastère. Avec les Charliandins, les Viennois déplorèrent la disparition, au début du siècle dernier, de l'église abbatiale du XI<sup>e</sup> siècle, dont la première travée, restée seule debout, témoigne de la richesse architecturale et sculpturale. Puis, ils goûtèrent le charme pénétrant du cloître gothique, à la cour recouverte d'un tapis vert de gazon et au puits orné d'un grand rosier fleuri. La nudité et l'ombre de la salle capitulaire voisine contrastait avec l'animation du cloître due à la présence d'une riche collection de sculptures lapidaires et à la magnifique luminosité des arcatures. Un coup d'œil trop rapide fut donné au musée, puis les visiteurs se rendirent à l'église Saint-Philibert, non sans avoir vu au passage les tours massives de l'ancien rempart et quelques façades de vieilles maisons. Dans cette église, qui est gothique, une attention particulière fut apportée aux peintures à personnages des stalles. Enfin, une visite aux nombreuses maisons anciennes, dont l'âge s'étend du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles et dont quelques-unes sont tout à fait remarquables, termina la matinée.

Après le déjeuner servi à l'Hôtel du Lion d'or, auquel participèrent M. Vadon, vice-président des « Amis des Arts de Charlieu » et M. Marmonnier, du S.I., la visite de Charlieu se poursuivit par d'autres maisons, particulièrement celle de la Ronzière, qui est maintenant l'Hôtel de Ville et dont la grande salle est tendue de belles tapisseries d'Aubusson de l'époque Louis XV, par le prieuré aux riches appartements, et elle se termina par cet admirable monument qu'est le cloître de l'ancien convent des Cordeliers. Il y a un quart de siècle, de braves Charliandins le sauvèrent en se constituant en société des « Amis des Arts » qui empêchèrent sa démolition dans un but mercantile alors qu'elle était

déjà commencée, et, depuis, l'ont mis en valeur de très heureuse façon.

Sur la route du retour, les Amis de Vienne virent en détail l'intéressante église de Châteauneuf, — de style roman chunisien, comme celle de St-Portunat de Charlieu, — et, de loin, le vaste château de La Clayette.

— Vers le milieu de l'année a été réalisé un projet depuis longtemps cher à la Société des Amis de Vienne : la démolition de la partie de bâtiment jadis élevée pour un motif d'agrandissement en avant de la façade primitive, et la masquant complètement dans l'immeuble appartenant à la Société au flanc sud de l'église St-André-le-Bas. Cette transformation de l'aspect de l'immeuble avait eu lieu en 1823, comme l'indiquait cette date gravée sur le linteau de pierre de la porte.

Grâce au large concours de la municipalité, la démolition a été effectuée et l'intéressante façade a réapparu. Elle est formée de deux rangées d'arcades jumelées superposées dont l'une se tient au rez-de-chaussée. Les arcs surbaissés et les piliers qui les soutiennent sont ceux qu'on faisait à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou au début du XVII<sup>e</sup>, au temps où régnait Henri IV.

L'admirable artiste qu'est Joanny Drevet a fixé, en une eau-forte saisissante, le pittoresque de l'ensemble formé par cette façade, la courette de St-André-le-Bas, le grand arc-boutant qui la couvre de son ombre et le magnifique campanile qui semble heureux de s'élançer hardiment dans l'espace libre que la rue si étroite lui refuse. Nous sommes heureux de reproduire le cliché de cette belle œuvre en tête du bulletin, grâce à l'obligeance de l'auteur et de son collaborateur pour le texte, M. l'abbé André Chagny et des éditeurs de ce splendide ouvrage qu'ils ont consacré à *Vienne la Belle*.

— Le dernier trimestre de l'année a été marqué par trois orages, dont le premier eut des conséquences qu'on peut, sans exagérer, qualifier de catastrophiques. Dans la nuit du jeudi 3 au vendredi 4 octobre, une pluie diluvienne ne cessa de tomber, accompagnée d'éclairs et de tonnerre. Les ruisseaux venant des collines débordèrent et modifièrent leur cours ; il s'en forma d'autres, renversant tout ce qu'ils rencontraient sur leur passage, démolissant des murs, entraînant des mètres et des mètres cubes de terre. La Gère et la Sévenne sortirent de leur lit, envahissant les prairies riveraines et, dans la ville, les usines, y causant de grands dégâts. Le quartier sud, après la Pyramide, fut particulièrement éprouvé. La route nationale ressemblait à un fleuve aux eaux boueuses, qui envahit les caves et même plusieurs rez-de-chaussées de maisons. Des automobiles furent immobilisées, le moteur

noyé. L'éroulement d'une maisonnette à la Gloire de Dieu faillit faire une victime mortelle. Les dégâts furent énormes dans toute la région et notamment à Condrieu. Les « *Pages Viennoises* », dans le n° 4 de la première année, ont publié une série de photographies très impressionnantes. Sur l'initiative de M. Lucien Hussel, les propriétaires sinistrés furent invités à faire inscrire les dégâts qu'ils avaient subis, — renouvellement de l'application du principe que le lecteur a vu appliquer, dans la notice de M. Claude Faure qui précède, relativement aux « foules » de 1502/1563, — et, subséquentment, des crédits alloués par le Ministère de l'Intérieur, purent être répartis à titre de dédommagement, assez faible, naturellement.

Un mois après, dans la nuit du 7 au 8 novembre, il y eut un nouvel orage, — fort heureusement, bien moindre que le précédent, mais qui néanmoins, en certains points, ajouta aux dégâts déjà faits.

Enfin, dans la nuit de Noël, entre 4 et 5 heures, un orage éclata ; pendant une heure, le tonnerre ne cessa de gronder, phénomène extrêmement rare en plein hiver.

Ch. J.

### Année 1936

— Pendant l'année 1936 ont été poursuivis les grands travaux viennois : le nouvel hôpital est sorti de terre ; la route devant y conduire a été établie, non sans peine, de fréquents glissements de terrain s'étant produits ; le théâtre romain a vu s'étendre et se rajeunir ses gradins ; l'hôtel de la Chambre de Commerce a commencé de prendre corps. A ce sujet, le numéro 2 des « *Pages Viennoises* » contient des photographies très intéressantes.

— La nouvelle route du nouvel hôpital, dans sa partie haute, a permis le dégagement de plusieurs tronçons du rempart romain du Mont-Salomon, dont les archéologues feront leur profit. Les nécessités du tracé n'ont pas permis que tout pût être conservé, car, sur un assez long parcours, la route a été posée sur l'emplacement même de la muraille qu'il a fallu démolir à coups de dynamite. Il y avait là, flanquant la muraille de distance en distance, des tours rondes qu'on a trouvé comblées de terre et de pierres, parsemées de fragments de poteries, de tuiles, d'antéfixes, quelques-uns avec inscriptions de fabricants. L'une de ces tours montre et montrera désormais au bord de la route sa face interne ; elle a environ 9 m. de diamètre. Le rempart avait 2 mètres 80 d'épaisseur. Une partie conservée est particulièrement intéressante, parce qu'elle permet de noter comment fut construit le rempart — du moins ici, car il n'est pas possible généralement

d'en voir, ailleurs, la base, noyée qu'elle est dans la terre où les éboulis provenant de la partie supérieure de la muraille, plus ou moins recouverts de végétation. En cet endroit à même le roc, il y a deux assises de blocs de pierre de taille, et sur cette base solide s'élève le mur, construit en petits moellons de pierre. Une poterne, signalée par Schneyder, était ménagée là dans l'enceinte romaine, sortie de secours pour les défenseurs en cas de siège.

Ch. J. et J. C.

— Le Rhône menaçant depuis plusieurs semaines subit une crue importante et inonde les quartiers de l'Isle et de la Porte de Lyon. Sa crue de 9 m. 50 reste inférieure de 0 m. 55 à celle de novembre 1896. Des dégâts importants ont été subis cependant par les riverains dont les maisons inondées ont dû être évacuées en hâte. Les routes de Givors, de Chasse, des Roches-de-Condrieu, envahies par les eaux sont impraticables. Il en est de même pour l'avenue Berthelot, la rue Vinaire et les rues adjacentes où l'on circule en barque.

— Grâce à l'activité de l'Administration municipale, notre cité continue à s'assainir et à s'embellir. En effet, des réfections de chaussées, des constructions d'égoûts et de trottoirs sont en cours d'exécution rue Poète-Martial et rues adjacentes.

— Dans l'escalier de l'Hôtel-de-Ville une plaque porte, écrite en latin, une inscription à l'éloge de la cité. À côté, vient d'être scellée une nouvelle plaque de marbre portant la traduction française du texte latin.

— Madame André Rivoire donne à la ville de Vienne le buste du grand poète viennois par son compatriote et ami Joseph Bernard, et le portrait au fusain d'André Rivoire, par Lucien Jonas.

— M. Edouard Herriot, Président de la Chambre des Députés et Maire de Lyon visite les chantiers du nouvel hôpital, les fouilles du théâtre antique sous la conduite de MM. Hussel, député-maire ; Grange et Pin, architectes.

— La propagande faite par les Amis de Vienne commence à porter ses fruits et les visiteurs qu'attirent les trésors archéologiques de notre cité sont de plus en plus nombreux. Anglais, Belges, Luxembourgeois, Hollandais, s'arrêtent et s'en vont enchantés de leur visite. Des sociétés, des écoles affluent avec les beaux jours ; notons l'Académie des Lettres et des Arts du Puy-

en-Velay, l'Harmonie des Aciéries d'Unieux (Loire), les Amis du Vieux Saint-Etienne (Loire), etc...

— Le 17 juin une conférence faite à la Salle des Fêtes par M. Georges Estève, attaché au Service des Monuments historiques, conférence suivie le lendemain par la visite du train-exposition des Artistes renfermant 300 œuvres d'art de toutes tendances. Les deux cérémonies présidées par M. Hussel, député-maire.

— Le jury d'expropriation chargé d'examiner les revendications des propriétaires des 17 immeubles qui doivent être démolis pour dégager la scène du théâtre antique a terminé ses travaux.

— M. Huysman, directeur des Beaux-Arts, MM. Paquet, Salès, Veyrié, inspecteurs ; M. Fornigé, architecte en chef des Monuments historiques visitent sous la conduite de MM. Jacquier et Vassy, le chantier du théâtre antique, le cloître de St-André-le-Bas, le musée Lapidaire et le musée de la place de Miremont. Les travaux de dégagement du théâtre seront activés et on étudiera le projet de restauration du cloître.

— Le recensement de la population vient d'être effectué. Vienne compte 25.436 habitants. Chiffre sensiblement égal à celui qu'on relevait il y a 50 ans. En 1886 il était de 25.405.

— Sur la proposition de M. Hussel, député-maire, de Vienne, le Conseil Général de l'Isère a décidé la construction d'un nouveau pont sur le Rhône.

— Mort de l'écrivain dauphinois Alfred Poizat, né à Roussillon (Isère) « *Pages Viennoises* » lui conserve un article très documenté.

— Les 18-19-20 et 21 septembre s'est tenue à Vienne la 4<sup>e</sup> foire exposition avec le Comice agricole avec son succès habituel. Elle fut agrémentée par une fête du folklore organisée avec le concours des Menestrels bourguignons et du groupe des Farandoleurs provençaux de Salon.

— Pour la première fois les paysages de Vienne et des environs ont servi de décor naturel à un grand film français. « Prends la route » tel est le titre de ce film au sujet duquel on trouve sur les « *Pages Viennoises* » une relation fort intéressante et bien illustrée.

Année 1937

— Les grands travaux entrepris en 1936 sont activement poussés : le nouvel hôpital, l'hôtel de la Chambre de Commerce s'élèvent rapidement. Les Ponts-et-Chaussées opèrent des sondages en vue de la construction d'un nouveau pont en ciment armé s'amorçant à la Demi-Lune pour aboutir sur la rive droite du Rhône dans le clos du Palais du Miroir et rejoindre directement la route nationale n° 86 de Lyon à Beaucaire. En effet, le pont suspendu actuel, bien que renforcé, ne suffit plus à assurer le trafic intense qui existe entre les deux rives du Rhône ; son manque de largeur qui ne permet pas le croisement de deux camions, entrave continuellement la circulation et présente de graves dangers pour les nombreux piétons qui empruntent ses trottoirs trop étroits.

Les quais du Rhône sont élargis et les trottoirs déportés en encorbellement au-dessus des bas-ports. La circulation automobile en sera certainement facilitée ; malheureusement la belle rangée de palanques qui ornait si agréablement nos quais et les protégeait contre les ardeurs du soleil d'été a été sacrifiée au besoin croissant de la vitesse.

— Un concours est ouvert entre tous les artistes originaires du Dauphiné pour les décorations du pavillon du Dauphiné à l'Exposition internationale de Paris en 1937.

— Sortie annuelle de la Société des Amis de Vienne à Vaison la Romaine.

Les visiteurs ont été reçus très aimablement par M. le Dr Barral, président des Amis de Vaison et par M. le chanoine Sautel, conservateur du musée municipal, l'instigateur et le réalisateur de la résurrection de Vaison. Ils visitèrent successivement et avec un très vif intérêt : la maison des Messii, le portique de Pompée, le musée municipal, riche des statues trouvées dans l'hyposcénium du théâtre. A l'issue du banquet servi à l'Hôtel du Commerce, des discours furent prononcés par M. Maurice Faure, qui adressa de chaleureux remerciements aux Amis de Vaison et à M. le chanoine Sautel ; M. le Dr Barral y répondit en termes délicats. La visite se poursuivit ensuite par la cathédrale Notre Dame et son magnifique cloître, la chapelle Saint-Quenin.

Une réception eut lieu ensuite à l'Hôtel-de-Ville où M. Ulysse Fabre, sénateur-maire de Vaison, remercia les Viennois de leur visite.

Franchissant le vieux pont romain qui enjambe l'Ouvèze, quelques visiteurs parcoururent encore la cité médiévale domi-

née par les ruines du Château des Comtes de Toulouse, avec sa vieille cathédrale, ses antiques maisons, ses fontaines, son beffroi.

Journée vraiment agréable, intéressante et instructive.

— L'Académie de Mâcon visite la ville de Vienne sous la conduite de M. Vassy.

— Exposition à Vienne, à la Librairie Chênebon, par les soins de la Chambre de Commerce et de la Société des Amis de Vienne, de la maquette du Pavillon du Dauphiné qui doit être édifié à l'Exposition de 1937, avec le concours et les contributions des départements de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes, des Chambres de Commerce de Grenoble, Vienne, Valence, Gap.

— L'Amicale des Anciens Elèves de l'École nationale professionnelle de St-Etienne visite les monuments de Vienne sous la direction de M. Uline.

— 19<sup>e</sup> Congrès Archéologique de Rhodania, association des préhistoriens archéologues et numismates du bassin du Rhône les 9-10-11 août à Vienne.

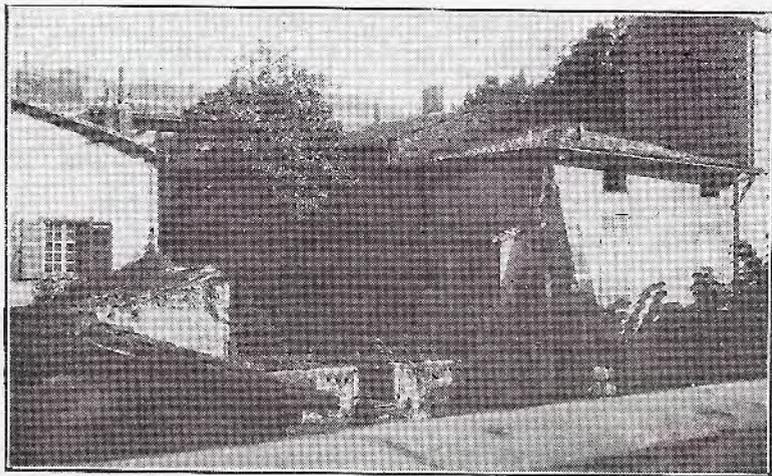
— Exposition dans la Salle des pas-perdus de l'Hôtel-de-Ville de la maquette du nouveau pont sur le Rhône entre Vienne et Sainte-Colombe.

— L'Association artistique et littéraire des agents du P.L.M. de Lyon visite Vienne sous la direction de M. Vassy.

— Réunion à l'Hôtel-de-Ville de Vienne d'une Commission chargée d'examiner les demandes formulées par les entrepreneurs participant au Concours-adjudication pour la Construction du nouveau pont sur le Rhône. Cette commission comprenait : M. Grelot, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, chef du service central des Etudes Techniques et sous-directeur de l'École Centrale des Ponts-et-Chaussées ; M. Kirchner, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, Directeur du Service de la Navigation ; M. Dorges, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées de l'Isère ; M. Favier, ingénieur d'arrondissement à Vienne ; M. Léon Perrier, sénateur, président du Conseil général de l'Isère ; M. Lucien Hussel, député-maire de Vienne.

— Le 13 Décembre une commission interdépartementale s'est réunie à la préfecture du Rhône en vue de provoquer l'accord définitif des deux départements sur le devis rectifié du futur pont du Rhône.

# COINS DE VIENNE DISPARUS



*Clichés J.-B. Blanchard*

LES IMMEUBLES SUR L'EMPLACEMENT DESQUELS S'ÉLÈVE  
L'HOTEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE



Y assistaient MM. Bollaert, préfet du Rhône ; Susini, préfet de l'Isère ; Léon Perrier, sénateur, président du Conseil général de l'Isère ; Lucien Hussel, député maire de Vienne ; Dr Rolland, sénateur du Rhône ; Thiollière, ingénieur en chef du Rhône ; Dorges, ingénieur en chef de l'Isère ; Chadenson, ingénieur de la Navigation. M. Hussel a obtenu la ratification du ministère des Travaux publics. L'étude technique se poursuit et l'adjudication sera donnée dans le premier semestre de 1938.

— Le 4 janvier une commission est venue visiter notre ville. Elle était composée de MM. Bollaert, préfet du Rhône ; Pascal, sous-préfet de Vienne, représentant M. Susini, préfet de l'Isère empêché ; Léon Perrier, sénateur et président du Conseil général de l'Isère ; Jordery, député du Rhône et maire d'Oullins ; Dr Crozat conseiller général de Givors ; Simon, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées du Rhône ; Delaigue, ingénieur en chef du Service vicinal du Rhône ; Favier, ingénieur du service vicinal de Vienne ; MM. Lambert, Datry, Philippon, Bovagnet, adjoints au maire de Vienne. Cette commission officielle visita les diverses constructions du nouvel hôpital, l'emplacement du pont projeté sur le Rhône et les fouilles du théâtre antique. Après-midi toutes ces personnalités auxquelles s'étaient joints MM. Serlin, sénateur de l'Isère et Bonneval, sénateur président du Conseil général du Rhône, se sont réunis à l'Hôtel de Ville afin de régler les modalités de l'accord à intervenir entre les deux départements de l'Isère et du Rhône pour la construction du nouveau pont.

— Le Conseil municipal décide l'achat d'un immeuble pour opérer le dégagement du cloître de St-André-le-Bas. Cette heureuse décision désirée depuis longtemps par les Amis de Vienne est due à l'active intervention de M. J. Formigé et de M. Hussel, député-maire dont la volonté s'applique à des réalisations utiles et y réussit à souhait.

Les travaux d'urbanisme se continuent activement par l'établissement d'égoûts, de trottoirs et l'aménagement de la chaussée rue des Orfèvres, rue Pérouillère, rue de la Chaîne, rue de la Charité, place Saint-Paul, rue Victor-Hugo. Les travaux de couverture de la rivière la Sévenne sont entrepris et seront poussés activement dans la partie comprise entre la route nationale et le viaduc du chemin de fer. Le projet prévoit l'établissement d'un square sur cet emplacement. Le lavoir public est reporté derrière le groupe scolaire Jean Jaurès, avenue Berthelot. Des W-C y sont annexés.

Le lavoir de la place Louis-Revol sera déplacé et reconstruit sur le bord de la Gère et des W-C. publics sont établis rue Lafayette.

Le conseil municipal décide que le nom de Roger-Salengro sera donné à la place de l'Affûterie.

Une démarche a été tentée, mais en vain, par une délégation des Amis de Vienne, auprès de M. Hussel, député-maire, en vue de conserver son nom actuel à cette place, nom qui rappelle la corporation des fustiers, (d'où fusterie et non affûterie) artisans-charpentiers spécialisés dans la construction des bateaux qui exerçaient leur profession dans ce quartier bordant la Gère.

— Une très belle conférence a été faite à la salle Berlioz le 18 janvier par M. Emile Ripert, poète et écrivain provençal, sur « Alphonse Daudet et la Provence ». Cette conférence est due à l'initiative de la Société des Amis des Arts et des Livres.

— Albert Lambert et sa troupe donnent au théâtre municipal une magnifique représentation du Cid, le chef d'œuvre de Corneille.

— M. Albert Vassy, conservateur des musées, vice-président des Amis de Vienne, se voit attribuer par le Ministère de l'Éducation nationale, la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur en raison de ses travaux pour la préhistoire, la numismatique et l'archéologie. La Société des Amis de Vienne se réjouit de cette distinction et adresse ses vives et sincères félicitations au nouveau promu.

— La Société des Arts du Forez a choisi notre ville comme but de sa sortie annuelle. Sous la conduite autorisée de M. Maurice Paure, Président de la Société des Amis de Vienne, nos visiteurs ont parcouru et admiré les sites et richesses archéologiques de notre cité.

— L'exploration Henri Lhôte a fait le 29 mai, à la salle des Fêtes, une conférence fort intéressante sur ses explorations à travers le Sahara, le Soudan, l'A.O.F., etc... Une exposition fort curieuse de photographies, d'objets, d'armes rapportés de ses voyages complète admirablement cette instructive conférence.

— Visite des monuments de Vienne par les élèves de seconde année de l'École normale de jeunes filles de la Loire, sous la direction de Mlle Vioujas, professeur.

— Le 12 décembre M. Georges Monnet, ministre de l'Agriculture, a donné à Vienne une grande conférence ; un vin d'honneur lui fut offert à la maison de l'Agriculture.

J. C.

# BIBLIOGRAPHIE VIENNOISE

## A. — Archéologie

### a) *Epoque romaine.*

COTTAZ (Joseph). — *Notes relatives au castrum de Pipet à Vienne*, dans le compte rendu du XVII<sup>e</sup> congrès de « Rhodania », Mâcon 1935, n<sup>o</sup> 1715, pp. 72-88 ; tirage à part.

VASSY (Albert). — *Découverte des ruines d'une habitation gallo-romaine dans la gare de Vienne. Mur et briquetage avec entre-toises*, dans le compte rendu du XIV<sup>e</sup> congrès de « Rhodania », Beaucaire 1932, n<sup>o</sup> 1608, pp. 136-40 ; tirage à part.

— *Découverte d'un sarcophage en plomb à St-Romain-en-Gall*, dans le compte rendu du XV<sup>e</sup> congrès de « Rhodania », Genève 1933, n<sup>o</sup> 1645, pp. 138-44 ; tirage à part.

— *Découverte de deux estampilles de plombiers romains et estampilles du Musée de Vienne*, dans le compte rendu du XVI<sup>e</sup> congrès de « Rhodania », Orange-Vaison 1934, n<sup>o</sup> 1691, pp. 159-77 ; tirage à part.

— *Le Théâtre romain de Vienne. Historique des fouilles*, dans les « Pages Viennoises », 1<sup>re</sup> année, n<sup>os</sup> 1 (janvier 1935), 2, 3, 4 ; 2<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 1, 2 et 3.

— *Nos musées, dans la même période* : 1<sup>re</sup> année, n<sup>os</sup> 1, 2, 3 et 4 ; 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1 ; 4<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1, (énumération et description des pièces nouvellement entrées).

### b) *Epoque du Moyen-Age.*

COTTAZ (Joseph). — *Notes relatives à la tour Philippe de Valois à Ste-Colombe*, dans le compte rendu du XVI<sup>e</sup> congrès de « Rhodania », Orange-Vaison 1934, n<sup>o</sup> 1678, pp. 93-110 ; tirage à part.

VALLERY-RADOT (Jean). — *Les vestiges romans du chevet de Saint-Maurice de Vienne*, dans le « Bulletin monumental », 96<sup>e</sup> volume, 1937, pp. 357-65 ; tirage à part.

— *Note sur le prétendu masque solaire de l'ancienne cathédrale de Saint-Pierre à Genève*, dans « Genava », XV, 1937, pp. 87-91 ; tirage à part, (contient des comparaisons avec certains détails de St-Maurice de Vienne).

c) *Épigraphie.*

DESCROIX (Joseph). — *Sur deux inscriptions latines retrouvées et acquises au Musée de Vienne*, dans le compte rendu du XVII<sup>e</sup> congrès de « Rhodania », Mâcon, 1935, n<sup>o</sup> 1723, pp. 197-202.

d) *Numismatique.*

VASSY (Albert). — *Monnaies frappées à Vienne*, dans les « Pages Viennoises », 2<sup>e</sup> année, (1936), n<sup>o</sup> 4 ; 3<sup>e</sup> année (1937), n<sup>os</sup> 2, 3 et 4 ; 4<sup>e</sup> année (1938), n<sup>o</sup> 1.

— *Médaille d'or inédite de Tétricus père*, dans le compte rendu du XVII<sup>e</sup> congrès de « Rhodania », Mâcon 1935, n<sup>o</sup> 1726, pp. 209-11 (trouvée au théâtre antique de Vienne).

VILLARD (André). — *Les monnaies frappées à Vienne*, dans le compte rendu du XVI<sup>e</sup> congrès de « Rhodania », Orange-Vaison 1934, n<sup>o</sup> 1693, pp. 180-9.

— *Les méreaux de Vienne*, dans le compte rendu du XVIII<sup>e</sup> congrès de « Rhodania », Arles 1936, n<sup>o</sup> 1749, pp. 77-81.

e) *Héraldique.*

DONCEUX (Emmanuel). — *Les fresques héraldiques aux armes de la famille de Garnier à Vienne en Dauphiné*, dans la « Nouvelle Revue héraldique », 19<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 3-4, mars-avril 1935, pp. 33-6.

B. — **Beaux-Arts**

BERNARD (Joseph). — *Exposition rétrospective Joseph Bernard (1866-1931), organisée au Musée de l'Orangerie, Février-Mars 1932*. Paris, Editions Van Oest, 1932, in-8<sup>o</sup>.

CANTINELLI (R.). — *Le monument Michel Servet de Joseph Bernard, avec un avant-propos, suivi d'un catalogue complet de l'œuvre de Joseph Bernard*. Paris, Editions Van Oest, 1932, in-4<sup>o</sup>.

VAILLON (Dr F.). — *Joseph Bernard. La Victoire et la ville natale*, dans « Art et Médecine », n<sup>o</sup> de janvier 1934, pp. 26 et suiv.

CHAUMARTIN (Dr Henry). — *Michel Servet. Son monument à Vienne par Joseph Bernard*, dans « Esculape », 24<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 7, juillet 1934, pp. 174-81.

*Bernard (Joseph), sculpteur viennois (1866-1931)*, dans la collection « Bibliothèque régionale d'histoire et d'art ». Vienne, 1934, in-8<sup>o</sup>.

DECLOITRE (André), et FAURE (Maurice). — *La primatiale St-Maurice de Vienne. Quelques aspects vus par André Decloitre et*

présentés par Maurice Faure, Vienne, Blanchard Frères, 1936, in-4°.

DECLOITRE (André). — *Vienne (Isère)*. — Lithographies originales de l'auteur. Vienne, Blanchard Frères, 1937, in-4°.

### C. — Biographie

BATY (Gaston). — *Guignol*. Paris, 1934, in-8° (contient p. 13 un passage sur le séjour et la mort à Vienne de Laurent Mourguet, « père » de Guignol).

CHAUMARTIN (Dr Henry). — *Michel Servet* (V. ci-dessus).

COTTAZ (Joseph). — *Nos artistes : Henry Jacquier, peintre viennois* (1878-1921), dans les « Pages Viennoises », 1<sup>re</sup> année, n° 3, juillet 1935.

— *Nos artistes : Laurent Guétal* (1841-1892), dans le même périodique, 2<sup>e</sup> année, n° 1, janvier 1936.

— *Nos artistes : Jacques Pilliard, peintre viennois* (1811-1898), dans le même périodique, même année, n° 3, juillet 1936.

GIEN (Prosper). — *Un gentilhomme de province : Charles Reynaud*, Vienne, Blanchard Frères, 1933, in-8°.

IANNOIS (Dr M.) et AUDRY (Dr J.). — *Angelo Cato, archevêque de Vienne, astrologue et médecin*, dans le « Lyon médical », n°s 24 et 25 (16 et 23 juin 1935), pp. 749-83 ; tirage à part ; photographies de deux médailles frappées pour ce personnage.

MILLON (Charles-Joseph). — *Alphonse Bonhomme, poète du pauvre cœur dolent*, Sens, s. d. (1932), in-8°.

PIERRET (Maurice). — *Nos artistes : Jules Buisson, compositeur viennois* (1866-1923), dans les « Pages Viennoises », 1<sup>re</sup> année, n° 1 (janvier 1935).

— *Nos artistes : Eléonore Blanc* (1866-1919) dans le même périodique, même année, n° 2 (avril 1935).

X... — *Un centenaire : Siméon Gouët* (1835-1880), dans le même numéro qui précède.

X... — *Un peintre viennois : Tony Zacharie*, dans le même périodique, 3<sup>e</sup> année, n° 2 (avril 1937).

### D. — Géographie

CHAPOTAT (Gabriel). — *La vallée du Rhône de Vienne à Tain*, dans les « Etudes rhodaniennes », vol XI, 1935, n° 4 ; tirage à part.

E. — Histoire

AUZIAS (Léonce). — *Les relations de Bernard Plantavelue avec les princes Carolingiens de 880 à 885*, dans « *le Moyen-Age* », 3<sup>e</sup> série, C. IV, n<sup>o</sup> 1, janvier-mars 1933, pp. 5-25 (se rapporte à « *la campagne de Carloman contre Vienne* », v. ci-dessous (Levillain Léon)).

BLANCHET (Adrien), membre de l'Institut. — *Un passage à la « Chanson de Roland »*, dans le « *Bulletin de Société nationale des Antiquaires de France* », année 1935 ; tirage à part de 8 pp. (a fait l'objet d'articles critiques publiés dans « *le Moniteur Viennois* » des 4 et 11 janvier 1936, sous le titre : *Un captivant problème historique et archéologique : les épées de Vienne sont-elles de Vienne — notre Vienne ?*).

CAYARD (Pierre). — *Vienne au XVI<sup>e</sup> siècle. — Une fondation municipale : la Confrérie du Corps de Dieu*, dans « *le Moniteur Viennois* » du 22 septembre au 24 novembre 1934.

— *L'affaire de l'Archevêché de Vienne sous Napoléon III* dans le « *Bulletin paroissial de St-Maurice de Vienne* », n<sup>o</sup> 110 (février 1935) au n<sup>o</sup> 114 (juin 1935).

— *La cathédrale Saint-Maurice de Vienne sous la Révolution*. — Vienne, Blanchard Frères, 1935, in-8<sup>o</sup>.

— *Le tombeau de Pierre de Villars, archevêque de Vienne*, dans les « *Pages Viennoises* », 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2 (avril 1936).

— *Peintres et imagiers de Vienne au XVI<sup>e</sup> siècle*, dans le même périodique, 3<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1 (janvier 1937).

— *Lettres de Voltaire*, dans le même périodique, même année, n<sup>o</sup> 2 (avril 1937).

— *Notre-Dame de VIsle sous Vienne*. — Vienne, Blanchard Frères, 1937, in-8<sup>o</sup>.

— *La Maison de Saint-Zacharie*, dans le « *Bulletin paroissial de St-Maurice de Vienne* », n<sup>o</sup> 135, (mai 1937) à 138 (juin 1937).

— *La première cathédrale de Vienne*, dans le même bull., n<sup>o</sup> 139 (juillet 1937) à 142 (octobre 1937).

— *La basilique du Sauveur*, dans le même bulletin, n<sup>o</sup> 143 (novembre 1937) à 147 (mars 1938).

— *Les origines de l'Hôpital de Vienne*, dans « *le Moniteur Viennois* » du 18 septembre 1937 au 30 octobre 1937.

— *Les quatre ponts de Jean de Bernin* dans le même journal, du 13 novembre 1937 au 11 décembre 1937.

— *Les anciens remparts de Vienne*, dans le même journal, du 25 décembre 1937 au 19 février 1938.

CHAPOTAT (Gabriel). — *Le charnier de Saint-Sévère*, dans les « *Pages Viennoises* », 2<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 2 (avril 1936).

CHAUMARTIN (Dr Henry). — *Un faux Napoléon en Dauphiné*, dans « *Pro Medico* » 11<sup>e</sup> année, 1934, n<sup>o</sup> 1, pp. 27-30 ; et « *le Moniteur Viennois* » du 16 mars 1935.

— *Le septième couplet de « la Marseillaise »*, dans « *Pro Medico* », même année, n<sup>o</sup> 4, pp. 118-22.

FAURE (Claude). — *Un épisode des Guerres de Religion. — Vienne-en-Dauphiné en 1562*. Discours de réception prononcé à la séance publique [de l'Académie de Lyon] du 16 mars 1937, Lyon, A. Rey, 1937, in-8<sup>o</sup>.

FRÉCON (Dr André). — *Etude sur le premier et le second royaumes de Bourgogne*, Vieanc, Marlin et Ternet, 1937, in-8<sup>o</sup>.

LETONNELIER (Gaston), etc... — *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, tome neuvième, *Province ecclésiastique de Vienne*, Ligugé, Paris, 1932, in-8<sup>o</sup>.

LETONNELIER (Gaston), etc.— *Cours sur la Papeterie en Dauphiné*, Compte rendu publié dans « *le Moniteur Viennois* » du 6 février 1937 (montre que Vienne serait le berceau de cette industrie en Dauphiné).

LEVILLAIN (Léon). — *La campagne de Carloman contre Vienne*, par M. J. de Font-Réaulx, dans la « *chronique* » du « *Moyen-Age* », 3<sup>e</sup> série, t. II, n<sup>os</sup> 3 et 4 (juillet-décembre 1931), pp. 343-5 (a fait l'objet d'une note de M. de Font-Réaulx, dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*, t. LXIII, 1931-32, pp. 294-5).

THOMÉ DE MAISONNEUVE (Paul). — *Le chapitre métropolitain de Vienne et « liber divisionum terrarum »*, dans le *Bulletin de l'Académie delphinale*, 6<sup>e</sup> série, t. VII, 1936, pp. 119-52 ; tirage à part.

Ch. J.



## NÉCROLOGIE

---

Année 1935

— M. Pierre REYMOND est mort le 1<sup>er</sup> janvier 1935. Son attachement continuait celui que son père avait montré dès le début de notre Société en 1904 : M. Etienne Reymond avait, en effet, été administrateur dans le premier Conseil de la Société, M. P. Reymond fut longtemps dans l'industrie drapière avec son père ; aussi restait-il très attaché à la Société de St-Blaise où son violon jouait à la messe, et où sa verve se montrait au banquet. Il créa un important portefeuille d'assurances quand il quitta l'industrie. Il avait échappé, avec deux viennois, à l'accident de chemin de fer de Melun.

— Madame Joseph COLIN, était sociétaire depuis une douzaine d'années quand elle est décédée en février. Elle était fidèle à la sortie annuelle.

— M. Auguste AUBRY, ancien architecte, juge de paix honoraire, est décédé à l'âge de 84 ans et a été enterré le 30 juillet. Il faisait partie de notre société depuis sa fondation même.

— Madame Louis TREMEAU est morte le 27 août, en sa propriété de la Licorne à Pont-Évêque, dans sa 88<sup>e</sup> année. Son nom figure sur la liste des membres de la Société dès le second bulletin qui porte la date de 1906. Malgré son grand âge, cette femme de bien continuait à s'intéresser à la vie viennoise et elle ne manquait jamais de se faire excuser et de dire ses regrets de ne pouvoir être présente à notre assemblée générale annuelle.

— Le baron André de LÉUSSE, de Syon était « viennois » par le domaine que sa famille possède depuis longtemps au territoire des Côtes d'Arcy. Il le devint totalement par son mariage, et désormais ne quitta plus notre ville. Il fut un exemple de charité, et appliqua son dévouement à diverses œuvres où il se montra très fidèlement attaché. Il est décédé au début d'octobre.

— M. l'abbé Hippolyte RIVAL, curé archiprêtre de St-André-le-Bas, chanoine honoraire de Grenoble, est mort le 10 décembre. Peu après son arrivée dans notre ville en 1912, il s'était

fait inscrire parmi les membres de notre Société. Le rôle qu'il a joué dans la restauration de la vieille église dont il était le curé dévoué a été rappelé dans l'allocution prononcée par le président au cours de l'assemblée générale qui a suivi sa disparition.

— M. Joseph RONEL, avocat au barreau de Vienne, avait vu sa santé fort ébranlée par la guerre. C'est pourquoi, depuis lors, il allait chaque hiver à Nice. Il ne put, en 1935, quitter Ste-Colombe où il avait installé son cabinet, et c'est là qu'il mourut le 29 décembre. Bibliophile, cultivé, s'intéressant à notre ville, il avait, comme juriste, une réputation des plus méritées.

### Année 1936

— M. René PICAUD, chirurgien-dentiste, est décédé au début de janvier. Ayant coopéré à la fondation de la *Société des Amis des Arts et des Livres*, et en étant devenu le président très actif, il avait tenu à se faire inscrire parmi nous pour bien marquer les liens qui devaient exister entre les deux associations.

— Le chanoine Oronce JAIL est décédé le 12 février à Saint-Martin d'Hères, au monastère du Bon-Pasteur, où il s'était retiré, comme second aumônier, lorsqu'il avait quitté notre ville, où de 1879 à 1922, il fut à l'École St-Maurice, professeur, puis supérieur. Il s'était fait inscrire comme sociétaire dès la fondation, et il nous fut fidèle jusqu'à la fin. Il avait traduit de l'allemand le volume de C. Krieg, intitulé « précis d'antiquités romaines (vie publique et vie privée). Il était licencié ès-lettres.

— M. Hugues BERNE, avoué à Vienne, est mort le 21 février, inopinément, en quelques heures, à Lyon. Il était devenu tout à fait citoyen viennois, par le long exercice de sa profession. Son étude était située rue Clémentine, n° 2. Il figura pour la première fois sur nos listes dans le bulletin de 1920. Bien qu'originnaire de Lyon, il voulut avoir sa tombe à Ste-Colombe, et c'est là qu'il repose.

— M. Cottin, qui tenait l'Hôtel de l'Union, est mort dans le premier trimestre de l'année. Il était gravement mutilé du fait de son passage aux armées.

— Le Colonel Joseph FRENAY est mort à Paris le 30 juin. Après la guerre, et quand il fut à la retraite, il avait donné, pendant quelques années, son concours à l'usine de draps que les siens possédaient depuis plusieurs générations, puis il s'était retiré à Montélimar. Lors de la sortie des Amis de Vienne, à

Grignan en 1929, il avait accueilli les sociétaires sur la terrasse du château et donné les indications historiques utiles.

— L'abbé Jules COTTAZ, mort le 30 août, était originaire de Dolomieu, où il a été inhumé. Il était resté l'ami de son compatriote Elie Cartan, membre de l'Académie des Sciences, qui fit ses premières études au collège de Vienne. L'abbé Cottaz fut professeur à l'École Robin, pendant de nombreuses années. A sa mort il était curé de Seyssuel. Il avait un réel amour de l'histoire et des anciennotés viennoises, dont il donnait chaque semaine le témoignage dans une chronique adressée à *la Croix de l'Isère*. Il avait une facilité incroyable d'improviser des vers.

— M. Louis CURTAUD, maître-apprêteur de drap, est mort à la fin de septembre. Il était de ceux qui, dans le monde industriel de notre ville, tinrent à apporter, il y aura bientôt vingt ans, l'appui de leur présence et de leurs encouragements.

— M. Charles VARNOUD, fabricant de draps, était de ceux-là, et il avait témoigné un attachement fidèle à notre société. Il est mort le 25 octobre.

— Le Cardinal Louis-Joseph MAURIN est mort subitement à Lyon, dans la nuit du 15 au 16 novembre. Il fut élu évêque de Grenoble le 11 septembre 1911, passa au siège archiépiscopal de Lyon le 1<sup>er</sup> décembre 1916, et fut créé cardinal le 4 décembre. L'attachement qu'il avait gardé pour son ancien diocèse et pour Vienne, lui fit accepter avec promptitude de figurer sur la liste de nos membres perpétuels. Il présida le 16 novembre 1924, en l'église primatiale de St-Maurice, la célébration du huitième centenaire de l'élection de notre archevêque Gui de Bourgogne au pontificat romain, sous le nom de Calixte II.

— M. Firmin ALLEMAND, avait été chargé, quand il était architecte, du service des Monuments historiques. C'est en cette qualité qu'il avait collaboré à la restauration de St-Pierre de Vienne, avec M. Daumet. Hors de Vienne, il avait travaillé à Marnans et aux ruines du château de Bressieux. Du fait de son prénom peu répandu, il fut souvent appelé : Monsieur Firmin. Il lui a été rendu hommage au cours de l'assemblée générale tenue en 1937. Il est mort le 18 novembre, à l'âge de 93 ans.

— M. Camille PRADIER, notaire à Ste-Colombe, est disparu avec rapidité le 25 novembre. Il avait succédé dans la charge de Ste-Colombe à son beau-frère M. Côte. Dès son arrivée, il s'était fait inscrire parmi les membres de notre société.

Année 1937

— Mademoiselle Adèle CHARRETON est morte au début de l'année. Par sa mère, elle tenait à la famille viennoise des Jouffray. Elle avait été très heureuse de manifester son amour pour notre ville en se faisant inscrire parmi nos membres.

— M. Joseph BIGOT est mort, fin avril, à Oran où il s'était retiré, après avoir occupé pendant très longtemps un poste de directeur aux usines Pascal-Valluit. Il était très attaché à Vienne. Dès la première heure, il se fit inscrire comme sociétaire et resta fidèle jusqu'à sa mort. Il avait l'accueil toujours souriant.

— Le chanoine HÉLÈNE s'était fait inscrire parmi nous alors qu'il était curé des Charpennes. Il resta des nôtres jusqu'à sa mort, alors qu'il avait quitté le service actif. Un hommage très vif lui a été rendu à l'Académie delphinale. Il est mort le 23 juillet.

— M. Louis RITAINE, représentant en laines, nous était venu du Nord. Son long séjour, un demi-siècle, parmi nous ne lui avait pas fait perdre des intonations par lesquelles il révélait son origine. Il est mort le 7 septembre.

— M. Jules JOUFFRAY est décédé subitement dans sa villa de Coupe-Jarret, le 14 décembre à l'âge de 55 ans. Il appartenait à la famille d'industriels installée dans notre ville au dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle dont il avait lui-même dressé la généalogie et expliqué « le rôle dans l'industrie métallurgique aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles » en un livre « tiré à petit nombre pour la famille » en 1912. Après avoir été longtemps co-directeur des Etablissements Jouffray-Trompier, il avait dû, pour des raisons de santé, passer quelques années dans le Midi. Revenu à Vienne depuis cinq ou six ans, s'étant spécialisé dans les appareils d'ondes électriques, il avait équipé en diffuseurs la cathédrale St-Maurice, puis successivement d'autres grandes églises, telles que la primatiale de St-Jean et la basilique de Fourvières à Lyon. Il était sur la liste des membres de la société depuis sa fondation.

— M. Philippe REMILLY est mort le 15 décembre, dans la maison même où il exerça son métier de maître-imprimeur quarante et un ans, rampe de Coupe-Jarret, alors qu'il était entré depuis un mois et demi dans sa 77<sup>e</sup> année. A l'âge de 25 ans il avait pris possession de l'imprimerie qu'avaient tenue avec tant d'honneur les Labbe et les Timon, et il ne l'avait cédée qu'en 1931 à MM. Blanchard Frères, l'ayant donc administrée pendant 44 ans. Une si longue carrière, remplie avec beaucoup de conscience, fait que le nom de Philippe Remilly restera dans l'histoire de notre ville. M. F. et Ch. J.

# Liste des Membres

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.

- Maure (Maurice), avocat, membre de la Commission des Musées et de la Bibliothèque, *président*.  
Bresse (Francis), avoué, ancien conseiller général, ancien maire de Vienne, membre de la Commission des Musées et de la Bibliothèque, *vice-président*.  
Brousse (Laurent), ingénieur, *vice-président*.  
Frécon (André), docteur en médecine, *vice-président*.  
Vassy (Albert), conservateur des Musées et de la Bibliothèque, *vice-président*.  
Jaillet (Charles) fabricant de drap, *secrétaire*.  
Gleyzolle (Jean), banquier, *trésorier*.  
Bonnier (Abel), propriétaire-agriculteur.  
Cottaz (Joseph), professeur de dessin honoraire.  
Frécon (Pierre), notaire, membre de la Commission des Musées et de la Bibliothèque.  
Gourdant (Paul), négociant.  
Jacquier (Baptiste), architecte des Monuments historiques.  
Michalon (Paul), fabricant de drap.  
Paillaret (Gustave), négociant.  
Perroncel (Auguste), propriétaire de l'Hôtel du Nord.  
Silvestre (Antoine), fabricant de drap.  
Vaganay (François), fabricant de drap, président de la Chambre de Commerce.

## MEMBRES PERPETUELS (1)

MM.

- † Allemand (F.), ancien architecte, (ancien vice-président), Vienne.  
† Bonnier (F), président de la Chambre de Commerce, (ancien administrateur), Vienne.  
Bonnier (Abel), Montrozier, Seyssuel près Vienne.  
Bonnier (Mlle Germaine), villa Bon Accueil, Estressin-Vienne (Isère).  
† Bouvier François, manufacturier, Vienne.

(1) Membres ayant racheté leur cotisation par un versement unique de 300 francs.

MM.

- Bresse, avoué, ancien maire de Vienne, montée St-Marcel.  
Brousse (Laurent), ingénieur, Coupe-Jarrot, Vienne.  
S. E. Mgr Caillot, évêque de Grenoble.  
† Chantelouve (Francisque), Vienne.  
Les Chapelains de N. D. de Pipet, Vienne.  
† Chazel (Mme), St-Symphorien-d'Ozon.  
† Colas (Jean), fabricant de drap, Vienne.  
Compagnie Fr. de Produits Chimiques et de Matières colorantes  
de St-Clair-du-Rhône (Isère).  
Comte (Noël), chirurgien-dentiste, (ancien administrateur), 83,  
rue de la République, Lyon.  
† Collet (B), banquier, Lyon.  
Dalmais F., ancien banquier, montée de Beaumur, Vienne.  
† Dauriac Eugène, ancien industriel, Vienne.  
Dijou, 51, rue Auguste Comte, Lyon (2<sup>e</sup>).  
† Duret, avoué honoraire, (ancien vice-président), Vienne.  
Duret (Henry), greffier en chef de la Cour d'Appel, 11, quai St-  
Antoine, Lyon.  
Faure (Maurice), avocat, 77, faubourg St-Marcel, Vienne.  
Formigé (Jules), architecte en chef des Monuments historiques,  
52, avenue de Tokio, Paris.  
Frachon (Marcel), agent de change, 14, place Carnot, Lyon.  
Français (Henri), rue du Rocher, 55, Paris.  
Frécon (Pierre), notaire, 5, rue Peyron, Vienne.  
Frécon, docteur en médecine, place Miremont, Vienne.  
Galland (Albert), avocat à la Cour d'Appel, rue de Marignan, 14,  
Paris.  
† Girard (Claude), notaire honoraire, (anc. secrétaire), Vienne.  
† Jacquet (Claude), manufacturier, (ancien administrateur),  
Vienne.  
† Jacquier (Gabriel), Estressin, près Vienne.  
Jaillet (Gabriel), fabricant de drap, 14, montée de Beaumur.  
Vienne.  
† Jouffray (le Colonel A.), Korikuel-en-Arradon (Morbihan).  
Jourdan (Henri), château de Golat, par Bougé-Chambalud  
(Isère).  
Kergorlay (Comte Charles de), Château de Septème, Septème.  
Léon (Paul), directeur honoraire des Beaux-Arts, Paris.  
† S. E. le cardinal Maurin, archevêque de Lyon et de Vienne,  
primat des Gaules.  
Michalon (Paul), fabricant de drap, villa Marcelle, quai Riondet,  
Vienne.  
Pellet (Henri), manufacturier, rue Lafayette, Vienne.  
Pivard (J.-B.), fabricant de drap, 11, place St-Pierre, Vienne.  
Platet (Paul), vice-président du Crédit Lyonnais, 82, boulevard  
de la Croix-Rousse, Lyon.  
Poidebard (Robert), 41, rue St-Hélène, Lyon.  
† Reymond (Pierre), directeur d'Assurances, Vienne.  
† Rival (Hippolyte), curé-archiprêtre de Saint-André-le-Bas,  
Vienne.  
Rondelet (Henri), avocat, rue de la Table-Ronde, Vienne.  
Rostaing (Léo), banquier, Annonay (Ardèche).  
Seguin (Jean), représentant, rue Victor-Hugo, Vienne.

MM.

- † Sellicz (Georges), manufacturier, Roubaix.  
Silvestre (Joseph), fabricant de drap, Charavel, Estressin-sur-Vienne.  
Silvestre (Joannès), fabricant de drap, Ste-Colombe-lès-Vienne (Rhône).  
Silvestre (Antoine), fabricant de drap, rue Port au Prince, Estressin près Vienne  
† Senequier-Crozet (abbé), Grenoble.  
† Teste du Bailler (Alphonse), notaire honoraire, Vienne.  
† Thimont (Mlle Mathilde), Vienne.  
Tremeau (Robert), président honoraire de la Chambre de Commerce, manufacturier, 2, quai Jean-Jaurès, Vienne.  
Tremeau (Louis), manufacturier, 2, rue de Bourgogne, Vienne.  
Vaganay (François), fabricant de drap, président de la Chambre de Commerce, place des Capucins, 1.  
† Vaganay (Barthélemy), fabricant de drap, Vienne.  
† Valluit (Autoine), manufacturier, Vienne.

**MEMBRES DONATEURS (1)**

MM.

- Baratin (F.), notaire, 44, place de la République, Lyon.  
Boudier (Joannès), 15, rue de Presbourg, Paris.  
Guérin (L.), avenue de Noailles, 53, Lyon.  
Miot-Flavard (A. de), 14, rue de Marignan, Paris (8<sup>e</sup>).  
Neyret (Jean), Bel-Air, St-Etienne (Loire).  
Valentin (Paul), boulevard Magenta, 151, Paris.

**MEMBRES ORDINAIRES**

- La Ville de Vienne.  
La Compagnie des Avoués.  
L'Ordre des Avocats.  
La Chambre de Commerce de Vienne.  
La Chambre Syndicale des artisans coiffeurs de Vienne et la région, 15, rue des Clercs, Vienne.  
Syndicat des Pâtisseries et Confiseurs de Vienne et la région, 1, place Emile-Zola, Vienne.  
Syndicat d'Initiative de Ternay (Isère).

**A**

MM.

- Alamartine (D<sup>r</sup>), chirurgien des Hôpitaux, 11, avenue Félix-Faure, Lyon.  
Albon (marquis d'), château d'Avauges, par St-Romain-de-Popey (Rhône).  
Alet, conservateur de la Bibliothèque Municipale, 7, place de Miremont, Vienne.  
Allemand-Martin, professeur au Lycée du Parc, 45, rue Malesherbes, Lyon.

(1) Membres ayant payé pour dix années une cotisation unique de 100 frs

**MM.**

- Anciens Etablissements Pascal-Valluit et Bonnier et Fils réunis, Estressin.  
Andriot (H.), avocat à la Cour, 2, rue Sala, Lyon.  
Archives départementales de l'Isère, Grenoble.  
Armanet (Maximin), notaire, rue Ponsard, Vienne.  
Aubry (Jean), juge au Tribunal civil, Privas (Ardèche).

**B**

- Babois (Edouard), directeur d'usine, avenue Berthelot, Vienne.  
Bacharach (Armand), 92, boulevard des Belges, Lyon.  
Baile (Jean), la Gloire de Dieu, Vienne.  
Bally (Jean), 29, rue Victor-Hugo, Vienne.  
Banque de France (le Directeur de la), Vienne.  
Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (le Directeur de la), Vienne.  
Barbier (Paul), garagiste, 15, quai Jean-Jaurès, Vienne.  
Bardet (Joseph), gérant de la Coopérative Charbonnière, 19, rue des Célestes, Vienne.  
Barjon (Hippolyte), 26, rue Roussel, Paris.  
Barrère (Adrien), directeur de contentieux, 1, rue Auguste-Donna, Vienne.  
Baule (André), chef d'entretien, Et. Jaillot et Pivard, 58, rue du 11 Novembre, Vienne.  
Bellemin (Jean), employé, Et. Jaillot et Pivard, Vienne.  
Bellot (Marius), serrurier, 56, cours de Verdun, Vienne.  
Benatru (Jules), négociant en fruits, 1, boulevard H.-Fleury, Vienne.  
Berger (François), représentant, place Emile-Zola, Vienne.  
Bernard (Mme Joseph), 24, avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine.  
Bernard (Jean), 24, avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine.  
Bernard-Giron (Marcel), 17, rue Centrale, Lyon.  
Bernard (Marius), représentant, 4, rue des Clercs, Vienne.  
Bertoye (Emile), 49, avenue Victor-Emmanuel III, Paris (8<sup>e</sup>).  
Bertrand (Jean), capitaine, AFL, section d'études, SP 600, Beyrouth (Liban).  
Besse (G.), restaurant, 6, place St-Maurice, Vienne.  
Besson (Paul), rue de Bourgogne, 12, Vienne.  
Beyssier (J.), professeur, 1, rue Henry-Jacquier, Vienne.  
Billet (Jean), directeur de la Caisse d'Épargne, Vienne.  
Birochon, ancien directeur d'usine, 10, rue Belgrade, Grenoble.  
Blanc (Louis), 19, quai St-Antoine, Lyon.  
Blanchard Frères, imprimeurs-éditeurs et libraires, cours Wilson, 6, Vienne.  
Blet Georges, procureur de la République, rue Jacques de Molay Vienne.  
Bloch (Paul), négociant en laine, villa Montferrat, chemin de Largentière, Estressin.  
Bluntschli (Mlle), à Ste-Colombe (Rhône).  
Boisset (Pierre), industriel, place de l'Hôtel-de-Ville, Vienne.  
Bonnardel (chanoine J.), 10, rue du Vieux-Temple, Grenoble.  
Bonnassieux (Joannès), pharmacien, rue Aristide-Briand, Vienne.

MM.

- Bonneton (Louis), fabricant de drap, 5, rue Jacquard, Vienne.  
Borde (Jean), employé, 51, rue Victor-Hugo, Vienne.  
Bonne (André), représentant, St-Alban-les-Vignes, Vienne.  
Boudier (Sébastien), industriel, route d'Avignon, Vienne.  
Bourbonnais (Joseph), ingénieur, 134, rue de Sèze, Lyon.  
Bourdier (Alfred), entrepreneur de maçonnerie, 1, rue Clémentine, Vienne.  
Bourgade (Fl.), 3, rue Mazencé, Lyon.  
Bourgey (Mme Etienne), 89, avenue Wagram, Paris (XVII<sup>e</sup>).  
Bourguignon (F.), 12, place du Palais, Vienne.  
Bourrin, chimiste, Ste-Colombe-lès-Vienne.  
Boutier (Mlle Clotilde), 44, rue de Bourgogne, Vienne.  
Bouvat (Jean), entrepreneur de maçonnerie, 53, rue Victor-Faugier, Vienne.  
Bouvat (Joseph), matériaux de constructions, 54, rue Victor-Hugo, Vienne.  
Bouvier (Mme Jules), rue de la Charité, Vienne.  
Bouvier (Claude), 15, rue de la Charité, Vienne.  
Bouvier (D<sup>r</sup> Henry), rue Lafayette, Vienne.  
Bouvier-Donnat (Pierre), horloger-bijoutier-orfèvre, 5, rue Ponsard, Vienne.  
Boyron (Georges), ancien flateur, Estressin-s/-Vienne.  
Bretagnolle (Mlle Marguerite), 17, rue du Musée, Vienne.  
Breille (Louis), représentant, route Nationale, Sainte-Colombe (Rhône).  
Bret Henri, voyageur de commerce, 76, rue d'Avignon, Vienne.  
Bridot (Marcel), épicier, 9, cours Wilson, Vienne.  
Brun (Camille), principal du Collège F. Ponsard, Vienne.  
Brun (Marcel), ingénieur-chimiste, 209 bis, avenue Jean-Jaurès, Lyon.  
Brunaud (Albert), employé de banque, 15, rue Poète Martial, Vienne.  
Bruyat (Mlle), 34, cours de la Liberté, Lyon.  
Buffévent (Michel de), ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur-adjoint du Service des Eaux de Versailles, Marly, St-Cloud, Château de Versailles (Seine-et-Oise).

C

- Carnous (André), électricien, 28, cours Wilson, Vienne.  
Cannier (Antoine), 14, rue Palluat du Besset, St-Etienne.  
Casanova (P.), juge au Tribunal de Moutiers (Savoie).  
Catheland (Henri), représentant, Les Baroites, Ste-Colombe-lès-Vienne (Rhône).  
Cattin (abbé Maurice), supérieur de l'Institution Robin, Vienne.  
Cavard (abbé Pierre), N. D. de l'Isle, Vienne.  
Cayrat, horloger-bijoutier, cours Wilson, Vienne.  
Certelon (Mlle), institutrice en retraite, Ste-Colombe-lès-Vienne.  
Chagny (abbé André), 41, rue de la Charité, Lyon.  
Chambaud (Claude), ingénieur-électricien, 24, cours de Verdun, Vienne.  
Champinot (Eugène), représentant, 9, rue Française, Paris (2<sup>e</sup>).  
Champlong (P.-A.), représentant, 6, place Emile-Zola, Vienne.  
Chantelouve (Mme Joseph), place de Miremont, Vienne.  
Chapuis (Louis), avocat, boulevard de la République, Vienne.

MM.

- Chapus, café-bar de la Gare, cours Wilson, Vienne.  
Charuit (Mme J.), « La Pergola », 175, chemin de la Madragueville, à Marseille.  
Charnay, rue Boson, Vienne.  
Chatain (Charles), secrétaire général des services de la Chambre de Commerce, Vienne.  
Chaumartin (Dr H.), chirurgien-dentiste, Port de l'Ecu, Vienne.  
Chautant (Charles), négociant en bois, 56, cours de Verdun, Vienne.  
Chavanis (Amédée), 11, rue Alphonse Fochier, Lyon.  
Chavrier (Mlle), 12, rue de Bourgogne, Vienne.  
Chenebon (Louis), représentant, 5, place du Jeu-de-Paume, Vienne.  
Chenebon (Evaïle), agent de publicité et libraire, 13, cours Wilson, Vienne.  
Chollat (Charles), professeur, Institution Robin, Vienne.  
Chomienne (Charles), villa Margot, 37, rue des Moulins, Valence.  
Chomienne (Louis), industriel, 7, rue Rachais, Lyon.  
Citerne (Léon), coiffeur, 9, cours Wilson, Vienne.  
Claret (Henri), industriel, 50, boulevard Réguillon, Villeurbanne, (Rhône).  
Cléchet (Joseph), port des Jacobins, Vienne.  
Clément (Mlle Yvonne), directrice de l'Ecole Maternelle, Givors (Rhône).  
Colas (Mme Jean), place d'Arpôt, Vienne.  
Colas (Joannès), 1 place d'Arpôt, Vienne.  
Colin (Joseph), fabricant de drap, place de Miremont, Vienne.  
Combaudon (Mme Vve Félix), place de Miremont, Vienne.  
Contamin (Mme François), 66, rue Victor-Faugier, Vienne.  
Coquier (Gaston), chirurgien-dentiste, rue de Bourgogne, Vienne.  
Coquier (Claude), dentiste, rue de Bourgogne, Vienne.  
Côte (Eugène), maire d'Eyzin-Pinet, Conseiller Général, boulevard de la République, Vienne.  
Cottard (Ferdinand), représentant, 145, rue d'Avignon, Vienne.  
Cottaz, professeur de dessin honoraire, 14, quai Jean-Jaurès, Vienne.  
Coutavoz, architecte, 12, Avenue Alsace-Lorraine, Grenoble, et la Passardière, Vienne.  
Couturier (François), professeur honoraire à l'Université, quai de Serbie, 14, Lyon.  
Couturier (Jean), 3, port des Jacobins, Vienne.  
Couturier de Royas (H.), à Champagny-Maltat (Saône-et-Loire).  
Couturier (G.), 26, chemin de Pont-Prouille, La Tronche (Isère).  
Crédit Lyonnais (le directeur du), Vienne.  
† Crétin (Louis), industriel, rue Donna, Vienne.  
Cuniot, docteur en médecine, Saint-Vallier (Drôme).  
Curtaud (Félix), Charavel, Vienne.

D

- Dalban-Moreynas (Joseph), représentant, quai Riondet, Vienne.  
Datry (René), avocat, ancien maire de Vienne, 12, rue Ponsard, Vienne.  
Dauriac (Mme Eugène), boulevard de la Pyramide, Vienne.  
David (Pierre), receveur d'Enregistrement, 17, rue d'Assas, Paris.

MM.

- David André, radio-électricien, 13, rue Drapière, Vienne.  
Décloître, économiste au Collège F. Ponsard, Vienne.  
Decœur (Mlle Rose), 44, quai Riondet, Vienne.  
Defflassieux (André), notaire, quai Riondet, 2, Vienne.  
Defforey (Louis), Lagnieu (Ain).  
Delnord (Albert), préparateur en pharmacie, 31, place Aristide-Briand, Valence.  
Demasies (Jean-Baptiste), pharmacien, place de Miremont, 5, Vienne.  
Demessieux, à Meknès (Maroc).  
Dévigne (Robert), professeur à l'École Pratique, 1, place Saint-Ferréol, Vienne.  
Didier (C.), reporter photographique, St-Romain-en-Gal (Rhône).  
Domenach (Jean), ingénieur, 11, rue St-Maximin, Lyon.  
Douillet (chanoine Jacques), à Montsoulst (Seine-et-Oise).  
Doyon (Noël), chez M. Houdard, agent de change, Lyon.  
Duc-Dodon (Élie), notaire, La Côte-St-André (Isère).  
Dulong de Rosnay (Joseph), Frazé (Eure-et-Loir).  
Duret (Michel), receveur honoraire de l'enregistrement, 12, rue de Bourgogne, Vienne.  
Dyant (Eugène), filateur, rue Hector-Berlioz, Vienne.  
Dyant (Henri), filateur, Ste-Colombe-lès-Vienne (Rhône).  
Duvernay Emile, employé à la Banque de France, 13, cours Wilson, Vienne.

E-F

- Echinard (Henri), 2, place du Palais, Vienne.  
Echinard (Pierre), 13, place de l'Hôtel-de-Ville, Vienne.  
Escot (René), employé de banque, 10, rue de Bourgogne, Vienne.  
Fabre (Louis), directeur d'assurances, 1, rue Auguste-Donna, Vienne.  
Faure (André), notaire, Ste-Colombe-lès-Vienne.  
Faure (Dr Léon), Les Anémones, 51, bd Carnot, Cannes (A.-M.).  
Faure (abbé), professeur à l'Institution Robin, Vienne.  
Faure (Gabriel), 14, place Carnot, Lyon.  
Faure (Claude), archiviste en chef du Rhône, 3, rue du Plat, Lyon.  
Faure (André), 26, avenue Frédéric Masclé, Châteaurenard (B.-du-Rhône).  
Faure (Auguste), docteur en médecine, 34, rue Voltaire, Vienne.  
Faure (Humbert), avocat, 46, quai St-Vincent, Lyon.  
Favrot (Edouard), l'Hermitage, Coupe-Jarret, Vienne.  
Figuier (Mme Henri), 38, avenue de Saxe, Lyon.  
Fiol (André), place du Pilon, Vienne.  
Font (Pierre), Caisse Régionale Agricole, rue du Musée, Vienne.  
Foussadier (Émile), 25, avenue M. Berthelot, Vienne.  
Frenay (François), directeur d'assurances, 17, place de Miremont, Vienne.  
Fronay (Frédéric), représentant de commerce, 16, rue de Gère, Vienne.  
Fromont de Bouaille (lieutenant-colonel), 19, chemin des Fontaines, la Mulatière (Rhône).  
Fruon (Henri), fabricant de drap, rue Pôgeron, Vienne.

G

MM.

- Gaillard (Baptiste), tailleur-couturier, 8, place St-Maurice, Vienne.
- Galland (Jean), fabricant de drap, 1, place St-Pierre, Vienne.
- Galland (Henri), ancien maire de Ste-Colombe (Rhône).
- Galland (Henri), avocat au Barreau de Vienne, Ste-Colombe-lès-Vienne (Rhône).
- Gallifet (L.), 8, rue Vimaine, Vienne.
- Garcin, habillement, 1, cours Wilson, Vienne.
- Gardon (P.), avocat général, Colmar (Ht-Rhin).
- Gardon (Mme), 50, rue Victor-Hugo, Vienne.
- Garnier (chanoine Adrien), curé de la Cathédrale Notre-Dame de Grenoble.
- Garon (Louis), industriel, route d'Avignon, Vienne.
- Garon (Joseph), industriel, La Tressinière, Estressin.
- Garon (Marcel), Les Charmilles, Vienne (Isère).
- Gaudin (Claude), industriel, rue St-André-le-Haut, Vienne.
- Gayot (Mme), Limas (Rhône).
- Genevet (Mme), Coupe-Jarret, Vienne.
- Genin (Antoine), directeur d'assurances, rue Juiverie, Vienne.
- Gerin (Georges), garde mobile, peloton 314, St-Maurice-de-Beynost (Ain).
- Gerin (Raphaël), employé, Et. Jailliet-Pivard, Vienne.
- Gery (Léon), négociant, 1, boulevard de la Sous-Préfecture, Vienne.
- Gervat (Félix), professeur au Collège de Vienne, 13, rue Teste-du-Bailler.
- Gien (Prosper), 97, montée de Coupe-Jarret, Vienne.
- Gimbert, villa du Turral, Le Péage-de-Roussillon (Isère).
- Gindre (Luc), comptable, boulevard Maupas, Vienne.
- Girard (A.), pharmacien, 3, place de l'Hôtel-de-Ville, Vienne.
- Girard (Mme Claude), place St-Paul, Vienne.
- Girard (Claude), ancien négociant, 7, rue Poète Martial, Vienne.
- Girard (Mlle Juliette), professeur de piano, Ste-Colombe (Rhône).
- Giroud (Mme Hugues), Estressin.
- Giroud (Henry), industriel, St-Victor-de-Cassieu (Isère).
- Giroud (Maurice), industriel, 45, rue Victor-Hugo, Vienne.
- Giudici (Arnold), avocat, 8, Montée Beaumur, Vienne.
- Vienne.
- Gleyzolle (Jean), banquier, la Chapuisse, St-Cyr (Rhône).
- Godard (Antonin), architecte, 15, rue de Lorraine, Nancy (M.-M.).
- Gondin (Charles), architecte expert, rue Ponsard, Vienne.
- Gonon, directeur d'assurances, quai RiouDET, Vienne.
- Gorand (André), rue des Orfèvres, 7, Vienne.
- Gounon (L.), épicier, rue Clémentine, Vienne.
- Gourdant (Mme Vve Louis), 51, montée Saint-Marcel, Vienne.
- Gourdant (Paul), négociant, place de Miremont, Vienne.
- Grange (Claude), sculpteur, villa Montmorency, 46, avenue des Sycomores, Paris (16<sup>e</sup>).
- Grangeon et Crotin, entrepreneurs de menuiserie, place Saint-Maurice, Vienne.
- Gras, chirurgien-dentiste, place de l'Hôtel-de-Ville, Vienne.
- Gravano, rue du Pont, Ste-Colombe-lès-Vienne (Rhône).

MM.

- Gravier (Edouard), employé, Et. Jaillet-Pivard, Vienne.  
Grésillon (André), docteur en médecine, cours Wilson, Vienne.  
Grésillon (Jean), juge au Tribunal civil de Bourgoin, 2, avenue  
Emile-Zola, Bourgoin.  
Griffay (Félix), négociant en papiers peints, 3, rue de la Chaîne,  
Vienne.  
Gros, docteur en médecine, 1, rue Peyron, Vienne.  
Groz (Charles), industriel, 208, rue Vendôme, Lyon.  
Groz (Mme Charles), 208, rue Vendôme, Lyon.  
Grumbach (docteur), Le Péage-de-Roussillon.  
Gueidan (Henri), villa Marguerite, avenue Gustave Flaubert, St-  
Junien (Hte-Vienne) et Chalon-sur-Vienne (Isère).  
Guérin (Louis), négociant, rue du Collège, Vienne.  
Guerricr (Lucien), ingénieur-électricien, Cours Wilson, Vienne.  
Guieux (Léon), Boulevard de la Pyramide, Vienne.  
Guilfray (François), négociant, 4, place de Miremont, Vienne.  
Guillaud (Léon), avoué, cours Wilson, Vienne.  
Guillon, zingueur, rue F. Bonnier, Vienne.  
Guy (Auguste), notaire, St-Symphorien-d'Ozac (Isère).  
Guy (chanoine Henri), curé-archiprêtre, Voiron.  
Guy (Johannès), ancien greffier des Justices de Paix, Vienne.  
Guy (Victor), capitaine de vaisseau en retr., les Tupinières,  
Vienne.

H

- Hassler (Jean), docteur en médecine, place St-Maurice, Vienne.  
Hein (Paul), ancien secrétaire de la Chambre Syndicale du Tex-  
tile, route d'Avignon, Vienne.  
Heirenpreis (Mme), 33, rue de Lisbonne, Paris.  
Hincelin, commissaire-priseur, rue des Orfèvres, Vienne.  
Honorat (Alphonse), architecte, Ste-Colombe (Rhône).  
Hours (Auguste), épicier en gros, ancien président du Tribunal  
de Commerce, route d'Avignon, Vienne.  
Husson (le général), commandant d'armes en retraite, boulevard  
de la Pyramide, Vienne.

I-J

- Igoneiti (Francisque), avocat, 1, boulevard de la République,  
Vienne.  
Jacquet (Joseph), manufacturier, rue Vimaîne, Vienne.  
Jacquet (Mlle Marie), rue H. Berlioz, Vienne.  
Jacquet (Mlle Alex), 7, rue de l'Hôtel-de-Ville, Villeurbanne  
(Rhône).  
Jacquet (Jean), rue Hector-Berlioz, Vienne.  
Jacquet (Mlle Thérèse), 40, quai Riondet, Vienne.  
Jacquier (Baptiste), architecte du Gouvernement, Vienne.  
Jaillet (Mlle Léonie), 56, rue V-Faugier, Vienne.  
Jaillet (Charles), fabricant, 89, route d'Avignon, Vienne.  
Jaillet (Mme Charles), 89, route d'Avignon, Vienne.  
Jaillet (Roger), fabricant, 2, quai Riondet, Vienne.  
Jallès (André), rue Tremeau, Vienne.  
Journaud (Pierre), négociant, 24, rue du 11 Novembre, Vienne.  
Jullien (le chanoine Félix), curé archiprêtre de St-Maurice,  
Vienne.

## K

MM.

Kratchko (le docteur Wladimir), cours Wilson, 6, Vienne.

## L

- Labbé (Paul), secrétaire général honoraire de l'Alliance Française, 30, rue de Washington, Paris (8<sup>e</sup>).  
Lacombe (Ch.), juge au Tribunal de Bourg (Ain).  
Ladreyt-Selliez (Mme René), 7, rue de la Gare, Cysoing (Nord).  
Lafond (Charles), entrepreneur de transports, rue Victor-Hugo, Vienne.  
Lagnier (Alfred), entrepreneur, 8, rue Victor-Hugo, Vienne.  
Lambert (le chanoine Paul), curé de St-André-le-Haut, Vienne.  
Larderet (Marcel), représentant, 16 bis, cours Wilson, Vienne.  
Lecog (Henri), banquier, 3, rue Jacques de Molay, Vienne.  
Lefrançois (Marcel), professeur, 17, boulevard de Juranville, Bourges (Cher).  
Lescœur (Jean), constructions métalliques, Les Maladières, Vienne.  
Léty (Hippolyte), professeur honoraire à l'école des Beaux-Arts de Tourcoing, Vienne.  
Leusse (Robert de), juge au Tribunal civil de Cusset (Allier).  
Leydier, industriel, 6, rue Pravaz Lyon.  
L'Huillier (Pierre) ingénieur, Estressin, Vienne.  
L'Huillier (Mlle Marguerite), 8, rue de Bourgogne, Vienne.  
Linossier (chanoine), secrétaire général à l'Évêché, 11, place des Tillouls, Grenoble (Isère).  
Linossier et Gagneux, représentants, 20, rue de Gère, Vienne.  
Louvat (Ernest), cours Wilson, 36, Vienne.  
Luc-Pupat (abbé A.), curé-archiprêtre de St-Symphorien-d'Ozon (Isère).  
Lugand (Dr), chirurgien-dentiste, place de l'Hôtel-de-Ville, 10, Vienne.  
Luiset, industriel, Ste-Colombe-lès-Vienne (Rhône).

## M

- Macabéo (Jean), industriel, Pont-Evêque (Isère).  
Macabéo (Louis), industriel, Pont-Evêque (Isère).  
Magnard, restaurateur, Cours Brillier, Vienne.  
Maisonneuve (Claude), ancien fabricant de drap, place St-Sève, Vienne.  
Malcour (François), négociant en vins, 32, rue F.-Bonnier, Vienne.  
Mandernach (Joseph), employé, Et. Jaillet-Pivard, Vienne.  
Marcellin (Louis), entrepreneur de chauffage, St-Cyr-sur-Rhône (Rhône).  
Maréchal (Ch.), 12, place Carnot, Lyon.  
Marié (Mme), 2, rue de l'Archevêché, Vienne.  
Martel (Auguste), 42, route d'Avignon, Vienne.  
Martinon (François), représentant, 6, port des Jacobins, Vienne.  
Martelat (Mme), librairie-papeterie, rue Ponsard, Vienne.  
† Mas (A.), banquier, Condrieu (Rhône).  
Massot (André), employé, montée St-Marcel, Vienne.

MM.

- Mayquès, entrepreneur, petite place du Palais, Vienne.  
Merlin (Mlle), 55, rue de la Rotonde, Marseille (B.-du-R.).  
Meunier, architecte, 20, quai Pajot, Vienne.  
Michallet frères, fabricants de drap, Vienne.  
Richard (général A.) La Roche-de-Glun (Drôme).  
Micolet (Eugène), chef de service, 11, rue des Orfèvres, Vienne.  
Miller (Albert), directeur d'usine, 10, montée de Beaumur, Vienne.  
Monnet (Jean-Baptiste), agent d'assurances, 8, place St-Maurice, Vienne.  
Mongin (Mme), rue Nicolas Chorier, Vienne.  
Mompéroux (F.), ancien représentant, rue du Collège, Vienne.  
Montagnier (Mlle), 20, rue de Gère, Vienne.  
Montagneux Henri, notaire, cours Wilson, Vienne.  
Montagnon (Adrien), à Chuzelles (Isère).  
Montauzan (Ph. de), industriel, rue Macabrey, Estressin-sur-Vienne.  
Morand (Martial), avoué, cours Wilson, 6, Vienne.  
Morand (Mme), La Rebatière, Salaise-sur-Saône (Isère).  
Morel (Dr Jacques), 41, rue Paul Chenavard, Lyon.  
Morel (Louis), professeur honoraire à l'Ecole Pratique, rue de Gère, 19, Vienne.  
Morin (André), avocat à la Cour d'Appel, 47, Avenue Kléber, Paris (XVI<sup>e</sup>).  
Moussy (Louis), teinturier, rue Clémentine, Vienne.  
Mourrier (Antoine), architecte, 2, montée Timon, Vienne.

N-O

- Némoz (Michel), employé, 44, rue de Bourgogne, Vienne.  
Nivollet (Laurent), contremaître d'apprêt, 87, rue d'Avignon, Vienne.  
Olagnon (le chanoine A.), curé de St-Martin, Vienne.  
Ollier (Mme G.), Pont-Evêque (Isère).  
Ollieu (Robert), propriétaire, Chonas-l'Amballan (Isère).  
Onsès (Jacques), contremaître de tissage H. B. M., rue Vimaine, Vienne.

P

- Paget (Henry), bijoutier, rue Ponsard, Vienne.  
Pagnon (Augustin), directeur d'assurances, 35, rue St-Georges, Paris.  
Paillaret (Gustave), négociant, rue de Bourgogne, Vienne.  
Pajot (Jules), avoué honoraire, ancien maire de Vienne, 109, route d'Avignon, Vienne.  
Pallez (Auguste), ingénieur des Arts et Manufactures, La Côte-St-André (Isère).  
Parayre (Pierre), employé d'assurances, rue du Musée, Vienne.  
Parot (Jean), directeur d'assurances, rue Chantelouve, Vienne.  
Pascal (Charles), huissier, rue des Cloîtres, Vienne.  
Paul, maire de St-Pierre-de-Bœuf (Loire).  
Payerne (Raymond), rue Poète-Martial, Vienne.  
Pélissier (abbé Charles), professeur à l'Institution Robin, Vienne.

MM.

- Perret (Ennemond), directeur d'assurances, cours Wilson, Vienne.  
Perret (Jules), 7, rue de Gère, Vienne.  
Péricr (Stéphane), bazar, cours Wilson, Vienne.  
Peronnet, greffier du Tribunal de Commerce, Vienne.  
Perroncel (Auguste), propriétaire de l'Hôtel du Nord, Vienne.  
Perrot (Etiennne), employé, La Revolléc, Pont-Evêque (Isère).  
Perrot (François), 3, montée du Collège, Vienne.  
Perroux (Léon), négociant, 23, quai Fulchiron, Lyon.  
Perouse, avocat, St-Alban-du-Rhône (Isère), et 12, rue Emile-Zola, Lyon.  
Pérouse de Montelos (L.), 182, rue Laurendeau, Amiens (Somme).  
Petitpierre, pâtissier, rue Aristide-Briand, Vienne.  
Pétréquin (Mme Albert), rue du Musée, Vienne.  
Pétréquin (Henri), Les Sept Fontaines, Seyssel.  
Pezant (J.), constructeur, Rochemaure (Ardèche).  
Phillipon (Edouard), avoué, cours Wilson, 36, Vienne.  
Pierret (Maurice), représentant, 11, place du Palais, Vienne.  
Pin, architecte, cours Wilson, 16, Vienne.  
Pinet (Roger), docteur, rue Charles Reynaud, Vienne.  
Piolat (Jean), rentier, rue Vimaine, Vienne.  
Pion (Mme), propriétaire de l'Hôtel de la Poste, Vienne.  
Piont (Augustin), architecte, 8, place du Palais, Vienne.  
Piot (Maurice), 4, square Latour-Maubourg, Paris (VII<sup>e</sup>).  
Pirodon, négociant, place de Miremont, Vienne.  
Pivet (Emile), rentier, St-Romain-en-Gal (Rhône).  
Point (Fernand), restaurant de la Pyramide, Vienne.  
Ponchon, Mont-Salomon, Vienne.  
Ponthon (Mlle), H. B. M., rue Vimaine, Vienne.  
Poassin (Henri), architecte, rue Victor-Hugo, Vienne.  
Pouzet (Riennne), banquier, boulevard de la République, Vienne.  
Prudhomme (Pierre), entrepreneur, rue de l'Archevêché, Vienne.

**Q-R**

- Quinsonas (Comte Paul de), château de St-Egrève (Isère).  
Raby (Louis), secrétaire de la Mutuelle Viennoise, cours de Verdun, Vienne.  
Rambaud (Emile), avoué, boulevard de la République, Vienne.  
Ramet (Mme Jean), 18, cours Wilson, Vienne.  
Ramet (Jules), fabricant de drap, boulevard de la Pyramide, Vienne.  
Ramet (Eugène), fabricant de drap, boulevard de la République, Vienne.  
Ramu (Charles), coiffeur, rue Garon, Sainte-Colombe-lès-Vienne (Rhône).  
Ray, chapelier, cours Wilson, 7, Vienne.  
Raynaud, rue Peyssonneaux, Vienne.  
Rebuffat, professeur, 7, place St-Sévère, Vienne.  
Renaud, marchand de pommes de terre, à Ste-Colombe-lès-Vienne.  
Rendu (Joseph), directeur du Crédit Lyonnais, Vienne.  
Renou-Grappin, ex-secrétaire du Parquet, 3, boulevard de la Pyramide, Vienne.

MM.

- Rey (Mme Louis), 19, cours Wilson, Vienne.  
Reygnier (Félix-François), rue Lafayette, Vienne.  
Richardin (Jules), rentier, 9, rue Jacquard, Vienne.  
Rival (Joannès), employé, Etablissements Jaillet et Pivard, Vienne.  
Robert (Hippolyte), gérant de l'Union des Propriétaires, rue Nicolas-Chorier, Vienne.  
Robin (Charles), papetier, Ste-Colombe-lès-Vienne.  
Robert (Louis), négociant, rue Ponsard, Vienne.  
Roche (Gabriel de la), bijoutier, 5, rue Ponsard, Vienne.  
Rocheblave, 87, rue Denfert-Rochereau, Paris (XIV<sup>e</sup>).  
Rodet (Edmond), épiciier en gros, rue Boson, Vienne.  
Romand (Charles), représentant, 1, Port de l'Ecu, Vienne.  
Rondet (Louis), 16, boulevard de la Côte-Villcurbannec (Rhône).  
Rosier (Julien), directeur d'assurances, 3, quai Rondet, Vienne.  
Rossi, fabricant de meubles, place du Palais, Vienne.  
Rostaing (Mme Henri), Montbreton-s/-Chanas (Isère).  
Rouillon (Henri), rentier, Divonne-les-Bains (Ain).  
Rousselon (Louis), Champagne au Mont-d'Or (Rhône).  
Rousselon (Le Colonel), boulevard de la Pyramide, Vienne, et Selins, St-Symphorien-d'Ozon (Isère).  
Roux, Central-Hôtel, rue de l'Archevêché, Vienne.  
Ruchon (Emile), libraire, rue Boson, Vienne.  
Rudde (Constant), représentant, 10, rue du Musée, Vienne.  
Rueff Léonce, directeur d'usine, 9, place St-Maurice, Vienne.  
Ruf (Joannès), Hôtel de Savoie, cours Wilson, Vienne.

S

- Sallez, inspecteur général des Monuments historiques, 167, rue de Rennes, Paris (6<sup>e</sup>).  
Sandier (Stéphane), avoué, rue de l'Archevêché, Vienne.  
Sannejcan (Robert), représentant, place St-Ferréol, Vienne.  
Santos Girao (Manoel dos), tisseur, 26, rue des Clercs, Vienne.  
Saunier (docteur Joseph), Heyrieux (Isère).  
Savignon (Francisque), pâtissier-confiseur, 14, place de Miremont, Vienne.  
Seguin (Marius), fabricant de drap, boulevard de la Pyramide, Vienne.  
Seguin (Georges), fabricant de drap, quai Pajot, Vienne.  
Seguin (Toinet), représentant, rue Clémentine, Vienne.  
Sibille (René), industriel en papeterie, Pont-Evêque.  
Sibut (Louis), négociant, 1, rue Mermel, Vienne.  
Silvestre (Gustave), industriel, 3, boulevard de la République, Vienne.  
Simonin, directeur honoraire de l'Ecole Pratique, Saint-Prim (Isère).  
Sobrier (Alfred), représentant de commerce, 9, rue Jacquard, Vienne.  
Société « Les Amis d'Annonay et du Haut-Vivarais », Annonay.  
Société Dauphinoise de Confection, cours de Verdun, Vienne.  
Société Générale (le directeur de la) Vienne.  
Somnier, café des Négociants, place de Miremont, Vienne.

MM.

- Soulier Charles, ancien président du Tribunal de Commerce de Lyon, 23, avenue des Cottages, Caluire (Rhône).  
Soulier (André), fondé de pouvoirs au Crédit Lyonnais, Sainte-Colombe-lès-Vienne (Rhône).

T

- Tardif (médecin lieutenant-colonel), Ste-Maxime-sur-Mer (Var), et les Tupinières, Vienne.  
Terrasse, huissier, 34, cours Wilson, Vienne.  
Ternet (Georges), imprimeur, 14, quai Jean-Jaurès, Vienne.  
Terry (Antoine), entrepreneur, rue Vaucanson, Vienne.  
† Teste du Bailler (Albert), notaire, 2, rue des Clercs, Vienne.  
Tissandier (Eugène), négociant, «Le Mas», quai Riondet, Vienne.  
Tissandier (Louis), négociant, 19, rue des Cécistes, Vienne.  
Tissot (Francisque), correspondant du « Nouvelliste », boulevard de la Pyramide, Vienne.  
Toulemonde, manufacturier, rue Curoir, Roubaix (Nord).  
Tournier, adjoint au Maire, montée St-Marcel, Vienne.  
Tremeau (Paul), manufacturier, 2, quai J.-Jaurès, Vienne.  
Trénel (le docteur Louis), place St-Ferréol, Vienne.  
Tromprier (Paul), administrateur délégué de la Société Viennoise de Constructions Mécaniques, 1, boulevard de la République, Vienne.  
Tromprier (Camille), tanneur, St-Just, Vienne.

U-V-W

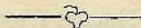
- † Uline (Paul), agent-voyer de la ville, 16, rue Victor-Hugo, Vienne.  
Union Métallurgique, place de Miremont, Vienne.  
Vaganay frères, manufacturiers, rue Albert Thomas, Vienne.  
Vaganay Auguste, fabricant de drap, 13, rue Victor-Hugo, Vienne.  
Vaganay (Pierre), fabricant de drap, montée St-Marcel, Vienne.  
Vaganay (Charles), fabricant de drap, 5, rue Peyron, Vienne.  
Vaganay (Jean), fabricant de drap, avenue Beauséjour, Vienne.  
Valendru (le docteur Henri), 11, quai Jean-Jaurès, Vienne.  
Vallin (Eugène), manufacturier, boulevard de la République, Vienne.  
Vallin (Paul), manufacturier, boulevard de la République, Vienne.  
Vannucchi (Guillaume), 17, place d'Arpôt, Vienne.  
Varax (Vicomte de), 3, rue du Plat, Lyon, et château de Terrebasse, Ville-sous-Anjou (Isère).  
Varnoud (Eugène), industriel, quai Riondet, Vienne.  
Vasserot-Merle, Ste-Colombe-lès-Vienne (Rhône).  
Vassy (Albert), conservateur des Musées, Vienne.  
Vaudaine (Victor), rentier, 6, place de la République, Vienne.  
Veillon, ancien directeur des Etablissements Métallurgiques, aux Guillemottes, Vienne.

MM.

- Venard (chanoine Louis), professeur à l'École Saint-Maurice, Vienne.  
Vergne, ingénieur, Villars (Loire).  
Verret (Pierre), instituteur en retraite, 2, place des Carmes, Vienne.  
Verret (Pierre), pharmacien, 49, rue de Bourgogne, Vienne.  
Verrière (Raoul de), 17, cours de Belgique, Moulins (Allier).  
Vivien (Amédée), docteur en médecine, cours Wilson, Vienne.  
Vivien (Louis), directeur du C. N. E. P., Vienne.  
Vivien (Pierre), fabricant de drap, 8, place St-Maurice, Vienne.  
Wolti (Emile), ingénieur, 8, chemin de la Pallud, La Tronche (Isère).  
Visseaux (Jacques), industriel, 3, rue Vendôme, Lyon.  
Woinet (Marcel), pharmacien, place de Miremont, Vienne.

Z

- Zajcowski (Mme Joseph), Estressin-sur-Vienne.



## Sociétés Correspondantes et Bibliothèques recevant le Bulletin

---

- 1 Bibliothèque Nationale.
- 2 Bibliothèque municipale de Vienne (2 exemplaires).
- 3 Bibliothèque municipale de Grenoble.
- 4 Bibliothèque universitaire de Lyon.
- 5 Bibliothèque pédagogique de Vienne.
- 6 Académie delphinale, Grenoble.
- 7 « Rhodania », association des préhistoriens, des archéologues classiques et des numismates du bassin du Rhône.
- 8 Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.
- 9 Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.
- 10 Société archéologique et statistique de la Drôme, Valence.
- 11 Société Dauphin Humbert II, Romans.
- 12 Société « La Diana », Montbrison.
- 13 Société « Le Bugey », Belley.
- 14 Société des Amis d'Annonay et du Haut-Vivarais, Annonay.
- 15 Archives départementales de l'Isère, Grenoble.
- 16 Société des Amis du Vieux Reims, Reims.
- 17 Société d'archéologie champenoise, Reims.
- 18 Société d'études des Hautes-Alpes, Gap.
- 19 La Sauvegarde de l'Art français, Paris.
- 20 Société éduenne des Lettres, Sciences et Arts, Autun.
- 21 Institut des Etudes Rhodaniennes de l'Université de Lyon  
Lyon.
- 22 Syndicat d'Initiative de Grenoble.
- 23 Syndicat d'Initiative de Lyon.
- 24 La revue « Les Alpes », Grenoble.

